

## Sept pages sur le budget 98-99



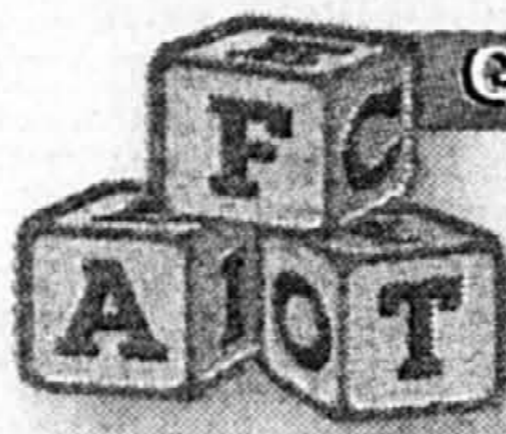
### Taxes et impôts

Aucune augmentation ni diminution



### Jeunesse

55 millions d'aide pour les jeunes



### Garderies

25 millions pour les garderies à 5 \$



### Investissements

Création d'une super SGF

# Budget de vaches maigres

Sans marge de manoeuvre, Québec est incapable de soulager les contribuables

DENIS LESSARD  
 du bureau de La Presse, QUÉBEC

En dépit d'une croissance économique plus forte que prévue, les contribuables québécois n'auront pas droit à des baisses d'impôts ou de taxes l'an prochain. Le troisième budget de Bernard Landry y va d'une série de mesures modestes, tournées vers la création d'emplois et les jeunes.

Car le gouvernement n'a pas de marge de manoeuvre; M. Landry maintient fermement le cap sur ses objectifs de réduction du déficit, qui sera de 1,1 milliard pour 1998-1999, 73 millions de moins que prévu.

« Il n'y a aucune hausse d'impôts ou de taxes », s'est contenté de dire M. Landry, interrogé sur l'impact de son budget d'hier sur les contribuables. Avec le budget d'hier, le gouvernement du Québec a franchi 80 % du fossé qui le séparait du déficit zéro. Mais la traversée du désert n'est pas finie, prévient le ministre Landry; la « désescalade » des impôts attendra les « vallées verdoyantes des surplus ». « On ne peut dépenser les marges de manoeuvre qu'on n'a pas encore ». La croissance économique l'an dernier fut de 2,4 %, bien plus que le 1,5 % prévu. Pour les deux prochaines années on prévoit une croissance de 2,3 et 2,4 %.

Critique de l'opposition libérale, André Bourbeau résume: « C'est clairement un budget où on a manqué d'argent, il n'y a aucune mesure importante. » La

Voir BUDGET en A2



Après avoir déposé son budget à l'Assemblée nationale hier, le ministre Bernard Landry a été chaudement applaudi par ses collègues, députés et ministres, du Parti québécois.

## À l'an prochain...



Claude Picher

Cela fait une bonne quarantaine de budgets que je « couvre », à Québec, à Ottawa, et même quelques-uns à Toronto. Jamais, jamais je n'ai vu une telle masse de documents que celle pondue

hier par le ministre Bernard Landry: 12 livres, plus de 1000 pages bien tassées.

Et pourtant, rarement budget aura-t-il eu aussi peu d'impact sur les finances publiques et sur notre vie de tous les jours. Certes, le budget annonce quelque 75 mesures diverses, allant de l'abolition de la taxe sur les alcools vendus par un producteur artisanal au plan d'amélioration de l'offre touristique en milieu naturel, en passant par la mise en valeur des forêts privées et le nouveau crédit d'impôt pour les résidents de villages nordiques. Cela semble beaucoup, mais il s'agit pour l'essentiel de saupoudrer quelques millions par-ci, quelques millions par là. Toutes ces 75 mesures réunies ne coûteront que 213 millions cette année et 363 millions l'an prochain. C'est tout. Sur un bud-

get de 41 milliards, autant dire que ça ne paraît pas, ou si peu.

De là à comparer le troisième budget Landry à la montagne qui accouche d'une souris, il n'y a qu'un pas. Il faut se garder de le franchir: un budget n'a pas besoin de contenir de mesures spectaculaires pour être bon, et celui-ci en témoigne.

Le ministre n'annonce aucune hausse de taxes ou d'impôts, et il dit presque la vérité. Le budget ne contient aucun tour de passe-passe, aucun impôt déguisé, aucun camouflage; il ne joue ni dans la tarification, ni dans les dépenses fiscales. En revanche, il maintient la désindexation des tables et des crédits d'impôt, ce qui revient à des hausses déguisées pour des centaines de milliers de

Voir A L'AN en A2

## Aperçu du coût de la vie à Montréal et ailleurs

CLAUDE PICHER

Parmi les nombreux documents déposés par le ministre Bernard Landry en même temps que son budget, il en est un qui intéresse particulièrement les Montréalais.

Il s'agit d'une comparaison du coût de la vie entre Montréal et 14 villes nord-américaines.

Les auteurs de l'étude ont relevé, dans chaque cas, le budget de 11 ménages types pour le logement, le transport, les biens et services de consommation courante, la santé, l'éducation et, bien entendu, le fardeau fiscal. En faisant abstraction des taxes et des impôts, le coût de la vie à Montréal est plus bas que dans n'importe quelle autre ville. Cette différence provient surtout du

coût du logement, nettement moins cher à Montréal. Ainsi, pour se loger, se nourrir et pourvoir à ses autres besoins, un ménage de trois personnes, dont le revenu est de 30 000 \$, devra payer 21 000 \$ à Montréal, contre 27 000 \$ à Toronto, 29 000 \$ à Miami, 34 000 \$ à Boston et 39 000 \$ à New York. Autrement dit, dans certaines villes américaines, la vie est si chère que notre ménage n'a pas les moyens d'y habiter, à moins de se priver de l'essentiel.

Si on tient compte des taxes et des impôts, le coût de la vie, pour le même ménage, passe à 26 000 \$ à Montréal, 32 000 \$ à Toronto et

Voir APERÇU en A2

## Les Expos 98-99

Cahier spécial de 14 pages dans le tabloïd des Sports.



## Sang: la décision de Québec inquiète Ottawa

VINCENT MARISSAL  
 du bureau de La Presse, OTTAWA

La décision du gouvernement du Québec de créer son propre organisme d'approvisionnement de sang est très mal reçue par le gouvernement fédéral, qui s'inquiète de la sécurité du nouveau système Héma-Québec.

Dans une lettre qu'il a envoyée hier à son homologue québécois, Jean Rochon, et dont La Presse a pris connaissance, le ministre fédéral de la Santé, Allan Rock, désapprouve à mots couverts le choix de Québec de faire cavalier seul avec Héma-Québec. Mis devant le fait accompli de la création d'Héma-Québec,

M. Rock demande maintenant une rencontre urgente avec M. Rochon. « Nous devrions avoir rapidement des discussions sérieuses et concrètes sur le processus me permettant de rencontrer mes obligations afin que toute la population canadienne, y compris celle du Québec, ait accès à du sang et à des produits sanguins sécuritaires en tout temps », indique Allan Rock.

Les autres provinces, rappelons-le, ont décidé de travailler de concert avec Ottawa pour la mise sur pied d'un système pancanadien, le Service canadien du sang. « Ma

Voir SANG en A2



Allan Rock

640

JOURS AVANT L'AN 2000

### INDEX

Petites annonces	- affaires	D2
- index	Arts et spectacles	C7 à C11
- immobilier	- horaires spectacles	C9
- marchandises	- horaires télévision	C8
- emplois	Bandes dessinées	D16
- automobile		

Bridge	E6	Horoscope	D15	Opinions	B3
Décès	E7	Loteries	A2, A17	Politique	B1
Économie	D1 à D13	Mode	C1 à C5	Tabloïd Sports	
- Pub.-marketing	D18	Monde	E1	- Philippe Cantin	S5
Êtes-vous observateur		Mots croisés	D15, S10		
	D14	Mot mystère	E5		

### ÉDITORIAL

En l'absence de marge de manoeuvre  
 - Philippe Dubuisson  
 page B2

### MÉTÉO

Pluie en après-midi  
 Max. 13, min. 8  
 Cahier Sports,  
 page 16



QU'EST-CE QUI T'AS PRIS DE LUI PAYER UN BILLET D'AVION JE T'AVAIS POURTANT PARLÉ D'UN BAPTÊME EN L'AIR ?

S'IL SAVAIT QUE J'AI PAYÉ LES BILLETS POUR TOUTE LA FAMILLE.

**AÉROPORT**

Abidjan	1 567 \$	Buenos Aires	1 049 \$	Hong Kong	1 399 \$	Ouagadougou	1 829 \$
Alger	1 028 \$	Caire	1 100 \$	Lima	824 \$	Paris	589 \$
Amsterdam	628 \$	Casablanca	690 \$	Lisbonne	745 \$	Prague	819 \$
Athènes	928 \$	Chili	1 029 \$	Londres	599 \$	Salvador	929 \$
Bangkok	1 299 \$	Dakar	1 289 \$	Los Angeles	465 \$	Séoul	1 759 \$
Beyrouth	1 143 \$	Douala	1 719 \$	Madrid	769 \$	Tokyo	1 099 \$
Bombay	1 445 \$	Francfort	679 \$	Mexico	524 \$	Tunis	918 \$
Bruxelles	549 \$	Guatemala	725 \$	Manille	1 250 \$	Vancouver	459 \$
		Haïti	462 \$	New Delhi	1 409 \$	Zurich	779 \$

J'ai besoin de vacances!

multi-voyages

8397, rue St-Denis, Montréal (Qc)  
 858-0011 • 1-888-302-6221  
 Ouvert le dimanche

# Suites de la une

## Budget de vaches maigres

**BUDGET / Suite de la page A1**

« marge de manoeuvre dont avait besoin M. Landry » est ailleurs, au Canada; le Québec n'a obtenu que 16 % des investissements au pays alors qu'il compte pour le quart de la population. Pour Mario Dumont, le budget d'hier ne donnera pas un sou de plus aux contribuables pour stimuler l'économie. **Mesures timides**

Pour le ministre Landry, le budget en est un « d'actions vigoureuses pour les jeunes et l'emploi ». Il est « inconcevable » que depuis les années 50, le Québec ait toujours un taux de chômage de 2 % plus élevé que le reste du pays.

Mais les grandes manoeuvres budgétaires ne sont pas au rendez-vous. L'impact total des mesures du budget n'est que de 213 millions cette année et de 362 millions pour 1999-2000, des mesures bien plus timides que celles des deux précédents budgets Landry.

Une cinquantaine de millions par année sont affectés à la création d'emplois et à la formation des jeunes grâce à une série de mesures: bourses, stages ou subventions à l'emploi. Deux décisions se démarquent: sur deux ans, on injecte 33 millions pour offrir des stages en emploi à 20 000 jeunes et 67

millions pour leur créer 5000 emplois. Comme Ottawa, Québec allège le fardeau des étudiants: ceux qui doivent rembourser un prêt étudiant auront un crédit d'impôt valant 23 % du coût de l'intérêt, les étudiants à temps partiel auront le droit de déduire leurs frais de garde, une série de mesures totalisant 41 millions pour les étudiants. On prévoit aussi 10 millions par année pour les jeunes en difficulté, pour la prévention du suicide notamment.

M. Landry débloque aussi 25 millions de plus par année pour les garderies à 5 \$, un geste insuffisant qui laissera sur la touche les trois quarts des enfants admissibles aux garderies à tarif réduit, affirme l'opposition.

Pas de changements majeurs pour les particuliers: leur fiscalité a été réformée l'an dernier. Québec amorce la même démarche pour les PME; une réduction de 37 % de la taxe sur la masse salariale qui signifiera une réduction d'impôts de 300 millions par année, mais à compter de 2001. Une première réduction de 12 % s'appliquera à compter de juillet 1999, une seconde tranche de 25 % en juillet 2000. « C'est une mesure de création d'emplois, les entreprises doivent le savoir maintenant pour leurs plans d'affaires », indique M. Landry. Pour l'ensemble des entreprises, Québec publiera un document de consultation dans les prochains mois et on

envisage un sommet sur la fiscalité des entreprises.

**Investissement-Québec**

Une série de mesures destinées à favoriser l'investissement et la création d'emploi coûteront 76 millions cette année et 118 millions l'an prochain.

Dans le cadre d'une ambitieuse politique économique, « Objectif emploi », M. Landry annonce un chambardement important dans le réseau des sociétés d'État, qui ne lui coûtera toutefois que quatre millions l'an prochain. Le plan préparé par Claude Blanchet pour rafraîchir la Société générale de financement est en bonne partie approuvé; la SGF deviendra responsable de sociétés comme REXFOR, SOQUEM et SOQUIP, dans les secteurs forestier, minier et pétrolier, ainsi que de SOQUIA, dans le secteur agro-alimentaire.

Québec y injectera 400 millions par année — en recyclant les surplus générés par Hydro-Québec dans l'avenir. On vise 75 000 emplois, dont 26 000 directs d'ici à cinq ans, avec l'objectif de générer un total de 10 milliards d'investissements.

Québec regroupe aussi sous un seul toit une direction du ministère de l'Industrie et la Société de développement industriel (SDI) pour créer « Investissement-Québec », un guichet unique regroupant toutes les mesures de soutien à l'investissement. La

SDI nouvelle aura accès à une enveloppe de 500 millions par année, ce qui, croit M. Landry, permet d'espérer cinq milliards d'investissements privés. Elle devra présenter rapidement aux investisseurs potentiels une « offre globale » quant à l'aide du gouvernement québécois. Pour attirer des investissements majeurs, à compter de juillet 1999, Québec promettra qu'il n'augmentera pas pendant dix ans les taxes sur les profits, la masse salariale et le capital.

Comme prévu, Québec utilisera 40 millions par année sur cinq ans de la caisse de la formation de la main-d'oeuvre, financée par Ottawa, pour stimuler l'investissement. On estime générer 800 millions de projets en épaulant la formation de nouveaux employés.

Comme prévu aussi, M. Landry injecte 25 millions sur trois ans dans une politique de lecture, pour le renouvellement des collections des bibliothèques notamment. Québec accordera aussi aux diffuseurs un crédit d'impôt pour favoriser le tournage de productions étrangères au Québec. D'ici juin, la ministre de la Culture, Louise Beaudoin, devrait faire des recommandations quant aux abris fiscaux à accorder aux télédiffuseurs pour la production domestique — les indépendants s'y opposent. Les mesures culturelles du budget coûteront 14,9 millions cette année et 35 millions l'an prochain.

## À l'an prochain...

**L'AN / Suite de la page A1**

contribuables à revenus moyens. Mais compte tenu de ce à quoi nos ministres des Finances nous ont habitués depuis dix ans, cela apparaît, au pire, comme un péché véniel. Le ministre profite du budget pour inclure dans la dette du gouvernement ses engagements à l'égard de ses fonds de pension. Cela fait 20 ans que le Vérificateur général réclame ce changement comptable. En outre, le gouvernement amortira le coût de ses immobilisations de la même façon que le secteur privé. Enfin, Québec présentera désormais des états financiers consolidés, qui incluront 34 fonds spéciaux et 92 organismes relevant de l'État et faisant l'objet jusqu'à présent d'une comptabilité séparée. Cette modernisation des conventions comptables peut paraître abstraite, mais il s'agit d'un progrès considérable. Les états financiers du gouvernement seront plus précis, plus crédibles et plus transparents, non seulement pour les créanciers du gouvernement, mais aussi pour tous les contribuables qui s'intéressent le moins au financement public.

Le budget contient aussi une réforme de la fiscalité des entreprises réclamée depuis longtemps par les milieux d'affaires. Présentement, le taux d'imposition sur les profits des entreprises est plus bas au Québec que dans les provinces voisines. Par contre, c'est au Québec que les taxes sur la masse salariale sont les plus élevées. Fondamentalement, ce que les entreprises disent, c'est qu'elles sont tout à fait d'accord pour payer des impôts quand elles font des profits. Le problème, avec les taxes sur la masse salariale, c'est que les employeurs doivent les payer même si elles ne font pas de profits. En outre, leur niveau élevé explique en bonne partie le recours des employeurs aux heures supplé-

mentaires, pigistes, sous-traitants et temps partiel.

À compter de l'an prochain, le ministre Landry baisse les taxes sur la masse salariale de 106 millions, et finance cette dépense en abolissant des déductions et des crédits d'impôt. Autrement dit, les entreprises paieront les mêmes taxes, mais ce sont leurs profits qui seront davantage taxés au lieu de la masse salariale. Cette mesure s'adresse aux PME dont la masse salariale est inférieure à cinq millions.

Sur le front de la lutte contre le déficit, le ministre, en dépit de la crise du verglas, demeure parfaitement en ligne avec ses objectifs. Ses prévisions pour l'année prochaine sont prudentes et crédibles, de sorte que Québec devrait atteindre le déficit zéro l'an prochain, comme prévu.

Et, surtout, M. Landry est parfaitement conscient que les Québécois sont les contribuables les plus taxés et les plus endettés de l'Amérique du Nord. Il sait que cette triste situation contribue à éloigner les investissements et à maintenir le taux de chômage élevé. Il reconnaît franchement que le Québec doit créer un climat plus accueillant pour les entreprises. Pourquoi alors ne met-il pas ce beau programme en marche dès maintenant? Parce qu'il n'a pas d'argent! Ce budget est celui d'un gouvernement cassé comme un vieux clou. Mais il est clair que le ministre est en train, en douce, de se dégager une marge de manoeuvre. Les dépenses de programmes ont atteint l'équilibre. Le déficit est sur le point d'être éliminé. La lutte contre le travail au noir donne des résultats. En clair, ça veut dire ceci: si Bernard Landry est toujours ministre des Finances dans un an, regardez-le bien aller. Et attendez-vous à un budget autrement plus spectaculaire que celui de cette année avec, sans aucun doute, les premières baisses d'impôts depuis longtemps.

## Aperçu du coût de la vie à Montréal et ailleurs

**APERÇU / Suite de la page A1**

Miami, 38 000 \$ à Boston et 40 000 \$ à New York.

La progressivité du régime fiscal modifie cependant le portrait de façon radicale à mesure que les revenus augmentent.

Avant taxes et impôts, un célibataire montréalais gagnant 100 000 \$ devra payer 56 000 \$ pour l'ensemble des biens et services qu'il achète. En tenant compte des impôts, la facture passe à 103 000 \$. Voici les chiffres correspondants pour d'autres villes

(les chiffres entre parenthèses chiffrent le coût de la vie après impôts). Toronto, 65 000 \$ (110 000 \$); Miami, 57 000 \$ (88 000 \$); Boston, 68 000 \$ (101 000 \$); New York, 75 000 \$ (107 000 \$).

Autrement dit, pour les ménages à faibles revenus, Montréal l'emporte largement sur les autres. En revanche, les ménages à revenus élevés ne profitent pas du bas coût de la vie à Montréal, leur fardeau fiscal ayant pour effet de faire grimper leurs dépenses au même niveau, ou pire, que dans les autres villes.

## Sang: la décision de Québec inquiète Ottawa

**SANG / Suite de la page A1**

préférence demeure que le Québec fasse partie d'un système pancanadien d'approvisionnement en sang, dans l'intérêt des Québécois », écrit M. Rock au ministre Rochon.

Les reproches sont toutefois beaucoup plus directs quant aux courts délais que s'est fixé Québec pour implanter Héma-Québec, soit moins de six mois.

« Je m'inquiète, ajoute le ministre fédéral, qu'on ne nous ait pas encore soumis de plans détaillés sur les intentions du ministère de la Santé et des Services sociaux, compte tenu de l'échéancier prévu pour la mise en place des Services canadiens du sang. »

Lundi, lors de l'annonce de la création

d'Héma-Québec, la section québécoise de la Société canadienne d'hémophilie mettait justement en doute le succès d'une telle opération en si peu de temps.

Sans jamais écrire en toutes lettres qu'un système d'approvisionnement québécois est plus risqué, Allan Rock répète qu'un système national répondra mieux aux exigences de sécurité pour éviter une nouvelle propagation de sang contaminé.

M. Rock répond au ministre Rochon par un extrait du rapport Krever. « Il faut éviter d'avoir une multitude de systèmes d'approvisionnement en sang locaux ou régionaux », écrit notamment celui qui a passé quatre ans à enquêter sur le scandale du sang contaminé au Canada.

La Presse

Renseignements : 285-7272

Abonnement : 285-6911

Télécopieur pour abonnement : 285-7039

Lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30

Samedi de 7 h à midi

Dimanche de 7 h à 11 h

Rédaction : 285-7070

Promotion : 285-7100

Les petites annonces : 285-7111

Télécopieur : 848-6287

Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30

Décès, remerciements : 285-6816

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes annonces

Détailants : 285-6931

National, TéléPlus : 285-7306

Carrières et professions,

Nominations : 285-7320

Comptabilité

Grandes annonces : 285-6892

Les petites annonces : 285-6900

La Presse est publiée par: La Presse, Ltée, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

«Envois de publication canadienne -

Contrat de vente numéro 0531650»

Port de retour garanti. (USPS003692)

Champlain N.Y. 12919-1518.

### LOTÉRIES

La quotidienne

à trois chiffres : 2-2-8

à quatre chiffres : 0-1-8-2

### COLLECTES DE SANG

■ à Montréal: Centre des donneurs de sang, centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10 h à 17 h 30;

■ à Montréal: sur rendez-vous, mini-centre 288-8472, Place Montréal Trust, 1500, avenue McGill College, de 8 h à 15 h;

■ à Montréal: Université McGill, faculté de médecine, centre universitaire William-Shatner (salle de bal, 3<sup>e</sup> étage) 3480, rue McTavish, de 10 h à 17 h 30;

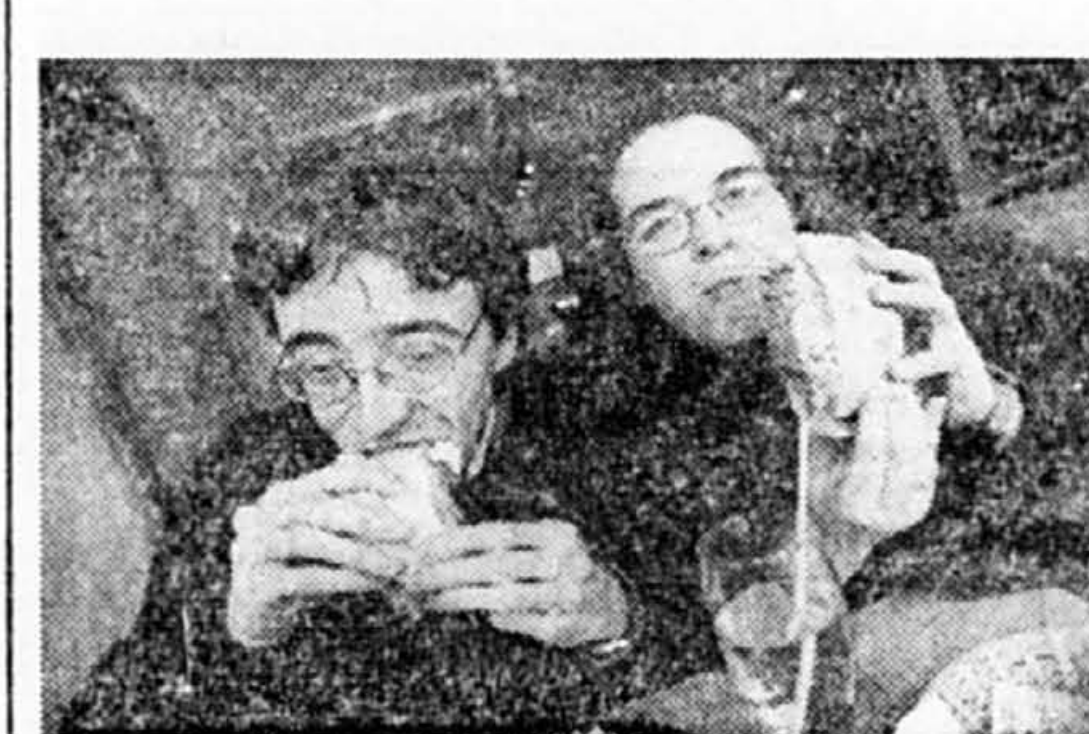
■ à l'Île-des-Soeurs: Caisse populaire Île-des-Soeurs, la Croix-Rouge canadienne, division du Québec, 6, place du Commerce, de 11 h à 17 h;

■ à Maniwaki, organisée par les caisses populaires Desjardins, Galeries Maniwaki, 100, rue Principale Sud, de 14 h à 20 h;

■ à Montréal: Cirque du soleil, salle A & B, 8400, 2<sup>e</sup> avenue, de 10 h à 16 h;

■ à Sainte-Anne-de-Bellevue, Hôpital Sainte-Anne, auditorium, 305, rue Saint-Pierre, de 10 h à 16 h.

### DEMAIN DANS LA PRESSE



### L'art du sandwich

■ Vous en avez assez de manger le même sandwich depuis 1982? Faites un pied de nez au traditionnel jambon-mayonnaise-laitue sur pain blafard en cassant la croûte dans une des sandwicheries de Montréal. Que vous soyez un végétarien à l'appétit d'oiseau ou un carnivore glouton, il y en a une juste pour vous. Du végétarien Wrapps au très branché Grano, en passant par le chillien Sandwichmania, notre collaborateur Christophe Bergeron vous les fait découvrir demain dans le cahier Sortir.

### QUESTION DU JOUR

**Service Liaison**

Vous voulez vous faire entendre? Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 285-7333; au son de la voix, faites le 1.

**Le budget déposé hier à Québec par le ministre des Finances Bernard Landry vous satisfait-il?**

À deux reprises depuis le début de janvier, les attachés militaires américains et leurs familles vivant au Canada ont été avertis de la possibilité d'attentats terroristes ou d'enlèvements. Selon vous, ces menaces provenant du Moyen-Orient sont-elles sérieuses?

À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

**Oui: 83 %**

**Non: 17 %**

NDLR: ce sondage maison sert uniquement à prendre le pouls de nos lecteurs et n'a aucune prétention scientifique.



**Voyage...**

**Découvrez les circuits... agrotouristiques!**

Découvrez la cuisine des régions du Québec. Goûtez à des recettes préparées par des chefs cuisiniers reconnus. ET PLUS ENCORE !



**SALON VACANCES ET LOISIRS D'ÉTÉ**

**DU 3 AU 5 AVRIL  
PALAIS DES CONGRÈS  
DE MONTRÉAL**

# Budget 98



## 49 millions dans le soutien à la culture

GILLES NORMAND  
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Considérant la culture comme créatrice d'emploi, le gouvernement Bouchard consacre 49 millions à son soutien ainsi qu'à celui des industries y étant reliées. Cette somme est ventilée sur deux années, 1998-1999 et 1999-2000.

« La culture québécoise sera soutenue autant comme industrie créatrice d'emplois que comme expression de l'âme québécoise et miroir de notre société », a en effet souligné Bernard Landry, faisant remarquer que 70 000 personnes dont 20 000 créateurs et artistes vivaient de la culture au Québec.

En gros, les diverses mesures annoncées visent à appuyer la nouvelle politique de la lecture et du livre, à consolider de grandes institutions culturelles comme les bibliothèques et à développer les industries culturelles.

C'est la politique de la lecture et du livre qui emporte le plus gros morceau avec 25 millions pour les trois prochaines années, à raison de quelque huit millions par année. Cela permettra l'acquisition d'un plus grand nombre de livres par les bibliothèques publiques et scolaires et favorisera la promotion de la lecture et du livre, de même que l'informatisation des librairies.

La poursuite de l'implantation de l'inforoute bénéficiera de crédits additionnels de quatre millions de dollars par année, auxquels s'ajouteront deux millions pour des projets financés par le Fonds de développement de la métropole.

La Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) recevra une avance de 20 millions pour mettre en place de nouveaux outils financiers et pour créer une filiale dont les programmes seront ouverts au secteur privé.

Le crédit d'impôt actuel pour productions cinématographiques et télévisuelles sera bonifié à l'égard des effets spéciaux et de l'animation informatiques. Il sera reconduit pour une année supplémentaire pour ce qui est des émissions de variétés et des magazines. Et pour favoriser le tournage de productions étrangères au Québec, un autre crédit d'impôt sera mis en place.

Le crédit d'impôt remboursable pour la production de titres multimédias sera simplifié. Ainsi, le plafond d'aide maximale, exprimé en fonction des frais de production, sera retiré et le crédit d'impôt pourra dorénavant atteindre 50 % des dépenses de main-d'œuvre.

Un prêt garanti par la SODEC sera désormais accordé aux entreprises qui ne peuvent encaisser avant la fin de leur année d'imposition le crédit d'impôt remboursable pour la production de titres multimédias. Le prêt accordé pourra atteindre 75 % du crédit d'impôt estimé.

Des crédits de quatre millions seront accordés sur deux ans pour permettre aux organismes et aux entreprises des secteurs de la culture et des communications de développer de nouveaux marchés à l'étranger.

Loto-Québec sera mise à contribution en allouant une aide de trois millions à des organismes culturels qui ont besoin de redresser leur situation financière. Cette aide sera destinée en priorité au théâtre du Trident de Québec, à l'Orchestre symphonique de Québec et aux Grands ballets canadiens.

## Les enfants de trois ans auront accès dès septembre à la garde à cinq dollars

25 millions additionnels permettront à Pauline Marois de respecter sa promesse

GILLES NORMAND  
du bureau de La Presse, QUÉBEC

En approvisionnant le ministère de la Famille et de la Petite enfance de 25 millions additionnels, Bernard Landry permet à sa collègue Pauline Marois de respecter l'engagement qu'elle et le premier ministre ont pris en janvier 1997 d'étendre aux enfants de trois ans les services de garde à cinq dollars, à compter de septembre prochain.

Mme Marois disposera donc d'une somme de 45 millions pour assurer ces services de garde aux enfants de trois ans, puisque le budget des dépenses déposé la semaine dernière par le président du Conseil du Trésor, Jacques Léonard, l'avait déjà pourvue d'une première somme de 20 millions désignée à cette fin.

« Notre gouvernement est heureux de réaffirmer la priorité qu'il confère à la politique familiale en injectant 50 millions de dollars additionnels au cours des deux prochaines années, pour des services de garde à contribution réduite de 5 \$ pour les enfants de trois ans et ce, dès septembre prochain », a précisé Bernard Landry en dévoilant son budget.

Dès septembre 1998, quelque 23 000 places dans les services de

garde existants seront donc disponibles pour les enfants de trois ans. Avec les 35 000 places pour les enfants de quatre ans, le gouvernement réussira à rendre disponibles un total de 58 000 places à contribution réduite aux enfants de trois

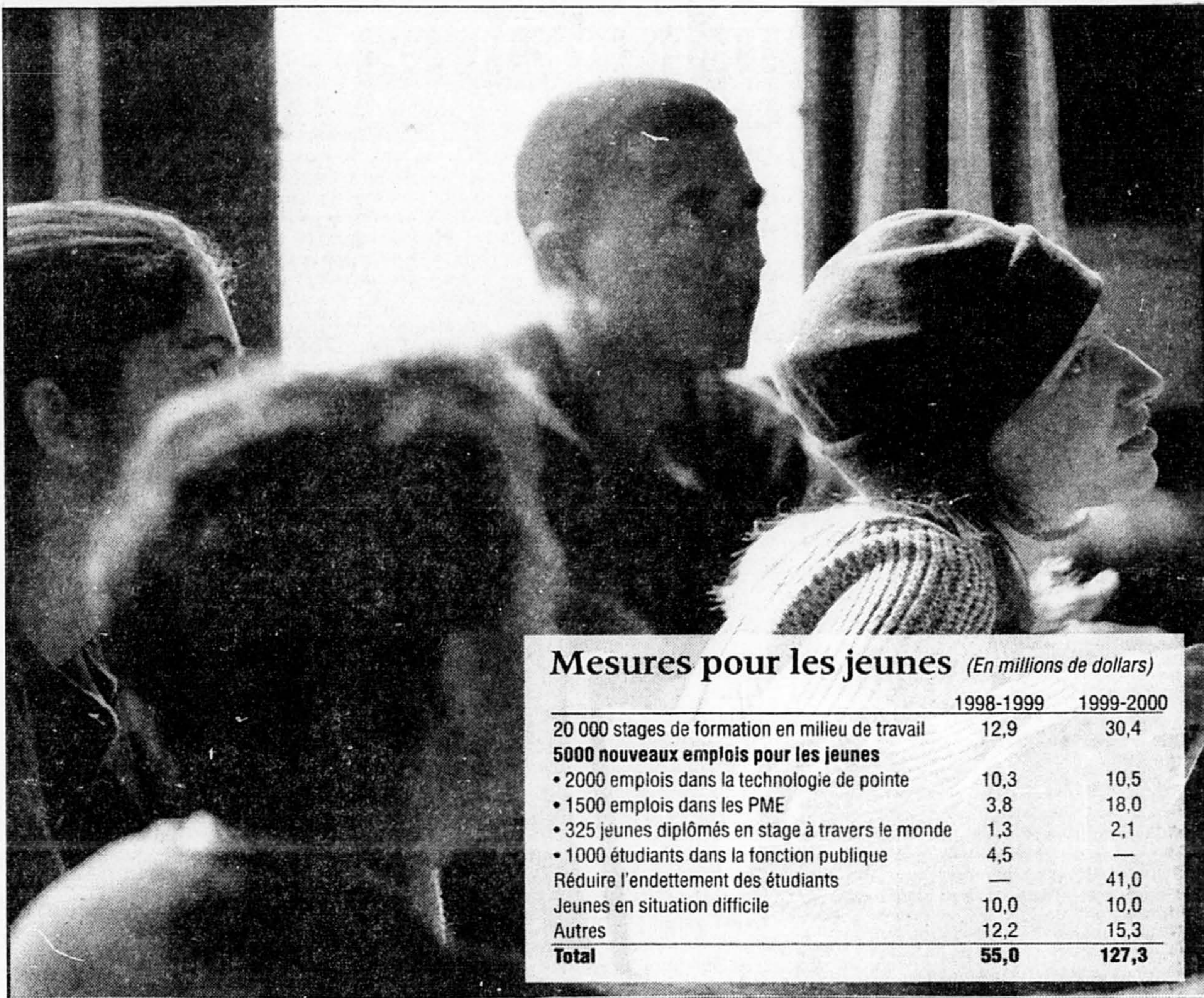


Pauline Marois

et quatre ans, a précisé le ministre d'État de l'Économie et des Finances, ajoutant que « nos objectifs des places de garde à cinq dollars sont donc totalement atteints ».

Pour l'opposition officielle, la situation n'est guère aussi rose. Le critique libéral et ex-ministre des Finances dans les gouvernements Bourassa et Johnson, André Bourbeau, estime en effet que « trois enfants sur quatre seront exclus des programmes de garde ».

Commentant le budget Landry, M. Bourbeau a soutenu que les besoins en places de garderie étaient de « 94 000 pour les enfants de trois ans et de 97 000 pour les enfants de quatre ans ».



Mesures pour les jeunes (En millions de dollars)

	1998-1999	1999-2000
20 000 stages de formation en milieu de travail	12,9	30,4
<b>5000 nouveaux emplois pour les jeunes</b>		
• 2000 emplois dans la technologie de pointe	10,3	10,5
• 1500 emplois dans les PME	3,8	18,0
• 325 jeunes diplômés en stage à travers le monde	1,3	2,1
• 1000 étudiants dans la fonction publique	4,5	—
Réduire l'endettement des étudiants	—	41,0
Jeunes en situation difficile	10,0	10,0
Autres	12,2	15,3
<b>Total</b>	<b>55,0</b>	<b>127,3</b>

Infographie, La Presse

## Landry saupoudre 55 millions pour les jeunes cette année

KATIA GAGNON  
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Le ministre Landry a fait des jeunes une des priorités de son budget, mais, lutte au déficit oblige, il n'aura que 55 millions à leur consacrer cette année. Il en résulte un saupoudrage qui dilue considérablement l'effet des nouvelles mesures, qui vont des crédits d'impôts pour étudiants à la prévention du suicide chez les jeunes.

Une fois le déficit zéro atteint, le ministre se fera un peu plus généreux : il prévoit consacrer 127 millions aux jeunes l'an prochain. La mesure majeure concernera les nouveaux diplômés, qui bénéficieront d'un crédit d'impôt de 23 % des intérêts payés, dans l'année, sur leurs prêts étudiants. De plus, les frais de garde qu'encourent les étudiants à temps partiel seront désormais admissibles au crédit d'impôt pour frais de garde d'enfants.

Les adultes qui veulent retourner aux études pourront aussi retirer des fonds de leur REER sans payer d'impôt. Coût pour le gouvernement : 41 millions.

Mais le ministre Landry veut surtout que ces jeunes, une fois leurs études terminées, se trouvent un emploi. Cela constitue d'ailleurs « un des plus grands défis de notre société », lance-t-il. M. Landry gonfle donc les subventions destinées aux PME et aux entreprises de haute technologie qui créent des emplois pour les nouveaux diplômés. Ces investissements de 43 millions sur deux ans mèneront, estime le ministre des Finances, à la création de 3500 emplois.

M. Landry prolonge également le crédit d'impôt dont bénéficient les entreprises qui accueillent un stagiaire. De plus, les dépenses admissibles au crédit d'impôt pour le régime d'apprentissage augmentent, passant de 500 \$ à 625 \$ par semaine. Ces nouvelles mesures créeront 20 000 nouveaux stages en milieu de travail, prévoit M. Landry, pour un investissement gouvernemental de 13 millions cette année, et de 30 millions l'an prochain.

En collaboration avec la Fédération des

travailleurs du Québec, le gouvernement créera également un nouveau fonds, le Fonds étudiant solidarité travail du Québec, qui offrira aux étudiants des stages en milieu de travail, particulièrement dans le secteur communautaire et les très petites entreprises. Le fonds disposera d'un montant de 20 millions, dont la moitié provient du Trésor public.

De plus, le gouvernement fera lui-même son effort, en augmentant la création de stages dans la fonction publique. On allouera 4,5 millions pour créer de nouvelles places pour des stages. Un effort de 10 millions l'an dernier avait mené à l'embauche de 1500 jeunes l'été dernier. On financera aussi la création de 325 stages à l'étranger, pour un investissement de 3,4 millions sur deux ans.

Le ministre Bernard Landry accorde aussi des budgets additionnels de 16 millions sur deux ans au ministère de l'Éducation pour financer davantage les programmes d'alternance travail-études pour tous les niveaux d'études. Le ministère de la Santé n'est pas en reste : ses budgets sont aussi majorés de 20 millions pour les deux prochaines années pour la prévention du suicide et de la toxicomanie.

MAIL CHAMPLAIN
CARREFOUR LAVAL
PLACE STE-FOY

### Prenez place au défilé.

Les Ailes de la Mode vous invite gracieusement à un défilé qui met en vedette les nouvelles collections printemps-été 98. Un rendez-vous mode à ne pas manquer!

**Ce soir à 19h**  
Mail Champlain, Brossard

Exceptionnellement pour l'occasion, le magasin sera ouvert jusqu'à 21 h.

LES AILES DE LA MODE

# Québec atteint ses objectifs budgétaires

MIVILLE TREMBLAY

Une bonne croissance économique et la maîtrise des dépenses publiques permettent au gouvernement de respecter les cibles de déficit fixées par la loi, et même d'espérer faire mieux.

Hier, le ministre a beaucoup parlé, mais a déplacé peu d'argent. L'ensemble des mesures annoncées ont un coût modeste de 213,5 millions pour l'exercice qui débute et de 362 millions pour le prochain.

Le déficit de l'exercice qui se termine aura été de 2,1 milliards, légèrement sous les 2,2 milliards prévus. Pour l'exercice qui débute, la loi prévoit 1,2 milliard, mais certains économistes pensent que Québec pourrait s'en tirer à moins de un milliard, s'il n'y a pas de mauvaise surprise du côté de l'économie, ou de Dame Nature.

Le gouvernement absorbe sans trop de mal l'effet négatif de sa réforme comptable sur le déficit. Mais la dette directe de la province fait un bond de 13,8 milliards, en incorporant des engagements connus, mais qui apparaissent dans des notes de bas de page, notamment les sommes dues aux régimes de retraite.

Le budget s'appuie sur des hy-

## Hypothèses de croissance économique conservatrices

	Prévisions du secteur privé	Ministère des Finances
<b>Produit intérieur brut réel</b>		
1998	2,9%	2,3%
1999	2,5	2,4
<b>Prix à la consommation</b>		
1998	1,7	1,5
1999	1,8	1,7
<b>Taux d'intérêt</b>		
<i>Court terme</i>		
1998	4,6	5,0
1999	4,8	4,7
<i>Long terme</i>		
1998	6,0	6,5
1999	6,0	6,4

Source: d'après un relevé du ministère des Finances du Québec

Infographie La Presse

pothèses économiques conservatrices, avec une croissance du PIB de 2,3 % en 1998, soit 0,6 % de moins que les 2,9 % du consensus dans le secteur privé. Il prévoit 2,4 % en 1999, contre 2,3 % pour le privé.

De même, les taux d'intérêt prévus sont supérieurs à ceux du privé. Québec prévoit des taux courts à 5 % en 1998, contre 4,6 % pour les conjoncturistes du secteur privé; les prévisions des taux longs sont respectivement de 6,5 % et 6,0 %.

Dans la mesure où ce sont les prévisions du secteur privé qui s'avèrent, le gouvernement se retrouvera avec des revenus plus élevés qui réduiront le déficit de manière plus marquée et dégageront une plus grande marge de manoeuvre pour abaisser les impôts l'an prochain.

Les dépenses de programme seront de 35,4 milliards, en hausse de 1,3 % sur le résultat réel de l'an dernier, et le service de la dette chiffre 6,4 milliards, en hausse de 9,2 %, tel que connu depuis le dépôt des crédits, la semaine dernière.

Les revenus autonomes atteindront 34,6 milliards, en hausse de 4,6 %, et les transferts fédéraux augmenteront de 7,6 % à 6,1 milliards en raison de l'entente sur la formation de la main-d'oeuvre qui prévoit un transfert de fonds et de responsabilités. Les sources de revenus autonomes qui augmentent le plus sont l'impôt sur le revenu (2,6 %), les taxes à la consommation (9,6 %) et les bénéfices des sociétés d'État (20,9 %).

Le déficit de l'exercice qui débute, à 1,2 milliard, sera inférieur aux immobilisations du gouvernement, ce qui signifie qu'on a cessé d'emprunter pour payer l'épicerie.

Les besoins financiers nets ne sont plus que de 200 millions. Avec un peu de chance, le gouvernement commencera en cours d'année à rembourser sa dette contractée sur les marchés.

## Impact financier des mesures fiscales et budgétaires (En millions de dollars)

Un montant négatif indique un coût pour le gouvernement

	Impact financier pour le gouvernement	
	1998-1999	1999-2000
<b>Mesures ayant un impact sur les revenus</b>		
Réforme de la fiscalité des entreprises	—	—
Nouveaux outils pour accroître les investissements	-0,5	-0,6
Favoriser la réussite des jeunes	-1,0	-68,0
Favoriser le développement du secteur financier	-6,2	-16,6
Soutenir la culture et les industries culturelles	—	-19,0
Autres mesures	-17,3	-24,8
<b>Impact total des mesures sur les revenus</b>	<b>-25,0</b>	<b>-129,0</b>

## Mesures ayant un impact sur les dépenses

<b>Nouveaux outils pour accroître les investissements</b>		
Meilleurs outils de promotion et d'aide au financement	-46,0	-79,5
Réorganisation des sociétés d'État d'investissement	4,2	5,3
Investissements structurants additionnels	-34,3	-44,7
<b>Sous-total</b>	<b>-76,1</b>	<b>-118,9</b>
<b>Favoriser la réussite des jeunes</b>		
Intensifier les liens entre la formation et le milieu de travail	-15,4	-10,7
Soutenir la création d'emplois pour les jeunes	-28,1	-38,1
Assister les jeunes en situation difficile	-10,0	-10,0
Services éducatifs pour la petite enfance et de garde à contribution réduite	-25,0	-25,0
<b>Sous-total</b>	<b>-78,5</b>	<b>-83,8</b>
Favoriser le développement du secteur financier	-1,2	-1,2
Soutenir la culture et les industries culturelles	-14,8	-15,4
Autres mesures	-17,9	-14,3
<b>Impact total des mesures sur les dépenses</b>	<b>-188,5</b>	<b>-233,6</b>
<b>Impact total des mesures fiscales et budgétaires</b>	<b>-213,5</b>	<b>-362,6</b>

\*En 2000-2001, cette réforme réduira les revenus du gouvernement de 255 millions de dollars

Infographie La Presse

# Une méga SGF avec du muscle

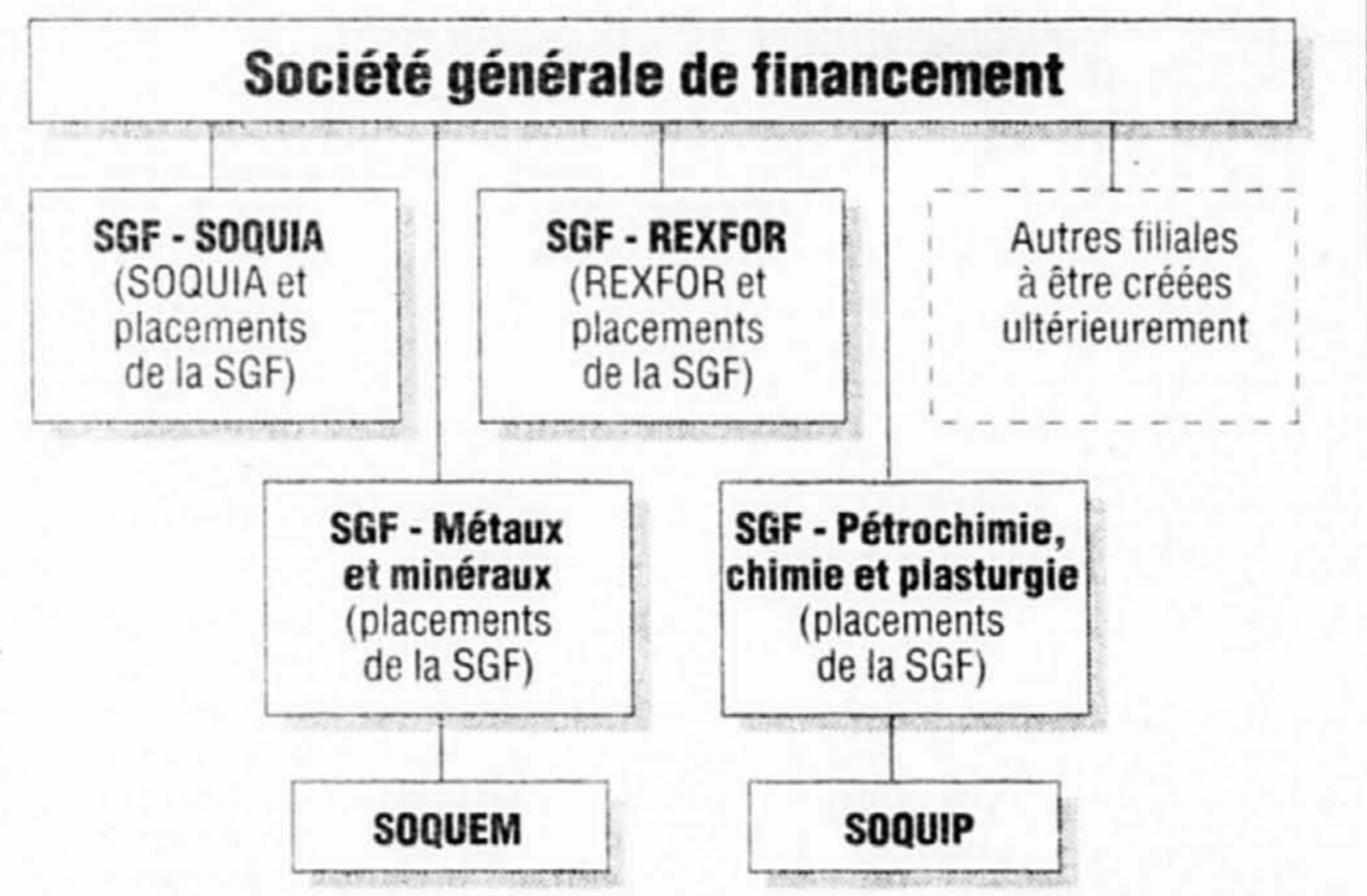
## La série de sociétés d'État tournées vers l'investissement seront regroupées sous un leadership unique

DENIS LESSARD  
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Près de 20 ans après avoir donné le feu vert à une série de sociétés d'État tournées vers l'investissement, le gouvernement Bouchard rebrasse les cartes : elles seront regroupées sous un leadership unique, la Société générale de financement. Le bras financier du gouvernement aura davantage de muscle avec un actif doublé, totalisant 1,4 milliard de dollars.

Avec le budget d'hier, le ministre Landry a finalement publié sa stratégie économique « Objectif emploi », dont un volet vise à stimuler l'investissement privé. Au cœur du projet se trouve la méga SGF souhaitée par le président de la société, Claude Blanchet, dont le mandat sera de générer 10 milliards d'investissements au cours des cinq prochaines années. Selon le projet, 75 000 nouveaux emplois

## La nouvelle structure de la SGF



Infographie La Presse

— 26 000 directs et 49 000 indirects — dépendent de la réussite de cette réforme. Dans le passé, chaque dollar de fonds publics investi par ces sociétés en a généré cinq du secteur privé.

Au terme d'une longue partie de bras de fer avec les ministres Guy Chevrette (Ressources naturelles)

et Guy Julien (Agriculture), le gouvernement Bouchard a opté en faveur du plan proposé par M. Landry : les sociétés spécialisées comme REXFOR, SOQUIP, SOQUEM et SOQUIA passeront sous la responsabilité de la SGF.

Créées de façon ponctuelle et relevant de ministères distincts, ces

sociétés manquent de concertation, estime le gouvernement. « Elles ne cherchent pas à coordonner leurs interventions ni à partager leurs expériences. » En outre, leurs efforts de prospection des investissements entraînent des dédoublements coûteux et inefficaces.

La SGF avait déjà 883 millions de dollars d'actif et 357 millions de dollars de chiffre d'affaire. Avec la restructuration on passera à 1,4 milliard d'actif et 511 millions de chiffre d'affaire. On double aussi les effectifs de 5 000 employés directs et indirects.

Pour Québec, le secteur privé doit rester le maître d'oeuvre des projets d'investissements. Les projets où les sociétés d'État étaient majoritaires se sont souvent soldés par des pertes importantes. Plus question que ces sociétés restent des partenaires majoritaires dans les projets, le secteur privé doit assumer le leadership des opérations courantes, prévient Québec dans son document d'orientation.

## Investissement Québec

Pour favoriser l'investissement privé, Québec se dote aussi d'une nouvelle structure, d'une nouvelle porte d'entrée pour les investisseurs qui lorgnent le Québec. In-

vestissement Québec sera créé à partir de la Société de développement industriel et d'une direction du ministère de l'Industrie et du Commerce. Comme la SDI, le nouvel organisme disposera d'une enveloppe annuelle pour faire la promotion du Québec auprès des investisseurs : 10 millions de dollars, soit deux millions de plus que dans le passé.

Le nouvel organisme sera le point de chute des investisseurs ; il aura à faire une « proposition globale » au nom du gouvernement du Québec en comptabilisant tous les programmes d'assistance, hormis les mesures fiscales. « Les investisseurs auront rapidement accès à toutes les formes d'aide existant au Québec, sans compter les crédits d'impôts disponibles », expliquait hier le ministre Landry.

Comme c'est le cas actuellement, l'organisme aura accès à une enveloppe de 500 millions par année. On regroupe le programme existant FAIRE (Fonds pour l'accroissement de l'investissement privé et la relance de l'emploi) au Fonds de développement industriel.

Cette enveloppe devrait selon Québec susciter cinq milliards de dollars d'investissements dans les cinq prochaines années.

## LES POINTS SAILLANTS

### Prévisions économiques



■ Québec prévoit une croissance de 2,3 % en 1998, contre une moyenne de 2,9 % chez les économistes du secteur privé. Cette croissance devrait générer la création de 48 000 emplois, soit le même nombre que l'an dernier, et s'accompagner d'un fléchissement du chômage à 10,9 %.

■ La crise asiatique ralentira la croissance des exportations, mais les entreprises privées devraient augmenter leurs investissements de 9,5 %.

■ Le revenu personnel devrait augmenter de 3,6 %, grâce à la création d'emplois et aux augmentations salariales.

### À noter

■ Les prévisions économiques du gouvernement ne sont plus la meilleure évaluation de ce qui se produira, mais des hypothèses budgétaires très prudentes.

### Secteur financier de Montréal



■ Pour relancer le secteur financier de Montréal, Québec annonce une série de mesures pour stimuler le développement de centres financiers internationaux ainsi que la gestion de portefeuille et l'industrie des fonds communs de placement.

■ Un crédit d'impôt remboursable sera accordé aux CFI et aux sociétés de gestion de portefeuille pendant la période d'apprentissage de jeunes employés, correspondant à 40 % de leur salaire.

■ Une aide fiscale sera accordée aux sociétés qui créeront de nouveaux fonds communs de placement dont la gestion et l'administration seront effectuées au Québec. Les revenus provenant de ces nouveaux fonds seront exonérés de l'impôt sur le revenu pendant cinq ans.

### À noter

■ Le secteur financier de Montréal est en perte de vitesse depuis 20 ans. La décision du Mouvement Desjardins de confier la gestion de certains portefeuilles à des sociétés de Toronto a été un élément déclencheur de cette nouvelle politique.

### Réforme fiscale pour les PME



■ D'ici le 1<sup>er</sup> juillet 2000, la taxe sur la masse salariale diminuera de 37 % pour les entreprises dont la masse salariale est inférieure à un million.

■ Ce cadeau perd de la valeur à mesure que la masse salariale augmente. À un niveau de quatre millions, la diminution de la taxe sera 9 %. Au-delà de cinq millions, le taux demeure inchangé.

■ Ces mesures seront financées par des hausses équivalentes de l'impôt sur le revenu des entreprises.

### À noter

■ La taxe sur la masse salariale est de 4,26 % au Québec, contre 1,95 % en Ontario.

### Sociétés d'État



■ Dans le cadre du dévoilement d'une nouvelle politique économique intitulée Objectif emploi, le gouvernement annonce une réorganisation des sociétés d'État dans le but de stimuler les investissements.

■ La Société générale de financement (SGF) regroupera les sociétés d'État suivantes dans un même consortium : SOQUIA, SOQUEM, SOQUIP et REXFOR. Québec investira 400 millions par année au cours des cinq prochaines années dans le capital-actions de la SGF.

■ Création d'Investissement-Québec, qui regroupera la Société de développement industriel (SDI) et des ressources du ministère de l'Industrie et du Commerce. Son rôle sera de promouvoir le Québec comme terre d'accueil des investissements étrangers.

### À noter

■ Le gouvernement du Québec se défend de recourir à une politique interventionniste comme dans les années 60 et 70. La SGF devra accompagner le secteur privé par des participations temporaires et minoritaires dans des projets d'investissement.

Budget 98

# Réduction de 37% de la taxe sur la masse salariale des PME

GILLES NORMAND  
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Le budget Landry allège les charges fiscales liées à l'emploi en réduisant de 37 % la taxe sur la masse salariale des PME, se rendant ainsi à la demande généralisée des employeurs qui n'appréciaient pas de payer cette forme d'impôt lorsqu'ils ne faisaient pas ou peu de profits.

Cette mesure n'aura cependant pas d'impact immédiat sur les finances des entreprises québécoises, pas avant les deux prochaines années en tout cas, alors qu'elle réduira les revenus du gouvernement de 293 millions, entre 2000 et 2001, c'est-à-dire une fois que le déficit zéro aura été atteint.

« Il est nécessaire aujourd'hui de

considérer la question de la fiscalité des PME et de mettre en oeuvre les mesures qui permettront de l'orienter en faveur de l'emploi au bénéfice de l'ensemble de la population », a souligné le ministre d'État de l'Économie et des Finances, en dévoilant son budget.

Cette taxe, actuellement appliquée au taux de 4,26 %, sera rédui-

te en deux étapes. Elle passera à 3,75 % de la masse salariale, le 1<sup>er</sup> juillet 1999, ce qui représente une diminution de 12 %. Elle connaîtra une réduction additionnelle de 25 % dès le 1<sup>er</sup> juillet 2000, alors que son taux passera à 2,70 %. Ces dispositions représentent une somme de 430 millions.

Pour que cette réforme soit neutre sur le plan financier en 1999-2000, la déduction pour petites entreprises et le crédit d'impôt remboursable pour pertes seront abolis, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 1999, ce qui représente des économies de 218 millions pour le gouvernement en 2001-2002. Les PME auront par ailleurs droit à 27 millions de dollars de remboursements additionnels de la TVQ, à

compter du 1<sup>er</sup> juillet 1999.

Le budget comporte aussi pour les PME une bonification du congé fiscal de cinq ans pour les nouvelles sociétés, une mesure équivalant à 10 millions, ainsi qu'une bonification du crédit d'impôt pour dividendes, qui coûtera 44 millions à l'État.

L'impact total sur les finances du Québec atteindra 293 millions en 2001-2002, soit 68 millions de plus que l'année précédente.

Le ministre Landry a également annoncé la mise en place d'une formule garantissant pendant dix ans les taux d'imposition des entreprises qui s'engagent dans des projets majeurs d'investissement.

Précisant que ces modifications au régime fiscal des entreprises

étaient axées sur l'emploi, le ministre Landry a indiqué que presque toutes les entreprises québécoises profiteront des mesures d'allègement des charges fiscales fixes.

« Les entreprises québécoises seront incitées par la réduction de la taxe sur la masse salariale à créer plus d'emplois », soutient M. Landry.

« Le taux effectif des taxes sur la masse salariale supportées par les entreprises au Québec deviendra, à la suite de la réforme, très compétitif. De plus, les taux d'imposition des bénéfices des sociétés au Québec, qui constituent un facteur déterminant de compétitivité fiscale, demeureront parmi les plus faibles en Amérique du Nord », assure-t-il.

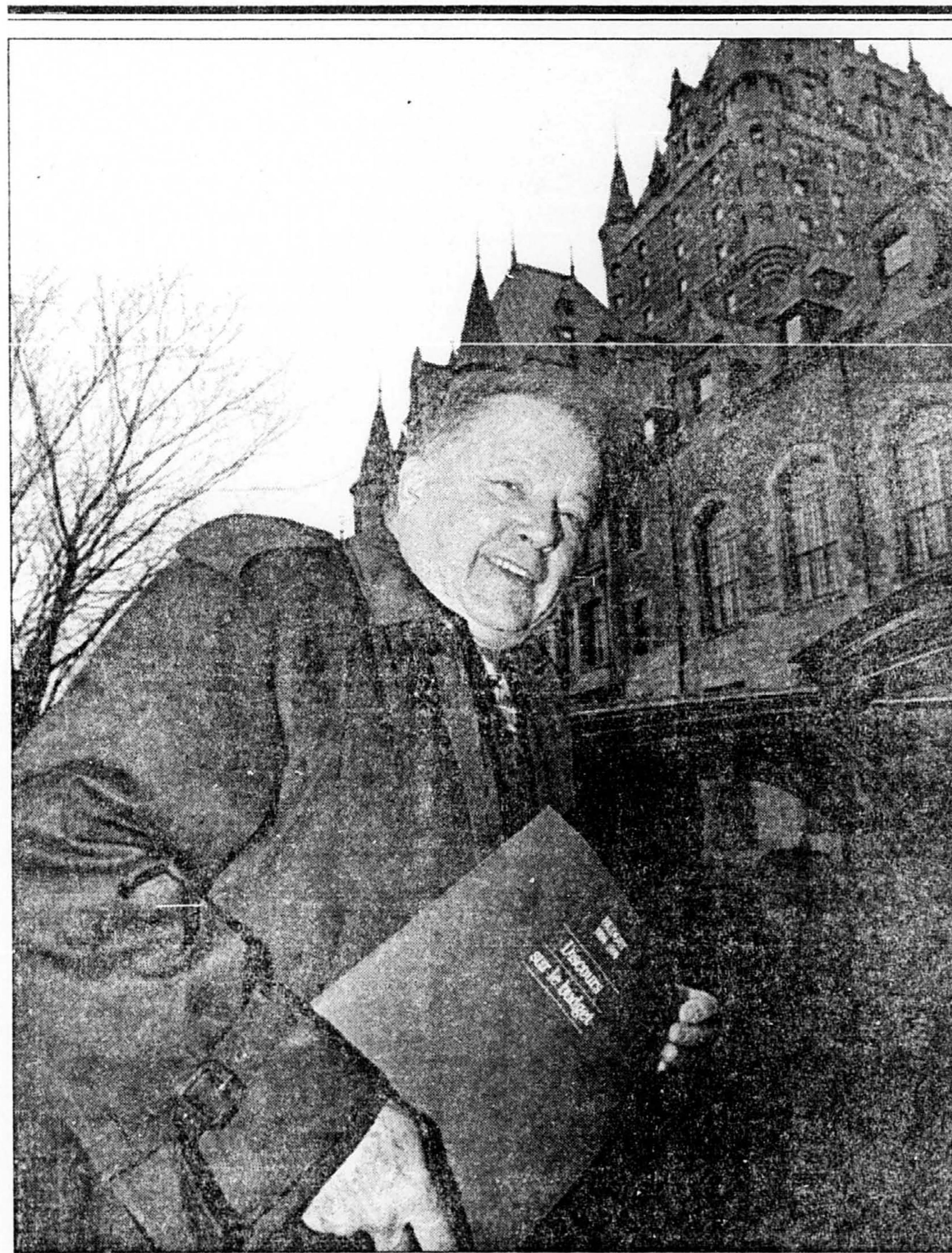


PHOTO PC

« Les taux d'imposition des bénéfices des sociétés au Québec, qui constituent un facteur déterminant de compétitivité fiscale, demeurent parmi les plus faibles en Amérique du Nord », assure Bernard Landry.

## Travail au noir : une offensive... en douceur

KATIA CAGNON  
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Après avoir récolté près de 2,7 milliards de dollars dans les trois dernières années avec sa lutte à l'évasion fiscale, le ministre Landry se fixe une nouvelle cible : l'industrie du vêtement, où le travail au noir atteint des proportions endémiques.

Toutefois, le gouvernement adopte une nouvelle stratégie, agitant la carotte plutôt que le bâton. Pour lutter contre le travail au noir, qui représenterait environ 20 % de la production déclarée, plutôt que d'augmenter les contrôles, le ministre met sur pied un nouveau crédit d'impôt égal à 20 % de la masse salariale d'un nouvel employé.

Visiblement, M. Landry veut ainsi encourager les entreprises à sortir leurs employés du « noir ». À l'heure actuelle, il y aurait environ 13 000 employés oeuvrant au noir dans l'industrie du vêtement, ce qui entraîne des pertes fiscales de 150 millions par an pour le gouvernement, en plus de conduire à l'exploitation d'une bonne partie de la main-d'oeuvre.

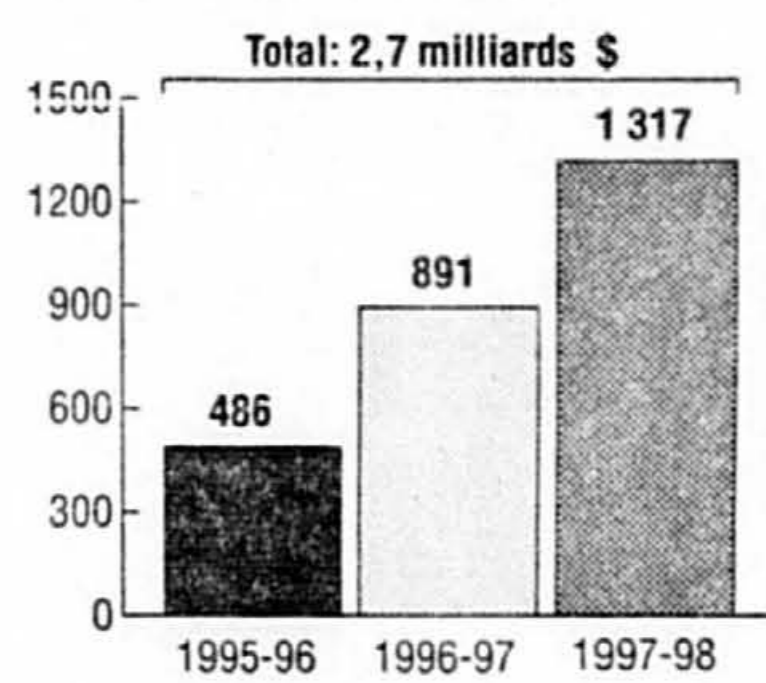
Le crédit sera disponible pour les trois années suivant l'embauche, pour autant, bien sûr, que l'emploi soit maintenu. Les coûts d'embauche seront ainsi réduits de 3900 \$ par année pour chaque nouvel employé et les économies pourraient atteindre 13 549 \$ si l'emploi est créé rapidement et maintenu pour trois ans. Coût pour le gouvernement : 20 millions par année, un investissement qui sera compensé par des entrées fiscales plus élevées, espère M. Landry.

À plus long terme, M. Landry charge le ministre du Travail d'adopter, dès cette année, un nouveau cadre réglementaire pour l'industrie du vêtement, afin de régler les problèmes structurels liés aux quatre décrets qui régissent les entreprises. On vise à fusionner ces quatre décrets en un seul pour simplifier la réglementation actuelle.

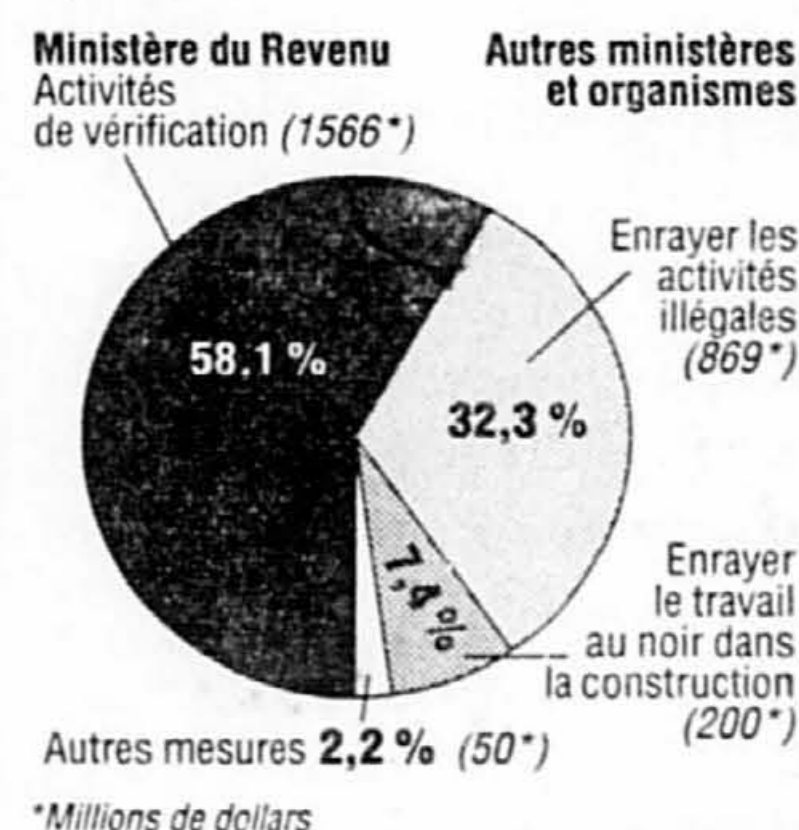
Dans l'industrie de la restauration, cette fois, les inspections effectuées par la Commission des normes du travail dans les restaurants seront considérablement augmentées. On vise à visiter annuellement 10 % des employeurs pour s'assurer du respect de la législation qui oblige désormais les em-

### Rendement des mesures prises pour enrayer l'économie souterraine

(En millions de dollars)



### Qui est allé chercher quoi?



Infographie La Presse

ployés des restaurants à déclarer l'ensemble de leurs pourboires.

Au total, les mesures de lutte à l'évasion fiscale ont rapporté 2,7 milliards au gouvernement dans les trois dernières années, dont la grande majorité, soit 1,3 milliard, est entrée dans les coffres du gouvernement l'an dernier. Près de 60 % de ces nouveaux gains proviennent de la hausse des activités de perception du ministère du Revenu. Le reste provient des efforts des autres ministères, notamment dans les domaines de la construction et du commerce illégal d'alcool. Le ministère des Finances estime que le gouvernement perd encore 1,6 milliard par année dans le gouffre de l'économie au noir.

## LES POINTS SAILLANTS

### Mesures pour les jeunes



- Les jeunes constituent une des priorités du ministre Landry, mais, en cette dernière année de lutte au déficit, il n'a que 55 millions à leur consacrer. Près de 130 millions s'y ajouteront l'an prochain.
- On vise la création de 20 000 nouvelles places de stage, par le biais, notamment, de la création d'un nouveau fonds et de 3 500 emplois dans les PME et la haute technologie.
- Le ministre consacre également 41 millions à la mise sur pied d'un nouveau crédit d'impôt qui remboursera 23 % des intérêts payés sur un prêt étudiant.
- Les adultes qui désirent retourner aux études pourront puiser dans leur REER sans payer d'impôts.

### Nouvelles places en garderie



- Le ministre Landry injecte 50 millions sur deux ans pour la création de nouveaux services de garde à cinq dollars pour les enfants de trois ans.
- Ces fonds conduiront à la création de 23 000 places, en plus des 35 000 créées l'an dernier pour les enfants de quatre ans.
- Avec ce total de 58 000 places, le ministre Landry estime que le gouvernement a rempli sa promesse d'offrir des services de garde universels aux familles québécoises. Faux, rétorque l'opposition, qui calcule que trois enfants sur quatre n'auront pas accès aux nouvelles garderies.

### Hydro et le verglas



- Le gouvernement du Québec évalue à 601 millions l'impact net du verglas sur les finances publiques de 1997-98.
- Le coût brut est plus élevé (1,373 milliard), mais Québec recevra 772 millions du gouvernement fédéral. Aussi le verglas aura représenté une facture plus élevée pour Ottawa que Québec.
- La facture de 601 millions assumée par Québec se décompose ainsi : 282 millions en pertes de revenus (dont 90 millions en provenance d'Hydro-Québec) et 319 millions en dépenses supplémentaires (dont 200 millions en mesures d'urgence d'Hydro-Québec).

### Nouvelles conventions comptables



- Les engagements du gouvernement à l'égard de ses fonds de pension seront intégrés à la dette, comme le réclame le Vérificateur général.
- Le gouvernement présentera des états financiers consolidés, ce qui inclura 92 organismes et 34 fonds spéciaux qui font présentement l'objet d'une comptabilité séparée.
- Les immobilisations seront capitalisées et dépréciées sur la durée de vie utile des éléments d'actif.

### À noter

■ Le ministre met sur pied un nouveau crédit d'impôt pour réduire l'endettement étudiant, alors que dans les crédits, le Conseil du trésor exigeait un effort budgétaire global de 62 millions du régime de prêts et bourses.

### À noter

■ A ce 50 millions s'ajoutent 20 autres millions accordés au ministère de la Famille dans les derniers crédits: la ministre Pauline Marois obtient donc la totalité des 70 millions qu'elle réclamait pour la mise sur pied des nouveaux service de garde.

### À noter

■ Hydro-Québec a versé en 1997 un dividende de 357 millions au gouvernement, le premier depuis 1989.

### À noter

■ Québec a souvent été accusé de tripoter les finances publiques avec ses fonds spéciaux. La modernisation des conventions comptables permettra d'y voir plus clair.

## Budget 98

# Un coup de pouce au secteur financier

Québec bonifie les avantages fiscaux accordés à la finance internationale pratiquée dans la métropole

MIVILLE TREMBLAY  
QUÉBEC

Le gouvernement bonifie les avantages fiscaux accordés à la finance internationale pratiquée à Montréal et favorise le lancement de nouveaux fonds communs de placement gérés au Québec.

Les institutions financières canadiennes et étrangères constituées en centre financier international (CFI) ont depuis plusieurs années des avantages fiscaux pour certaines transactions internationales. Le principe étant que ces activités très mobiles dans le monde ne viendront s'établir ici que si le cadre

fiscal permet des coûts plus bas que sur d'autres places financières.

Le ministre des Finances a considérablement élargi la gamme des activités admissibles, incorporant notamment le soutien administratif (back office), où en raison de sa main-d'œuvre qualifiée, bilingue et bon marché, Montréal pourrait à

terme jouer vis-à-vis de New York, Boston ou Toronto, un rôle analogue à celui que Dublin remplit pour Londres.

Cet élargissement peut également renforcer les avantages de Montréal pour l'établissement d'activités canadiennes dans le cadre de la fusion de la Banque Royale et de la Banque de Montréal.

Les nouvelles activités admissibles comprennent aussi les services fiduciaires, d'affacturage, de crédit-bail ainsi que plusieurs activités liées aux fonds communs de placement (dont les parts sont vendues aux étrangers, ou vendues aux Canadiens s'il s'agit de valeurs étran-

gères gérées ici). L'exonération d'impôt sur le revenu des particuliers accordée aux spécialistes étrangers qui viennent s'établir à Montréal est portée de deux à quatre ans.

Le gouvernement instaure un crédit d'impôt remboursable égal à 40 % du salaire d'un jeune en formation dans un CFI, pendant trois ans.

Le ministre des Finances garantit aux entreprises que les avantages des CFI seront maintenus pour une période minimale de 10 ans. On compte présentement une cinquantaine de CFI qui emploient 400 personnes. D'autres s'engagent à

s'établir à Montréal. À l'extérieur du cadre des CFI, M. Landry appuie le lancement de nouveaux fonds communs gérés au Québec, qui seront exonérés de l'impôt sur les profits pendant cinq ans. Ces entreprises auront également droit au crédit d'impôt remboursable pour le salaire des jeunes diplômés.

Enfin, Québec s'engage à verser 1,1 million par an pour un nouvel Institut international de formation et de recherche en finance mathématique, qui sera logé à l'UQAM.



Une huitaine de représentants d'organismes populaires et syndicaux avaient organisé une écoute collective du discours du budget, hier.

## Ne manquait que... le câble

Des groupes sociaux font une « écoute collective » du discours du budget

PAUL ROY

Comme elle l'avait fait pour le budget fédéral, la Coalition Solidarité populaire Québec avait organisé hier après-midi une « écoute collective » du discours du budget du Québec par le ministre des Finances Bernard Landry.

Ils étaient une huitaine de représentants d'organismes sociaux (Fédération des femmes, Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU)... ) et syndicaux. Ils devaient écouter le discours de M. Landry, puis le commenter. Ne manquait que... le câble, dans la salle où ils s'étaient réunis.

De sorte qu'au lieu d'écouter le ministre sur RDI, ils ont dû se battre sur Bernard Derome et ses invités, au bon vieux Deux. Et lire en catastrophe des passages du discours du budget dont on venait de leur apporter des exemplaires.

Cela ne les a pas empêchés de s'indigner des orientations du ministre des Finances.

Le plus cinglant fut sans doute François Saillant, du FRAPRU, qui a dit ne pas

croire en l'absence de marge de manoeuvre du gouvernement.

« La crise du verglas — qui a coûté un milliard — nous a montré qu'il y en avait une, marge de manoeuvre. Et c'est bien tant mieux. Mais quand il s'agit de sinistres permanents, comme la pauvreté, il n'y en a plus. »

« Comment le gouvernement est-il capable de trouver 500 millions pour la SDI (Société de développement industriel) quand il ne trouve pas 15 millions pour les garderies à 5 \$ pour les enfants de trois ans ? » a demandé pour sa part Thérèse Sainte-Marie, du Conseil en intervention pour l'accès des femmes au travail.

Pour Claude Saint-Jean, de la Coalition Solidarité Santé, « rien n'indique une reprise d'investissements dans les réseaux publics ». « Dans la santé, rien, aucun soulagement d'annoncé. Alors que ça craque de partout ! »

Atim Leon, vice-président de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), a dit noter que « pour la première fois depuis le Sommet économique

(de 1996) on s'intéresse à l'inclusion des jeunes au marché de l'emploi ».

Il a déploré toutefois que le gouvernement ne s'intéresse qu'aux jeunes aux études et se désintéresse de ceux qui sont exclus, qui « commencent leur vie à l'aide sociale ».

Déploré également que le crédit d'impôt sur les prêts étudiants ne soit pas dégressif.

Pour Marianne Roy, de Solidarité populaire Québec, le ministre « semble avoir choisi d'investir dans le secteur privé, au détriment des démunis ». « C'est assez mince », conclut-elle.

Michel Lessard, trésorier de la CSN, a accusé le ministre de tromperie : « Il y en a des marges de manoeuvre, il nous les cache ! »

Mais pour ce syndicaliste, ce discours du budget est modéré en regard des crédits budgétaires déposés la semaine dernière. « C'est la semaine passée qu'il a coupé 665 millions dans les crédits pour l'éducation, la santé, la sécurité du revenu... C'est la semaine passée qu'il a chié sur la tête du monde. »

## « Les Québécois paient le prix de la menace de séparation »

Le gouvernement n'a pas su susciter les investissements qui auraient augmenté ses revenus, selon l'opposition

KATIA GAGNON  
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Etranglé par son objectif de déficit zéro, le ministre Bernard Landry a produit un budget « de manque d'argent », parce qu'il n'a pas su susciter les investissements privés qui auraient gonflé sa colonne des revenus, estime l'opposition libérale.

« La marge de manoeuvre que M. Landry n'a pas, elle est en Ontario et dans les autres provinces canadiennes. Le gouvernement est obligé de faire mal aux Québécois plus qu'il ne le devrait parce qu'il n'a pas de croissance économi-

que », lance le critique libéral en matière de finance, André Bourbeau. Pourquoi ? À cause de l'option souverainiste du Parti québécois, qui impose une pénalité « extrêmement sévère » à l'économie québécoise, croit M. Bourbeau. « Les Québécois paient le prix de la menace de séparation. L'option du PQ appauvrit les Québécois ».

Il note par exemple que le Québec n'a accueilli que 16 % des investissements privés alors qu'on y compte le quart de la population canadienne. « Ces emplois qui ne sont pas créés font en sorte que des centaines de millions ne sont pas donnés au gouvernement. »

Au chapitre de l'emploi, la politique économique du ministre Landry est d'ailleurs loin de trouver grâce aux yeux de l'opposition. « Une politique rétrograde. Le gouvernement est 30 ans en retard en se substituant à l'entreprise privée. » Le critique libéral doute également des prévisions de création d'emplois et de nouveaux stages chez les jeunes, qui, croit-il, ont bien peu de chance de se concrétiser.

Le chef de l'Action démocratique, Mario Dumont, y voit toutefois des aspects positifs. « Le message des jeunes s'est fait entendre de plus en plus fort et le gouverne-

ment commence à y prêter l'oreille », dit-il. Il déplore toutefois que le gouvernement n'ait pas réduit le fardeau fiscal des contribuables. « On va pousser fort sur l'auto avec la politique économique, mais on va garder le frein à bras de la surtaxation », commente-t-il. « La seule politique économique qui touche tout le monde de plein fouet, c'est le fardeau fiscal. »

Mais ce sont surtout les nouvelles règles comptables adoptées par le ministre Landry qui mécontentent l'opposition. En effet, M. Bourbeau ne s'explique pas comment les prévisions de déficit peuvent rester les mêmes si le gouvernement compta-

bilise ses régimes de retraite et ses fonds spéciaux, où il a investi pas moins de 800 millions dans les dernières années. Le Vérificateur avait estimé que le ministre Landry sous-évaluait son déficit de 1,5 milliard il y a à peine quelques mois, rappelle-t-il.

« C'est la trouvaille du siècle, le miracle de Fatima. Avec une injection de 73 millions, on règle un problème de 1,5 milliard. C'est comme si on avait guéri un cancer avec une aspirine », ironise-t-il. M. Bourbeau est toutefois incapable d'expliquer le tour de passe-passe du ministre Landry : il en appelle d'ailleurs aux lumières du Vérificateur général.

## Un bon budget, jugent les économistes

MIVILLE TREMBLAY  
QUÉBEC

Les économistes, qui n'attendaient rien de spectaculaire, portent généralement un jugement favorable sur le budget Landry, heureux qu'il respecte les cibles du déficit et se montre prudent dans ses prévisions.

« C'est un bon budget, affirme M. Gilles Soucy, économiste en chef du Mouvement Desjardins, car il poursuit avec rigueur et constance l'assainissement des finances publiques et sa vision économique s'inscrit dans la continuité du sommet sur l'emploi et de la commission D'Amours sur la fiscalité. »

M. Soucy aime la réforme administrative de la SGF et la création d'Investissement-Québec, car les gestes seront faits en partenariat avec le secteur privé. Il est aussi heureux d'entendre le ministre parler d'abaissement du fardeau fiscal après l'atteinte du déficit zéro, l'an prochain.

M. Clément Gignac, vice-président à la direction de BLC Valeurs mobilières, y voit « un budget de continuité, qui sera bien accueilli par les marchés. La réforme comptable, qui nettoie les livres, inspire confiance. »

Il aime le signal de M. Landry qui a dit que la marge de manoeuvre de l'an prochain ira en priorité aux baisses d'impôt.

Une note discordante vient de deux membres du Comité des finances publiques de l'Association des économistes québécois (ASDEQ) : « Le ton général du budget est interventionniste et présume que le gouvernement peut créer des emplois », déplore M. Jean-Luc Landry, président de Boiton Tremblay.

Sa collègue Dominique Vachon, économiste en chef de la Banque Nationale, ajoute qu'au lieu de réinvestir les bénéfices d'Hydro-Québec dans la nouvelle SGF, on aurait pu utiliser cet argent pour réduire la dette ou les impôts. « On n'a pas besoin d'un Etat investisseur dans le secteur privé », dit-elle.

M. Daniel Denis, président de Secor, aime dans la stratégie économique de M. Landry l'élargissement aux fonctions administratives des avantages fiscaux accordés aux centres financiers internationaux (CFI). « Ça ne créera pas d'emplois prestigieux, mais des emplois relativement nombreux et bien rémunérés. »

M. Yvon Cyrenne, fiscaliste chez Raymond Chabot Martin Paré, apprécie le guichet unique d'Investissement-Québec, une mesure qui va aider ses clients qui songent à investir au Québec. Il est également ravi par la souplesse accordée aux CFI, ainsi que par le début de réforme de la fiscalité des PME, quoique celle-ci débute tard et soit assez restrictive.

M. Robert Normand, économiste principal chez Lévesque Beaubien Geoffron, dit que « c'est un bon budget ; les gens ne vont pas l'acclamer, mais il s'inscrit dans la continuité ». À terme, il conduira à une réduction des coûts d'emprunts de la province.

On pourrait préférer que le gouvernement utilise les dividendes accrus d'Hydro-Québec pour réduire la dette ou les impôts, mais les sommes confiées à la SGF ne menacent pas les équilibres budgétaires.

« Si l'économie va bien cette année, le déficit pourrait être inférieur à un milliard », pense M. Normand.

## Bourque est déçu

GILLES GAUTHIER

« Les Montréalais seront sûrement déçus par le budget », a déclaré hier le maire Pierre Bourque, qui constatait que le document déposé par le ministre des Finances Bernard Landry ne contenait à peu près rien pour la métropole et son administration.

M. Bourque rappelle que l'énoncé de l'an dernier faisait état d'un pacte fiscal et de la réforme Trudel. Cette fois, rien ou presque. Le maire s'attendait à ce que M. Landry aborde les problèmes structurels de Montréal et qu'il indique des pistes de solution ou manifeste une volonté d'agir.

À part les mesures concernant le Centre financier international et quelques bricoles, le maire n'a rien trouvé d'intéressant pour la ville. Il se console en rappelant que le premier ministre Lucien Bouchard lui a promis la semaine dernière de contribuer à trouver des solutions aux problèmes financiers structurels auxquels est confrontée l'administration.

## Budget 98

Pas contents,  
les syndicats

MARIO FONTAINE

Ce n'est pas tous les jours que des chefs syndicaux, des cadres et des administrateurs publics se retrouvent au diapason. Rien de tel pour y arriver que le dépôt d'un budget, contre lequel chacun a ses griefs.

Les principales centrales syndicales sont particulièrement critiques face à celui déposé hier par le ministre Bernard Landry, notamment quant à l'après déficit zéro, prévu pour le prochain exercice financier. M. Landry entend alors consacrer la plus grande partie de sa nouvelle marge de manoeuvre à réduire les impôts et les taxes.

« La trajectoire finale du ministre est très inquiétante. On comprend que l'État va continuer de se ratatiner même lorsque les finances publiques seront équilibrées, que l'asphyxie du réseau public, qui protège les plus pauvres, sera maintenue », se désole le président de la CSN, Gérald Larose.

Aussi, s'il approuve la poursuite de la politique familiale du gouvernement, sa nouvelle politique industrielle et la simplification des règles comptables, M. Larose réclame-t-il un débat public sur l'après déficit. Un vœu que partage Lorraine Pagé, présidente de la Centrale de l'enseignement du Québec.

Il y aura des arbitrages à faire, dit-elle, sur les choix de société qu'on sera amenés à faire. Le gouvernement continuera-t-il de défaire nos infrastructures sociales, le sort des plus pauvres continuera-t-il de se détériorer, demande-t-elle. Henri Massé, le secrétaire général de la FTQ, estime quant à lui que le gouvernement aurait pu faire mieux avec les ressources à sa disposition. De plus, il ne semble pas avoir d'orientations claires, d'objectifs précis, fait-il valoir.

M. Massé considère en outre que le ministre des Finances présente des prévisions budgétaires exagérément conservatrices, afin de se dégager une marge de manoeuvre supplémentaire. Cette marge, il doit l'utiliser, dit-il, pour bonifier les secteurs de la santé et de l'éducation.

Pour la présidente de la Fédération des commissions scolaires du Québec, Diane Drouin, « ce budget est désolant. Le gouvernement est plus préoccupé par la décote que par le décrochage scolaire. » Le premier ministre Bouchard déclare partout que l'éducation est une priorité, et pourtant on nous annonce de nouvelles compressions de 200 millions pour le primaire et le secondaire.

« Mesquin et ingrat »,  
clame OttawaVINCENT MARISSAL  
du bureau de La Presse, OTTAWA

Pendant qu'à Québec analystes et commentateurs disséquaient les chiffres du budget Landry, à Ottawa, c'est d'abord le ton du ministre des Finances qui a retenu l'attention.

« Mesquin et ingrat », a résumé le président du Conseil du Trésor, Marcel Massé, qui aurait sans doute aimé recevoir davantage de crédit pour l'aide fédérale après la crise du verglas.

« Je trouve cela triste de voir un ministre des Finances s'abaisser à des attaques comme celles-là et être assez mesquin pour ne pas reconnaître ce que les Canadiens ont fait pour les Québécois », a reproché M. Massé quelques minutes après le discours de M. Landry à Québec.

Comme il le fait depuis quelques semaines, le gouvernement fédéral a dénoncé en chœur la « recherche de la chicane » du gouvernement péquiste.

« Bernard Landry est mesquin et ingrat », a lancé Marcel Massé avec dépit.

Même son de cloche chez son collègue des Finances, Paul Martin. D'emblée, il a félicité son homologue provincial pour sa persévérance vers le déficit zéro, mais les compliments ont vite été effacés par les remontrances.

« Je trouve le ton regrettable, a déploré M. Martin. Un budget, c'est un énoncé économique, on ne devrait pas l'utiliser comme une polémique politique. »

## Une politique économique axée sur l'emploi

MIVILLE TREMBLAY  
QUÉBEC

Le Québec doit devenir une des économies industrialisées les plus créatrices d'emplois et rejoindre les dix économies les plus compétitives. Tels sont les deux grands objectifs de la politique économique rendue public hier.

L'énoncé de politique appelé « Québec objectif emploi : Vers une économie d'avant-garde », est exposé en quatre documents totalisant plus de 400 pages, qu'il faudra plusieurs jours à analyser.



Ces jeunes adultes restent perplexes devant le budget Landry. De gauche à droite : Marie-Hélène Nolet, Nadine Ferrara, Eric Brown, Michael J. Hanlon, Pierre Whissel et Lucie Demers.

PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

## Les jeunes : c'est pas mal, mais...

MARIE-CLAUDE LORTIE

Réunis autour d'un café ou d'une eau minérale au Café Électronique, dans le Vieux-Montréal, quelques jeunes adultes convoqués par *La Presse* discutent du budget.

« Je ne m'attendais à rien et je n'ai rien eu », lance Eric Brown, informaticien pour une des boîtes vedettes de Montréal. « C'est toujours la même chose. Ils veulent effacer le déficit. Ils n'y sont même pas encore arrivés. Ils gardent le cap. Comment voulez-vous qu'on ait une opinion endiablée ? »

« Moi je trouve que c'est un budget platte », dit Alexandre Taillefer, avant de ravalier le mot. « Disons plutôt que ce n'est pas excitant, que c'est très rationnel », précise le président de Intellia, une boîte de multimédia affiliée à Québecor.

Marie-Hélène Nolet, analyste chez GTI Capital, une société de capital-risque, trouve elle aussi qu'il n'y a rien de bien captivant. « C'est un budget correct », lance-t-elle. Mais le silence du ministre des Finances sur la dette l'inquiète. « On n'est même pas là où sont les autres pour le déficit et la dette, on dirait qu'ils ne s'en préoccupent même pas », lance-t-elle.

En fait personne, parmi les sept jeunes adul-

tes de moins de 35 ans invités par *La Presse* n'est vraiment épaté par le budget. Et même quand ils félicitent les intentions du gouvernement, notamment pour son projet de stages en entreprise, ils s'interrogent sur l'application des mesures. « Si ce n'est pas fait simplement, concrètement, ça pourrait ne pas donner grand-chose », explique Lucie Demers, directrice du Service d'aide aux jeunes entrepreneurs de l'est de Montréal.

Les annonces qui plaisent le plus sont très spécifiques. Nadine Ferrara, par exemple, une diplômée universitaire en design d'intérieur à la recherche d'emploi, aime que le gouvernement offre de nouveaux avantages fiscaux pour aider le paiement des dettes étudiantes. Pour elle, la différence sera très concrète. Mais pour tout ce qui touche l'emploi, Mme Ferrara n'est pas impressionnée. « Je m'attendais à plus ! Tout ce que j'entends c'est : On tient la barre. On survit. » Selon elle, un petit ménage pour aider les chercheurs d'emplois à s'y retrouver dans les programmes gouvernementaux aurait bien aidé...

Pierre Whissel, qui vient de réorienter sa carrière pour faire de la réalisation en télévision et qui se cherche aussi du boulot, trouve, comme Mme Ferrara, que le gouvernement n'a pas grand réponse sur l'emploi. Et quand il n'a pas de réponse, « qu'il le dise clairement ! » trouve M. Whissel.

Michael J. Hanlon, un avocat anglophone, estime quant à lui que le gouvernement n'avait pas grand choix. « Le budget a été dicté par les circonstances », dit-il. Au moins, se réjouit M. Hanlon, M. Landry a trouvé les moyens d'investir dans la culture. Quelle idée « extraordinaire », dit-il, que d'injecter 49 millions pour aider le livre, la musique, le théâtre, etc. À son avis, on aurait même pu mettre plus.

M. Taillefer et Brown trouvent aussi intéressant l'accent mis sur la haute technologie, notamment par la création d'une nouvelle société d'investissement Innovatech. Comme jeune entrepreneur, M. Taillefer apprécie en outre l'intention du gouvernement de réduire la taxe sur la masse salariale. « Mais ce sont des énoncés, des vœux, dit-il. Qu'arrivera-t-il vraiment ? »

Quant aux baisses d'impôts, qui n'auront pas lieu cette année, personne ne les attendait. Même M. Brown. Pourtant, il travaille dans un des secteurs où on se plaint le plus de l'impact négatif sur l'emploi des niveaux d'imposition québécois — les travailleurs les plus qualifiés partent vers les États-Unis où les impôts sont beaucoup moindres.

Mais à moins d'accorder des baisses d'impôt très substantielles, « on n'arrivera jamais à concurrencer les salaires californiens », lance-t-il. Des baisses comme il y en a eu en Colombie-Britannique, où l'argent récupéré permet à peine de se payer un repas au resto, « c'est une vraie blague ! »

Le monde des affaires fait preuve de  
satisfaction, sans verser dans l'euphorie

MARIO FONTAINE

Le milieu des affaires a favorablement réagi au budget déposé hier par le ministre des Finances, Bernard Landry. Pas d'euphorie, mais une bonne note de passage. Une exception : la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, de loin la plus satisfaite.

Le budget prévoit en effet une réduction de 300 millions des impôts et des taxes des petites et moyennes entreprises en 2001-2002. « Pour les PME québécoises, le budget de Bernard Landry est une excellente nouvelle », affirme Pierre Cléroux, le vice-président (Québec) de la Fédération.

M. Cléroux prédit qu'au terme de la réforme, les PME québécoises seront davantage concurrentielles et génératrices d'emplois. La Fédération se réjouit de ce que le gouvernement maintienne son objectif de déficit zéro, et du fait que le budget soit exempt de hausses de taxes et d'impôts.

Le président de la chambre de commerce du Montréal métropolitain, André D. Godbout, considère pour sa part que le ministre des Finances fait preuve de sagesse en gardant le cap sur l'assainissement des finances publiques, compte tenu de sa faible marge de manoeuvre. « Il est facile de critiquer, mais la première chose à faire, c'est de payer pour les niaiseries des 20 dernières années », dit-il. Comme toutes les personnes interrogées, M. Godbout félicite le gouvernement pour avoir adopté des règles comptables plus transparentes, comme le réclamait le Vérificateur

général depuis des années. Il constate en revanche que le budget ne comporte aucune mesure précise pour améliorer la situation fiscale de Montréal.

« Rien. Absolument rien à Montréal-Ville, alors qu'on annonce 20 millions pour Québec-Capitale », observe Liza Frulla. La critique libérale pour la région métropolitaine s'étonne que le budget soit aussi maigre face à la principale ville québécoise, hormis quelques mesures secondaires comme la révision du programme des centres financiers internationaux.

Cette absence du pacte fiscal est également relevée par le président de l'Alliance des manufacturiers et des exportateurs du Québec, Gérald A. Ponton. Globalement, M. Ponton réagit toutefois favorablement au budget, et trouve que Bernard Landry a eu raison en « misant sur une fiscalité plus compétitive, l'investissement, l'éducation et la tech-

nologie ».

Le Conseil du patronat fait pour sa part remarquer que le fardeau fiscal des particuliers et des entreprises est toujours très élevé, et souligne l'absence de mesures fiscales pour cette année. « Les mesures concernant l'emploi des jeunes méritent d'être soulignées », indique par ailleurs Jacques Garon, directeur de la recherche au CPQ.

La Chambre de commerce du Québec trouve pour sa part plusieurs mesures intéressantes dans le budget — comme la modernisation des règles comptables et les mesures pour stimuler le développement de Montréal comme place financière internationale —, mais s'inquiète de l'intervention de l'État dans la stimulation des investissements privés. Selon son président, Michel Audet, ce ne sont pas les capitaux qui manquent, mais de bons projets.

La stratégie s'articule sur trois volets : développer une économie compétitive, développer une économie humaine et solidaire et assurer un développement durable.

Dans le premier volet, le gouvernement s'engage à améliorer la compétitivité du secteur public, rendre la fiscalité des entreprises plus concurrentielle, alléger la fiscalité des particuliers, assouplir la réglementation et renforcer la performance du secteur financier.

Le gouvernement entend également miser sur les facteurs de compétitivité comme le développement des ressources humaines, l'innovation, le développement des marchés et les investissements privés.

Dans le deuxième volet, il vise à doter la population d'outils lui permettant de profiter de la transformation de l'économie et non de la subir.

De façon particulière, on songe à un système d'éducation plus performant, à des programmes de formation et d'adaptation de la main-d'oeuvre, des mesures actives du marché du travail et la levée d'entraves à l'intégration au marché du travail.

En parallèle, Québec favorisera la solidarité et la concertation par le développement de l'économie sociale et l'encouragement des initiatives locales et régionales.

Dans le troisième volet, le gouvernement met l'accent sur le développement durable et l'équité intergénérationnelle, en améliorant les conditions de vie des citoyens, en répondant aux besoins sociaux, en respectant la qualité du milieu et la pérennité des ressources.

# Caron Bélanger Ernst & Young analyse le budget du Québec 1998 - 1999

Québec, le 31 mars 1998 — Monsieur Bernard Landry, ministre des Finances du Québec, a déposé, cet après-midi, ce qui pourrait être son dernier budget avant les élections. Comme son homologue du gouvernement fédéral l'a fait ces dernières années, mais avec un retard de deux ans, M. Landry n'a pas dérogé à son objectif de mettre de l'ordre dans les finances publiques. Le déficit de l'exercice 1997-1998 a atteint la cible de 2,2 milliards de dollars, et le gouvernement du Québec prévoit un déficit de 1,1 milliard de dollars pour 1998-1999 et un budget à déficit zéro pour 1999-2000.

## Commentaire économique

Les prévisions au chapitre des recettes, des dépenses et du déficit présentées dans le budget de M. Landry l'an dernier étaient fondées sur un taux de croissance du PIB réel de 1,5 % au Québec en 1997. Ce chiffre s'est cependant avéré par trop prudent. En effet, propulsée par une progression des ventes au détail, des bénéfices des entreprises et de la construction résidentielle, l'économie québécoise a crû de 2,4 % en 1997.

La prudence dont avait fait preuve M. Landry dans son budget de l'an dernier semble avoir été justifiée. De fait, le gouvernement a dû composer avec des dépenses imprévues de secours fournis aux victimes de la tempête de verglas du début de janvier ainsi qu'à Hydro-Québec. Sans cette catastrophe, le gouvernement aurait dépassé ses objectifs budgétaires.

Le taux de chômage moyen du Québec a légèrement diminué, de 11,8 % en 1996 à 11,4 % en 1997, avec la création de 47 700 nouveaux emplois. Cependant, bien que le Québec compte près de 24,6 % de la population canadienne, il n'a enregistré que 18 % des 264 900 nouveaux emplois créés au pays l'an dernier. Par comparaison, l'Ontario et les provinces de l'Ouest, qui représentent respectivement 37,3 % et 29,6 % de la population canadienne, ont connu de part et d'autre près de 102 000 nouveaux emplois.

Pour 1998-1999, M. Landry prévoit une augmentation de 2,3 % du PIB réel. Simultanément, le ministre des Finances s'attend à ce que soient créés quelque 48 000 nouveaux emplois, ce qui ne sera pas suffisant pour influencer notablement sur le taux de chômage, qui devrait se situer juste sous la barre des 11 %. Rappelons qu'au Sommet de Montréal de 1996, il s'était donné comme objectif précis de rattraper, voire dépasser, en trois ans le taux de création d'emplois du Canada dans la perspective de réduire et d'éliminer le plus rapidement possible l'écart entre le taux de chômage du Québec et celui du Canada. En février 1998, le taux de croissance annualisé de l'emploi depuis le Sommet atteignait 2,2 % au Québec, contre 2,7 % au Canada. À la lumière de ces chiffres, le gouvernement propose donc pour consultation trois nouvelles cibles, soit dépasser le taux de création d'emplois moyen du G-7, dépasser celui du Canada ou éliminer l'écart avec le taux de chômage du Canada.

Au chapitre des dépenses de programmes, le total de ces dépenses, compte non tenu des rajustements pour la tempête de verglas de janvier 1998

et de l'entente Canada-Québec sur le marché du travail, augmentera légèrement, de 246 millions de dollars, pour se hisser de 34 642 millions de dollars en 1997-1998 à 34 888 millions de dollars en 1998-1999. Ces dépenses avaient diminué respectivement de 208 millions de dollars, 1 449 millions de dollars et 521 millions de dollars pendant trois années consécutives après avoir atteint un sommet de 36 820 millions de dollars en 1994-1995. Les dépenses de programmes passeront donc de 18,4 % à 17,9 % du PIB. À titre comparatif, ce pourcentage se situe à 13,6 % pour 1997-1998 en Ontario.

Le gouvernement est déterminé à atteindre le déficit zéro pour l'an 2000. Pour atteindre cet objectif, il a déjà dû faire des choix difficiles, et il n'est pas déraisonnable de croire que le pire est fait, bien que la réduction du déficit ait été et reste ardue. Alors que le gouvernement fédéral a entrepris de revoir ses programmes de dépenses dès le début des années 1990 sinon plus tôt, le gouvernement du Québec a attendu 1995 avant de mettre sérieusement de l'ordre dans ses finances. Une fois son objectif de déficit zéro atteint, le gouvernement s'engage à réduire progressivement l'écart de fardeau fiscal entre le Québec et ses principaux partenaires commerciaux.

À l'aube d'un nouveau millénaire et d'années de prospérité pour le Canada, nous ne pouvons qu'espérer voir un effort concerté des administrations fédérale et provinciale pour mettre fin à leur improductive concurrence et aux chevauchements sur le plan des dépenses et pour enfin réduire le fardeau fiscal des Québécois.

## Quelques gouttes pour les particuliers...

... dans un océan de mesures. Dans son budget de l'an dernier, M. Landry avait présenté une réforme fiscale à l'intention des particuliers. Cette année, c'est au tour des entreprises et, par conséquent, il annonce peu de mesures pour les particuliers. En voici les plus importantes :

- En général, les règles portant sur les dons de bienfaisance ont été harmonisées avec les changements de règles apportés par le gouvernement fédéral au cours des dernières années. Le plafond utilisé pour calculer les dons de bienfaisance admissibles à un crédit d'impôt grimpera à 75 % (100 % l'année du décès ou l'année précédente) du revenu annuel du donateur. Le plafond est encore plus élevé dans le cas de dons de certains biens. Le plafond applicable aux dons à l'État sera ramené à 75 % du revenu annuel du donateur.
- Les frais de cours liés aux soins à des personnes à charge handicapées seront dorénavant admissibles au crédit d'impôt pour frais médicaux.
- Les intérêts payés sur certains prêts étudiants seront maintenant admissibles à un crédit d'impôt non remboursable de 23 %.
- Dans certains cas, une fiducie peut choisir de s'imposer sur le revenu versé aux bénéficiaires. Les choix devront être les mêmes au fédéral et au Québec.

## Quelques vitamines pour les sociétés

Dans son discours, M. Landry a annoncé une réforme de la fiscalité des PME ainsi que de nombreuses mesures visant les sociétés en général. La réforme se traduira par une réduction nette du fardeau fiscal des PME. Voici les changements annoncés dans le cadre de la réforme, qui s'appliqueront à compter du 1<sup>er</sup> juillet 1999 :

- Le taux de la taxe sur la masse salariale pour les entreprises ayant une masse salariale inférieure à 5 millions de dollars sera réduit graduellement de 4,26 % à 3,75 % à compter du 1<sup>er</sup> juillet 1999 et à 2,70 % à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2000.
- La déduction pour petites entreprises sera abolie et un taux unique d'imposition de 8,9 % s'appliquera à l'ensemble des sociétés.
- Le crédit d'impôt remboursable pour pertes sera aboli.
- Le congé fiscal de cinq ans pour les nouvelles sociétés sera amélioré. L'économie annuelle maximum passera de 37 080 \$ à 55 900 \$.
- Le taux du crédit d'impôt pour dividendes à l'intention des particuliers sera majoré de 8,87 % à 9,85 % pour 1999 et à 10,83 % pour 2000.
- Le gouvernement garantira pour dix ans la stabilité des taux d'imposition du revenu ainsi que de taxation de la masse salariale et du capital des entreprises qui s'engageront dans d'importants projets d'investissement.

Le crédit d'impôt pour stage est prolongé de trois ans, et le régime d'apprentissage, bonifié. Les stages de formation admissibles devront être rémunérés.

Dans le cadre de projets de R&D, le congé fiscal de deux ans pour chercheurs étrangers s'appliquera dorénavant à certains stagiaires postdoctoraux engagés par les centres universitaires et publics prescrits. De plus, les crédits d'impôt à la R&D seront récupérés si des dépenses admissibles sont remboursées aux contribuables. Enfin, six nouveaux centres de recherche deviennent prescrits aux fins du crédit spécial de 40 % à la R&D.

Les sociétés ayant un actif de moins de 300 millions de dollars plutôt que 250 millions de dollars auront maintenant accès au REAQ.

Un placement dans une SPEQ sera déductible à 150 % plutôt qu'à 125 %.

Lorsqu'un employeur succède immédiatement à un autre dans l'exploitation d'une entreprise, il pourra dorénavant tenir compte des montants de RRQ déjà déduits ou payés au cours de l'année.

Les mesures touchant la gestion des fonds communs de placement et de portefeuille au Québec comportent un crédit d'impôt remboursable sur les salaires versés à un gestionnaire de portefeuille en apprentissage et un

crédit d'impôt remboursable sur les dépenses de démarrage des nouveaux fonds ainsi qu'une exemption d'impôt de cinq ans sur les revenus tirés de l'administration.

L'aide fiscale aux centres financiers internationaux de Montréal et pour l'animation informatique et les effets spéciaux a été bonifiée.

Un crédit d'impôt remboursable de 20 % pour la création d'emplois dans l'industrie du vêtement et de la chaussure a été instauré pour 1998.

Le crédit d'impôt pour la création d'emplois sera éliminé après 1998.

La fiscalité minière est immédiatement modifiée et augmentera l'allocation additionnelle pour certaines dépenses d'exploration dans le Nord québécois.

Les sociétés pourront à nouveau réduire leur taxe sur le capital en acquérant des placements dans des entités exonérées d'impôt. Tout titre admissible à la réduction pour placements, y compris les actions d'autres sociétés, devra dorénavant être détenu pour une période d'au moins 120 jours consécutifs, y compris la date de la fin de l'année d'imposition. Cette règle remplace la règle existante de détention de 120 jours précédant la fin de l'année d'imposition applicable entre autres au papier commercial.

## TVQ : enfin de bonnes nouvelles !

À compter du 1<sup>er</sup> juillet 1999, le seuil d'application des restrictions à l'obtention d'un remboursement de la taxe sur les intrants sera haussé à 10 millions de dollars. Cette mesure favorisera les entreprises dont les ventes taxables excèdent 6 millions de dollars sans dépasser 10 millions de dollars.

Un remboursement de la TVQ sera possible sur la partie du prix payée pour adapter un véhicule à moteur au transport d'une personne utilisant un fauteuil roulant.

Le droit et la taxe sur les 1 500 premiers hectolitres vendus par un producteur artisanal de boissons alcooliques seront abolis.

## Harmonisation

Les règles fiscales québécoises seront harmonisées avec la plupart des règles fédérales annoncées dans le budget de février dernier, soit notamment les mesures touchant les études, l'impôt minimum, les frais de représentation, les frais de déménagement, les prêts aux employés. La déduction des primes versées par un particulier à un régime privé d'assurance-maladie n'a pas été retenue.

Vous pouvez vous procurer cette analyse sur Internet :

<http://www.eycan.com>

## Elle attend d'avoir 102 ans pour immigrer

Associated Press  
JÉRUSALEM

Mieux vaut tard que jamais. À l'âge de 102 ans, une New-Yorkaise s'est enfin décidée à venir s'installer en Israël, pour répondre au souhait de sa fille.

En prenant cette décision, Belle Goldstein est devenue cette semaine la plus vieille immigrante américaine en Israël. Elle envisage de vivre avec sa fille de 74 ans, Raisel.

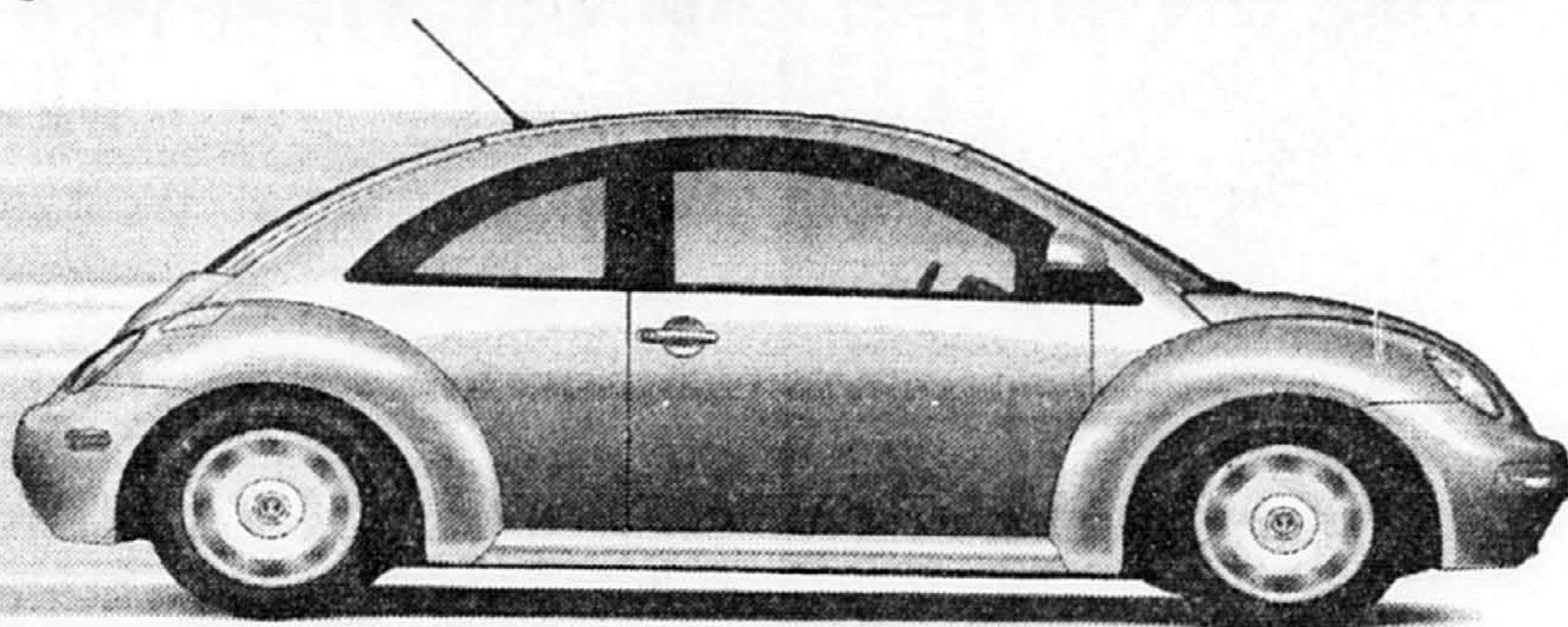
La centenaire, « en bonne santé », a été accueillie « par des proches et des responsables à l'aéroport Ben Gourion », selon le *Jerusalem Post*.

Mme Goldstein, née à New York en 1896 a consacré sa vie aux causes sionistes, rapporte le journal. Vivant à Brooklyn, la vieille dame s'est rendue en Israël plus de 40 fois avant de se décider à immigrer. « Il était temps », a déclaré sa fille au *Jerusalem Post*.

## VOTRE NOUVELLE VOLKSWAGEN

pourrait vous en faire GAGNER une autre...

Venez la voir



**Du 23 mars au 29 mai**

Courez la chance de conduire une New Beetle sans frais pendant un an à l'achat ou à la location de n'importe quelle Volkswagen neuve.

Profitez de cette offre exclusive à Automobiles Rimar, Duval Volkswagen et Centre-Ville Volkswagen, dont les importants stocks de véhicules vous donnent l'embaras du choix...

Et l'envie de prévoir un petit stationnement pour une New Beetle !

Valeur approximative de 6000 \$. Le gagnant devra répondre à une question mathématique. Tous les détails et le règlement du concours chez ces trois concessionnaires.

Êtes-vous fait pour Volkswagen?

**Automobiles Rimar**  
5500, boul. Métropolitain Est  
St-Léonard, 253-4888

**Centre-Ville Volkswagen**  
324, rue Peel  
Montréal, 846-1717

**Duval Volkswagen**  
400, boul. Roland-Therrien  
Longueuil, 679-0890

# Un penchant pour le sport!

Chaussures multisports  
**FILA Barricade Canvas**  
Pour homme  
Prix cour. 89,99

**49.99**  
Rabais de **40\$**



Chaussures multisports  
**REEBOK ACT 2000**  
Pour homme  
Prix cour. 89,99

**79.99**  
Rabais de **10\$**



Chaussures multisports  
**NEW BALANCE MX605**  
Pour homme  
Prix cour. 89,99

**79.99**  
Rabais de **10\$**



Chaussures multisports  
**NIKE Air Edge Max II**  
Pour homme  
Prix cour. 129,99

**119.99**  
Rabais de **10\$**



Chaussures de jogging  
**NIKE Air Perseus**  
Pour homme et femme  
Prix cour. 99,99

**89.99**  
Rabais de **10\$**



Chaussures de jogging  
**ADIDAS Neo-Response**  
Pour homme  
Prix cour. 99,99

**89.99**  
Rabais de **10\$**

## sports experts

**Anjou**  
Les Galeries d'Anjou  
354-2995  
7201, boul. les Galeries d'Anjou  
353-9000  
**Beloeil**  
Mail Montenach  
467-7201  
**Boucherville**  
Promenades Montarville  
655-6003

**Brossard**  
Mail Champlain  
671-7275  
**Chambly**  
533, boul. Périgny 658-0561  
**Châteauguay**  
298, boul. d'Anjou 699-3939  
**Joliette**  
50, rue Gauthier N. 756-1645  
**LaSalle**  
Carrefour Angrignon  
365-1286

**Laval**  
Carrefour Laval  
682-0032  
Centre Laval  
688-1021  
**Longueuil**  
Place Longueuil  
463-3452  
**Montréal**  
Centre-Ville  
930, rue Ste-Catherine O.  
866-1914

Centre Maisonneuve  
2951, rue Sherbrooke E.  
522-5106  
Place Versailles  
7275, rue Sherbrooke E.  
355-2330

**Pointe-Claire**  
Centre Fairview  
694-8181  
**Repentigny**  
Les Galeries Rive-Nord  
581-3220

**Rosemère**  
Les Galeries Mille-Iles  
437-1933  
**St-Bruno**  
Les Promenades St-Bruno  
653-1364  
**St-Eustache**  
200, boul. Arthur-Sauvé  
472-5485  
**St-Jean-sur-Richelieu**  
Le Carrefour Richelieu  
348-0937

**St-Jérôme**  
Carrefour du Nord  
432-9400  
**St-Sauveur-des-Monts**  
Les Galeries des Monts  
227-4617  
**Ste-Adèle**  
Les Promenades Ste-Adèle  
229-2812  
**Salaberry-de-Valleyfield**  
277, rue Victoria  
377-9000

**Sorel**  
Promenades de Sorel  
746-1213  
**Terrebonne**  
Les Galeries Terrebonne  
471-3688  
**Ville Mont Royal**  
Centre Rockland  
735-4751  
**Ville St-Laurent**  
La Place Vertu  
745-3202

Tous les articles, couleurs ou grandeurs ne sont pas nécessairement disponibles dans tous nos magasins. Les produits illustrés servent à titre de référence seulement et peuvent être différents des produits annoncés. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Les prix sont en vigueur jusqu'à épuisement de la marchandise ou jusqu'à la fermeture, le dimanche 5 avril 1998.

# TELETOON

The Animation Station = La Station de l'Animation

## La fièvre de Pâques

Quelle surprise!  
Jacques, le lapin de Pâques,  
décide de quitter son emploi.

Dimanche 12 avril,  
12 h et 18 h 30.

Pour être sûr  
de ne rien manquer...

Abonnez-vous  
à TÉLÉMAX de Vidéotron.

(514) 281-1711  
ou 1 800 361-9350

RABAIS DE  
**50%**  
sur l'installation  
plus un mois gratuit!

Appelez-nous dès maintenant!  
Cette offre prend fin le 30 avril 1998.

**Vidéotron**

\*En conservant votre abonnement au service de base et à TÉLÉMAX pendant 5 mois consécutifs, vous obtiendrez le 6<sup>e</sup> mois gratuit. Si vous étiez déjà abonné au service de base et que vous ajoutez TÉLÉMAX pendant 5 mois consécutifs, vous obtiendrez le 6<sup>e</sup> mois de TÉLÉMAX gratuit. Cette offre s'adresse aux personnes non abonnées au service de base du câble ou à TÉLÉMAX depuis au moins 60 jours dans les régions résidentielles desservies par Vidéotron. L'offre est en vigueur jusqu'au 30 avril 1998. Elle ne peut être combinée à aucune autre offre. Elle est non remboursable et conditionnelle à une approbation de crédit. Toutes les en sus. La programmation présentée est sujette à changement sans préavis.

**TELEMAX**  
Le maximum de la télé sans décodeur.

# Les 38 erreurs du Dr Cardigos: les médecins à risque doivent être dénoncés

MARIE-FRANCE LÉGER

Après révision de 5123 dossiers passés entre les mains du pathologiste Norberto Cardigos au centre hospitalier Anna-Laberge de Châteauguay, entre 1994 et 1997, 38 erreurs de diagnostic ont été relevées dont sept, plus graves, ont nécessité un traitement médical différent.

Depuis cette affaire, le Collège des médecins du Québec a décidé de talonner les médecins malades, quitte à recourir à la suspension d'urgence — 1500 à 2000 plaintes sont déposées chaque année contre une trentaine d'entre eux — et d'encourager leurs confrères à les dénoncer s'il y a refus d'arrêt de travail. Dans la foulée, le Collège commence à développer des « indicateurs de performance » du travail des médecins qui permettraient d'identifier les professionnels à risque.

« Ça ne constitue pas de la délation, prévient le docteur Jean-Claude Fortin, responsable au Collège de la politique sur le suivi des médecins aux prises avec une maladie physique ou mentale. Mais il y a une responsabilité des médecins qui traitent leurs collègues. Ils doivent sensibiliser le malade, le convaincre qu'il doit cesser de pratiquer ou de réduire ses activités et, le cas échéant, signaler le cas aux autorités compétentes. »

Le médecin traitant du docteur Norberto Cardigos, soigné pour une tumeur au cerveau, n'aurait soufflé mot de la dégradation de l'état de son patient aux autorités du centre hospitalier Anna-Laberge. Le pathologiste a pris sa retraite en juin 1997, quelques mois après sa suspension par le Collège. Une première enquête avait révélé l'existence d'une vingtaine de diagnostics erronés, en 1996 et 1997, dont quatre assez graves. Pour rassurer la population, le centre hospitalier a décidé en octobre dernier d'étendre les analyses jusqu'à 1994. Un travail de grande ampleur, qui a nécessité le réexamen de 30 000 lames.

Cette nouvelle enquête a permis de détecter 18 autres cas parmi lesquels il y avait « des différences d'interprétation » dans les diagnostics. Dans deux ou trois cas, on a recommandé des « approches thérapeutiques différentes », a indiqué hier le docteur François Charette, directeur des soins professionnels au Centre hospitalier Anna-Laberge. À ce jour, l'hôpital ne fait l'objet d'aucune poursuite judiciaire touchant le cas Norberto Cardigos. « Dans les 18 derniers cas, ce n'était pas des cas aussi importants. Ce n'était pas des cas aussi troublants (que dans la première partie de l'enquête) », a précisé de son côté le docteur Roch Bernier, pré-

sident du Collège des médecins du Québec, qui a refusé de commenter davantage la nature des erreurs découvertes. « C'est des cas uniques, les personnes peuvent se reconnaître », a plaidé le médecin.

Rapporté dans *La Presse*, le cas de Mme Georgette Mainville est assez révélateur. Cette femme de 63 ans a subi une vingtaine de séances de radiothérapie inutiles au sein gauche à la suite d'un diagnostic de cancer erroné, attribué au docteur Cardigos.

« Trente-huit cas ! On voit qu'elle n'est pas la seule. Mme Mainville a cru pendant un an qu'elle avait le cancer alors qu'il n'y avait aucune tumeur maligne. Les experts sont en train de voir si elle a gardé des séquelles des séances de radiothérapie », a fait valoir hier son avocat, Martin Tétreault. Me Tétreault cherche depuis plusieurs mois la trace d'autres patients mal diagnostiqués, mais se heurte à des portes closes. « Peut-être que, d'ici quelques jours, d'autres victimes vont se manifester », dit-il.

Depuis janvier, le nouveau programme d'amélioration de l'exercice du Collège des médecins s'attache à identifier des profils de médecins à risque. « Il n'existe à ce jour pas d'indicateurs cliniques. On veut vraiment identifier des profils potentiellement déviants », a souligné pour sa part le docteur Pierre Racette.

# Super VENTE D'ENTREPÔT OBERSON

Le plus grand magasin de patins à roues alignées en Amérique



**Patins**

Reflex pour homme  
Extrême Z pour femme

**169,95 \$**



**OXYGEN**



KR 3.1  
Abec 5

**199,95 \$**



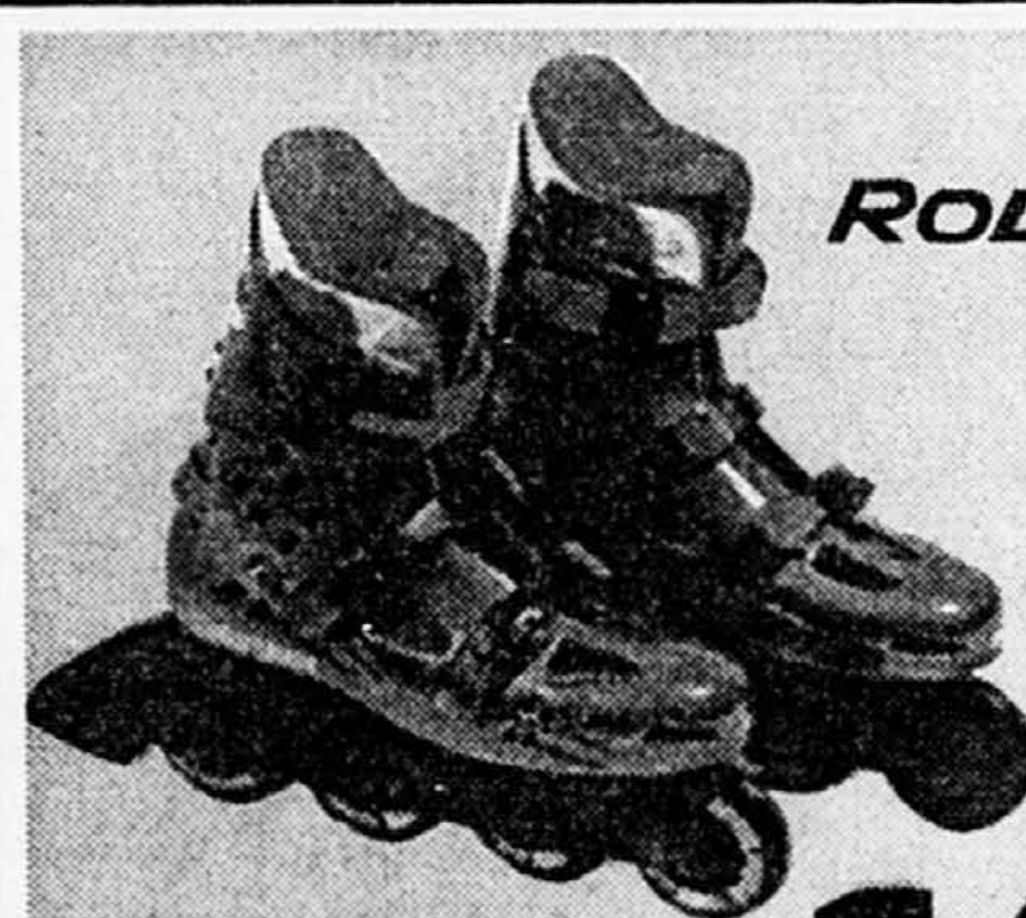
Patins  
XE 5.1

**99,95 \$**

Grandeurs  
• 22/22.5 • 23/23.5

**79,95 \$**

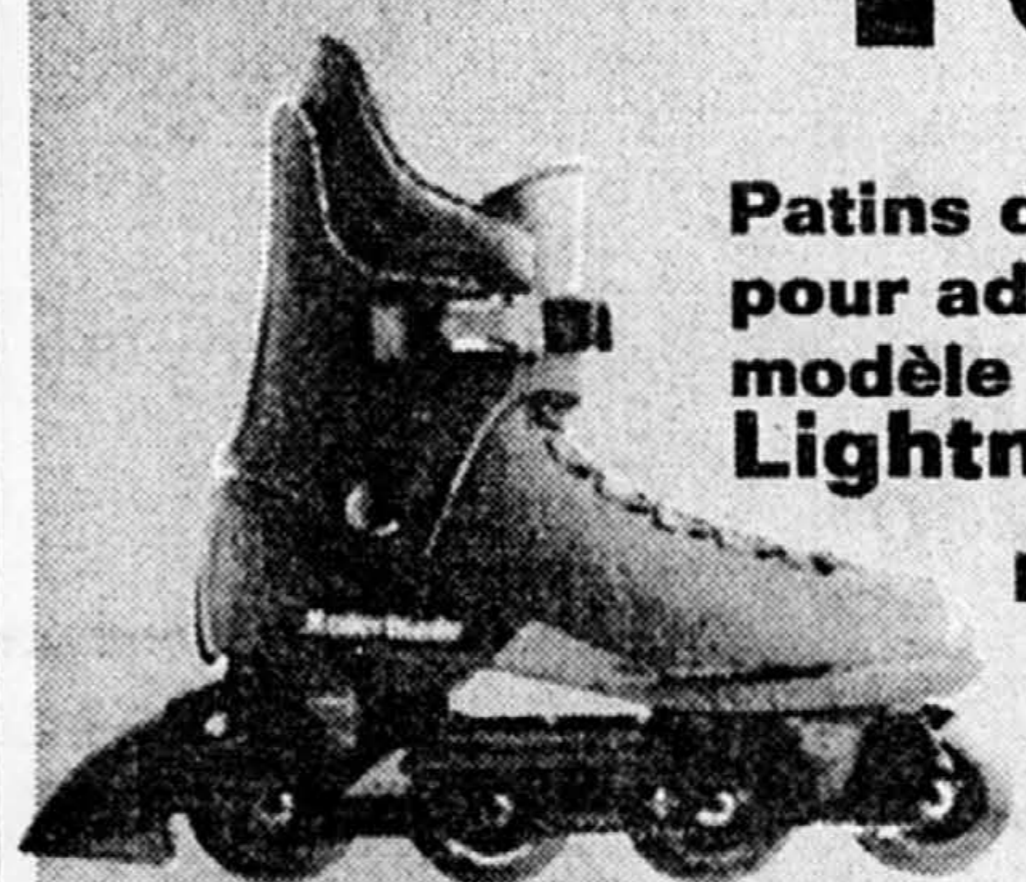
Patins ATV-7 OXYGEN  
**149,95 \$**



ROLLERBLADE

Patins  
Maxxum  
pour homme  
ou femme

**199,95 \$**



Patins de rampes  
pour adultes  
modèle  
Lightning

**79,95 \$**

Patins  
Quantum  
Abec 3

**159,95 \$**

Ensemble ROLLERBLADE  
de 8 roues  
72 mm

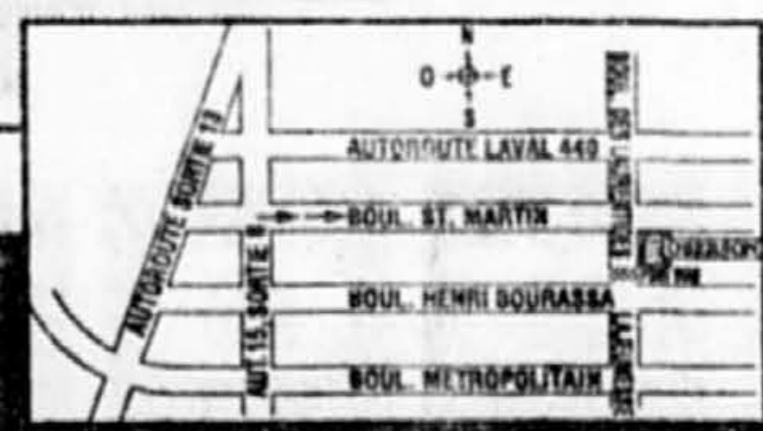
**19,95 \$**



Tous ces articles et ces prix sont disponibles jusqu'à épuisement des stocks.

Une seule adresse au 1355, DES LAURENTIDES, LAVAL

Heures d'ouverture : Lun. au merc. 10h à 18h • Jeu. vend. 10h à 21h • Sam. : 9h à 17h • Dim. : Midi à 17h



# Girard écope 32 mois de prison

Le camionneur roulait à contresens sur l'autoroute 20

MARC THIBODEAU

Bertrand Girard, qui a causé un accident tragique à l'été 1996 en roulant à contresens sur l'autoroute 20, a été condamné hier à 32 mois de prison.

Le juge Robert Lafontaine, de la Cour du Québec, a aussi retiré le permis de conduire du camionneur de 64 ans pour une durée de six ans.

Le magistrat a notamment invoqué à l'appui de sa décision la gravité du crime reproché à M. Girard, ainsi que son alcoolémie au moment de l'accident, qui était plus de deux fois supérieure à la limite autorisée.

Il a longuement énuméré l'impact physique et psychologique dévastateur du drame sur la famille d'Yves Thiffault, tué lors de l'accident, en s'inspirant d'un compte rendu préparé par la conjointe de la victime, Marie Dell'aniello.

Le juge Lafontaine a par ailleurs invoqué, comme facteurs atténuants, l'absence d'antécédents judiciaires de M. Girard ainsi que les remords qu'il éprouve.

À la sortie de la cour, Mme Dell'aniello a déclaré « qu'une étape était franchie » pour elle et ses trois fillettes, âgées aujourd'hui entre trois et 10 ans.

Les enfants étaient à bord du véhicule familial lorsque l'accident est survenu le 30 août 1996, quelques minutes après que M. Girard eut fait demi-tour sur l'autoroute tout en demeurant sur la même voie. Elles devaient partir quelques jours plus tard avec leurs parents pour réaliser un tour du monde en voilier.

L'une des fillettes, plongée dans le coma en raison du violent impact, souffre encore aujourd'hui de troubles cognitifs. Les autres ne présentent pas de séquelles physiques, mais demeurent très fragiles au plan psychologique.

En dépit de l'importance de l'épreuve subie, Mme Dell'aniello a indiqué hier qu'il ne lui revenait pas de dire si la peine retenue par la cour est suffisante. « Pour nous, c'est une étape de plus », a-t-elle indiqué.

La mère s'est félicitée néanmoins d'avoir préparé un dossier étoffé pour la cour. « Si on ne l'avait pas fait, le procureur nous a dit qu'il (Girard) s'en serait sans doute tiré avec une peine beaucoup plus légère », a-t-elle commenté.

Le procureur de la Couronne, Jacques Pothier, a déclaré pour sa part que le juge Lafontaine avait pris une « bonne » décision. « Ça correspond à la jurisprudence », a-t-il indiqué.

L'avocat de M. Girard, Charles André Ashton, juge quant à lui que la peine imposée est « sévère » pour son client, mais il ne s'attend pas pour autant à déposer un appel.



Bernie Nauss, assis près de sa maison à Parkhill, en Ontario.

# Les gagnants du gros lot de 22,5 millions ont des ennuis avec la justice

Presse Canadienne  
TORONTO

En gagnant le gros lot de 22,5 millions au jeu de loto Super-7, vendredi, la chance a tourné pour Bernard et Krista Nauss, un couple dont la vie se résumait jusqu'à présent à « une lutte quotidienne » et qui avait récemment eu maille à partir avec la loi.

Il y a à peine un an, à la suite d'une perquisition policière à leur domicile de Parkhill, au nord-ouest de London, en Ontario, tous deux étaient accusés de possession de stupéfiants, de biens volés et d'une arme prohibée.

Selon l'agent Lyle Smith, de la Police provinciale ontarienne, la plupart des accusations sont toujours pendantes devant les tribunaux. Le procès doit avoir lieu le 10 juin.

L'agent Smith a précisé que Bernard Nauss a déjà été condamné à une amende sous l'accusation de possession d'une arme prohibée et d'entreposage inadéquat d'une arme à feu. La même accusation contre Krista Nauss a été retirée.

« Il y a environ un an, nous étions dans le trouble, et maintenant cela arrive », a confié Mme Nauss au quotidien *Toronto Sun*.

M. Nauss avait décrit sa vie, jusqu'à présent, comme une « lutte quotidienne », ajoutant que les choses seraient désormais « plus faciles ».

Quand il a annoncé à sa femme que leur billet de loterie leur valait le gros lot de 22,5 millions tiré vendredi dernier, celle-ci n'en a d'abord pas tenu compte. Elle s'est rendue à une vente-débaras, et ce n'est qu'ensuite que le couple est allé faire confirmer qu'il avait bel et bien le billet gagnant.

L'Ontario Lottery Corporation leur a remis lundi un chèque au montant de 22,5 millions — le plus gros montant remporté par un gagnant unique dans toute l'histoire des loteries au Canada.

Les Nauss affirment qu'ils demeureront à Parkhill, une ville de 1600 habitants. C'est là qu'ils font l'élevage de chiens boxers et exploitent leur garage.

Le couple a un fils de 15 ans. M. Nauss a également quatre filles nées d'un précédent mariage.

# « Mom Boucher »: la défense fera entendre un associé du délateur « Godasse » Gagné

YVES BOISVERT

Les avocats de Maurice « Mom » Boucher feront entendre huit témoins en défense à son enquête préliminaire, dont un dénommé Steve « Mon oncle » Boies, vendeur de drogue associé au délateur Stéphane Gagné.

Le Hells Angel Boucher, 44 ans, président de la division des « Nomads », est accusé des meurtres prémédités des gardiens de prison Diane Lavigne et Pierre Rondeau. Il les aurait commandés à ses exécutants. Un des meurtriers, Stéphane « Godasse » Gagné, 28 ans, est le principal témoin de la Couronne.

Gagné a complété son témoignage hier matin, après six jours de contre-interrogatoire de l'avocat Jacques Larochelle, de la défense.

La Couronne a ensuite fait entendre des conversations téléphoniques de motards dans le sillage des Nomads, enregistrées par la police. La première l'a été le 26 juin 1997, date du meurtre de Mme Lavigne. Les trois autres ont été enregistrées le 6 décembre 1997, une journée après l'arrestation de Gagné.

Une ordonnance de non-publication nous interdit de dévoiler le contenu de la preuve jusqu'à la fin du procès — si le juge Bonin conclut qu'il doit y en avoir un.

Le collègue du gardien Pierre Rondeau, M. Robert Corriveau, a également témoigné de ce qu'il a vécu le 8 septembre 1997 au matin, quand deux hommes armés sont venus tirer sur le fourgon cellulaire où Rondeau et lui se trouvaient. Rondeau est mort devant lui, qui n'a pas été blessé.

Fait relativement peu habituel pour une enquête préliminaire, la défense fera entendre huit témoins. Parmi ceux-ci, trois gardiens de la prison de Bordeaux qui ont quitté le travail à peu près au moment où Diane Lavigne a pris la route, le jour où elle a été tuée. Un quatrième témoin sera une dame qui a vu quelqu'un mettre le feu à la voiture ayant servi à la fuite des assassins de Rondeau. Les deux suivants seront des experts en balistique.

Les deux derniers risquent de soulever un intérêt particulier: le vendeur de drogue Steve Boies, qui a travaillé dans l'organisation de Gagné, sera appelé à la barre. Suivra ensuite un policier de l'escouade Carcajou, l'agent Pierre Samson, qui a été en contact avec Gagné.

Si l'enquête n'est pas terminée vendredi, elle se poursuivra le 11 mai.

# IMBATTABLE!

Offre d'une durée limitée

CR-V 4x4  
**298\$\***  
par mois, location 48 mois

**TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS**



ou seulement

**25 800\$\*\*** à l'achat

**GARANTIE 5 ANS • 100 000 KM**

- Système *RealTime* à 4 roues motrices
- Air climatisé
- Freins ABS
- Groupe électrique
- Régulateur de vitesse
- Radio AM/FM stéréo
- Table de pique-nique
- Et bien plus...

\*Location-bail offerte exclusivement par Honda Canada Finance Inc. portant sur le CR-V LX 1998 (modèle RD174W) neuf. Échange ou comptant de 3 950 \$, la première mensualité et un dépôt de garantie de 350 \$ sont exigibles. Taxes, assurance et immatriculation en sus. Limite de 96 000 km, frais de 0,10 \$ le kilomètre excédentaire. Sujet à l'approbation du crédit. \*\*P.D.S.F pour le CR-V LX 1998 (modèle RD174W). Transport, préparation (850 \$), taxes, immatriculation et assurance en sus. Offre d'une durée limitée. Photo à titre indicatif. Tous les détails chez votre concessionnaire Honda.

VOS CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

**H O N D A**

CONÇUES ET CONSTRUITES  
SANS CONCESSION.





## Hommage à Freddie Mercury

Concert avec Queen, David Bowie, George Michael, Elton John, Metallica et plusieurs autres qui s'unissent dans la lutte contre le sida.

Samedi 18 avril, 20 h.

Pour être sûr de ne rien manquer...

Abonnez-vous à TÉLÉMAX de Vidéotron.

(514) 281-1711  
ou 1 800 361-9350

RABAIS DE  
**50%**  
sur l'installation plus un mois gratuit.

Appelez-nous dès maintenant !  
Cette offre prend fin le 30 avril 1998.

**Vidéotron**

\*En conservant votre abonnement au service de base et à TÉLÉMAX pendant 5 mois consécutifs, vous obtiendrez le 6<sup>e</sup> mois gratuit. Si vous êtes déjà abonné au service de base et que vous ajoutez TÉLÉMAX pendant 5 mois consécutifs, vous obtiendrez le 6<sup>e</sup> mois de TÉLÉMAX gratuit. Cette offre s'adresse aux personnes non abonnées au service de base du câble ou à TÉLÉMAX depuis au moins 60 jours, dans les régions résidentielles desservies par Vidéotron. L'offre est en vigueur jusqu'au 30 avril 1998. Elle ne peut être combinée à aucune autre offre. Elle est non remboursable et conditionnelle à une approbation de crédit. Toutes taxes en sus. La programmation présentée est sujette à changement sans préavis.

**TELEMAX**  
Le maximum de la télé sans décodeur.

## Les crues printanières

# Québec va aider la cinquantaine de municipalités inondées

La Presse et PC

Les débordements de rivières continuent de faire des dégâts dans plusieurs régions du Québec, même si le niveau général des cours d'eau s'est stabilisé hier.

Une cinquantaine de municipalités, dont 30 en Montérégie, sont aux prises avec des inondations. On estime à environ 35 le nombre de cours d'eau qui sont sortis de leur lit, parmi lesquelles on retrouve les rivières Châteauguay et l'Acadie en Montérégie, Saint-François en Estrie, l'Assomption, l'Achigan et Ouareau dans Lanaudière, et Chaudière, en Beauce.

Selon la Sécurité civile, 1600 maisons ont été inondées et 1000 personnes ont été évacuées dans ces différentes régions. Et l'on craint que la situation ne s'aggrave au cours des prochaines heures en raison de la pluie, surtout dans les régions situées au nord du Saint-Laurent, pour lesquelles Environnement Canada prévoit des précipitations de l'ordre de 30 à 50 mm aujourd'hui.

Déjà, le premier ministre Lucien Bouchard, qui s'est rendu en Beauce hier pour voir l'étendue des dégâts, a annoncé que le conseil des ministres allait adopter aujourd'hui une série de mesures pour aider les municipalités touchées par la crue soudaine des eaux, causée par la fonte rapide de la neige et de la glace.

De façon générale, la situation est restée stable hier en Montérégie. Deux embâcles se sont formés sur la rivière L'Acadie, mais la Sécurité civile a estimé qu'il n'était pas nécessaire d'intervenir pour l'instant. La situation devrait demeurer stable dans les prochains jours, estime la Sécurité civile, car les précipitations attendues — entre 10 et 20 mm — ne seront pas trop fortes.

Plusieurs routes de la région sont toujours fermées à la circulation, dont la 132 à Dundee Centre, la 138 entre Huntingdon et Trout River et entre Ormstown et Sainte-Martine, la 209 à Saint-Chrysostome, la 202 entre Huntingdon et Herdman et la 223 à Saint-Basile-le-Grand et à Carignan. La voie de droite de l'autoroute 20 est également fermée à la hauteur de Saint-Zotique, dans les deux directions.

La totalité des quelque 30 000 abonnés d'Hydro-Québec affectés par des pannes d'électricité à compter de la soirée de lundi avait retrouvé le courant hier soir. La plus importante panne, qui a touché les 17 000 abonnés du poste Rouville, dans le secteur de Mont-Saint-Hilaire, avait été causée par la chute d'un conducteur sur la ligne reliant le poste à celui de Boucherville.

En Estrie, le centre-ville de Sherbrooke a été partiellement inondé à la suite de l'augmentation de plus de deux mètres du niveau de la rivière Saint-François depuis samedi. À Coaticook, toujours dans les Cantons de l'Est, la crue de la rivière du même nom a causé d'importants dommages, notamment à un pont couvert, en



La rivière Coaticook est devenue torrent, hier. Les dommages sont particulièrement importants dans le parc de la gorge de Coaticook, où le pont couvert érigé à l'entrée tenait de peine et de misère en après-midi.

plus de forcer l'évacuation d'une trentaine de personnes lundi soir. Son niveau a cependant baissé au cours des dernières heures.

Le niveau de la rivière Chaudière, en Beauce, avait baissé d'une quarantaine de centimètres hier. À Sainte-Marie, la situation s'était légèrement améliorée, mais les écoles sont restées fermées pour une deuxième journée. Un gigantesque embâcle demeurerait en place en amont de la ville, mais laissait passer l'eau pour l'instant.

La crue de la rivière L'Assomption, dans Lanaudière, a aussi entraîné l'évacuation d'une soixantaine de maisons dans la municipalité de L'Assomption. La

rivière Bécancour, dans le Coeur-du-Québec, en inquiète aussi plusieurs, car à la suite de son débordement, de gros morceaux de glace ont bloqué plusieurs rues de la ville de Bécancour.

La Sécurité civile a également signalé des débordements significatifs dans les régions de Québec, Montréal et Laval, sans compter de nombreuses fermetures de routes et de ponts dans les secteurs inondés.

Le Québec n'est pas la seule province à être touchée par les inondations. Plusieurs secteurs du sud de l'Ontario, où des records de température ont été battus hier, font en effet l'objet de mesures d'urgence.

## Dans l'eau froide jusqu'au cou

MARTHA GAGNON

Patrick Saint-Laurent, son frère Neil et sa femme, Laura Lemieux, enceinte de quatre mois et demi, ont vécu des moments stressants, tard lundi soir, lorsque leur automobile est brusquement tombée en panne sur une route inondée et voilée par le brouillard à Carignan.

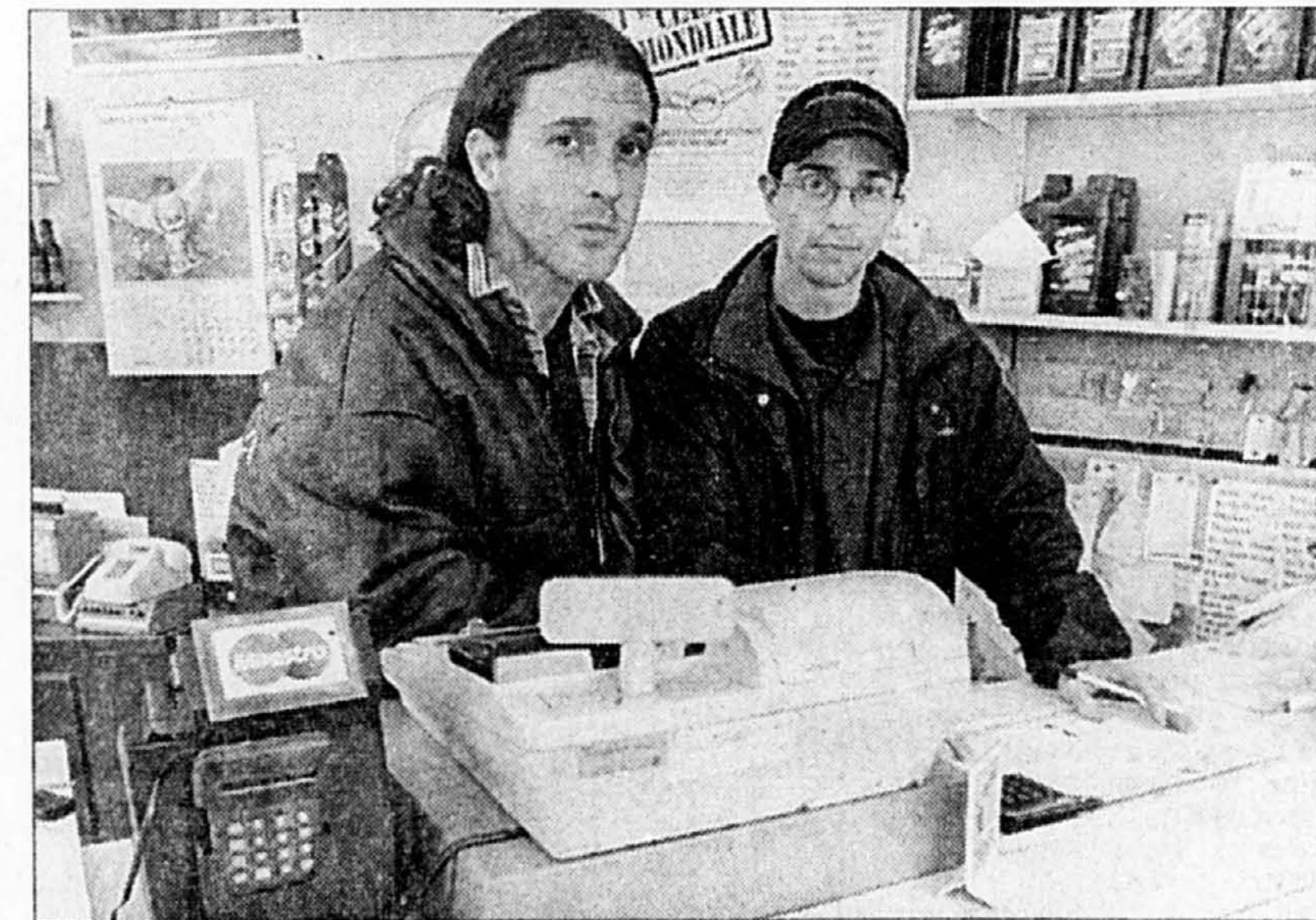
« Sans qu'on ait le temps de voir l'eau sur la route, le moteur s'est arrêté et une vague impressionnante a frappé la voiture, a raconté hier Neil Saint-Laurent. Nous sommes sortis en vitesse. Il y avait beaucoup d'eau. Jusqu'à la hauteur de mes genoux et je mesure près de deux mètres. Impossible d'obtenir de l'aide dans les environs. On a donc décidé de sauter par-dessus une clôture et de traverser deux immenses fossés remplis d'eau pour se rendre à l'autoroute faire de l'auto-stop. Une expédition que nous ne sommes pas prêts d'oublier. »

L'incident est survenu sur le chemin Brunelle, une voie de service qui longe l'autoroute 10 à Carignan. Le groupe se rendait chez un parent à Saint-Luc, alors qu'il pleuvait et que la visibilité était difficile en raison du brouillard et de l'absence d'éclairage causée par la panne électrique.

« Une fois dans le fossé, j'avais de l'eau glacée jusqu'au cou, poursuit Neil Saint-Laurent. J'avais péniblement avec ma blonde sur mes épaules qui avait une peur bleue, surtout que j'enfonçais parfois. Patrick nous suivait. Après avoir escaladé la clôture en métal, Laura est tombée dans l'eau dans l'autre fossé de plus de dix mètres. »

Ils se sont retrouvés sur l'autoroute 10 complètement transis et paniqués. Il leur a fallu attendre un certain temps avant qu'un bon samaritain ne s'arrête. « On faisait des signes de détresse mais les autos continuaient de circuler, explique Patrick. Et finalement quelqu'un s'est arrêté. Un certain Jean-Pierre, très sympathique, qui a mis sa chaufferette au maximum et nous a conduits rapidement à l'hôpital à Saint-Jean-sur-Richelieu. »

Son frère ajoute que « sa température corporelle était près de l'hypothermie. Laura a eu un choc nerveux ». Encore hier, elle n'était pas vraiment remise de



Après les événements de la veille, Neil et Patrick Saint-Laurent n'avaient pas vraiment le goût de travailler à leur garage, hier matin.

ses émotions et ne voulait surtout pas se remémorer les événements de la veille.

Neil Saint-Laurent aimerait bien retracer l'homme qui les a conduits à l'hôpital. « Dans notre énervement, on a oublié de lui demander son nom de famille et son numéro de téléphone. On voudrait le remercier d'une façon spéciale en l'invitant au restaurant, en faisant nettoyer son auto que nous avons salie ou autre chose. Si le monsieur à la Dodge Néon verte veut se manifester, nous serons ravis. »

Hier après-midi, Patrick Saint-Laurent est retourné avec son frère sur le chemin Brunelle pour reprendre possession de sa voiture avec l'aide d'une remorqueuse. La route était cependant moins inondée que la veille. Ils disent n'avoir vu aucune indication ou barrière lorsqu'ils se sont aventurés sur cette voie de service, mardi, vers 23 h 30.

Selon la mairesse de Carignan, Renée Legendre, le chemin Brunelle est habi-

tuellement l'un des premiers où des mesures de sécurité sont prises lors d'inondations. « Je ne comprends pas ce qui a pu se passer, dit-elle. La visibilité était très réduite et ils n'ont évidemment rien vu. »

Mme Legendre ajoute qu'il « arrive malheureusement que des gens enlèvent les panneaux de signalisation, des rubans de sécurité et même des barrières. Le non-respect de la signalisation nous pose des problèmes. C'est toujours à recommencer. »

Selon le service de police, le niveau d'eau sur le chemin Brunelle était de la hauteur des portières du véhicule en panne et peut-être plus élevé. À chaque inondation, le même phénomène se produit.

En quittant le garage où ils travaillent à Montréal-Nord, Patrick et Neil Saint-Laurent étaient visiblement tout chavirés de retourner sur les lieux de leur expédition nocturne sur la Rive-Sud. « Les inondations, on les a vues de près », dit Patrick.

## Les crues printanières

# 17 000 clients d'Hydro dans le noir

ANDRÉ NOËL

Les intempéries de lundi soir ont provoqué la rupture d'une ligne de haute tension reconstruite après le verglas de janvier, entre les postes de Boucherville et de Saint-Césaire, ce qui a plongé 17 000 clients de la Rive-Sud dans le noir.

Sous le poids du verglas, les trois lignes de 230 kilovolts s'étaient effondrées entre les deux postes. C'est ce qui avait causé une panne d'un mois en Montérégie. Des ouvriers ont alors reconstruit deux lignes avec des poteaux de bois, et ont diversifié l'alimentation du poste stratégique de Saint-Césaire. Ils ont aussi refait un des deux liens entre le petit poste de Rouville et une des deux nouvelles lignes de 230 kV.

Vers 20 h 30, lundi, un des câbles s'est enroulé autour d'un autre câble sur une des deux lignes de 230 kV, celle-là même qui avait été reliée au poste de Rouville. Ce dernier est tombé hors tension. La panne a affecté plusieurs municipalités de la Montérégie, dont Mont-Saint-Hilaire, Beloeil, McMasterville, Otterburn Park, Sainte-Angele-de-Monnoir et Saint-Jean.

Des équipes d'urgence ont branché la plupart de ces municipalités à d'autres sources d'électricité. Quelque 13 000 clients ont ainsi retrouvé le courant entre 21 h, lundi, et 4 h hier matin. Mais 4300 clients de Saint-Hilaire ont été privés de courant presque toute la journée. Il devait être rétabli hier soir.

Des employés d'Hydro-Québec ont tenté de trouver la source du problème dès que la panne a été signalée, a dit Jean-Claude Lefebvre, porte-parole de la société d'État. Mais le brouillard leur compliquait la tâche.

« Ils ne pouvaient pas voir le sommet des pylônes, tellement la visibilité était nulle, a dit M. Lefebvre. Il a fallu survoler la ligne en hélicoptère en fin de matinée (hier), et c'est là qu'on a pu remarquer qu'un câble s'était enroulé autour d'un autre. »

Au total, environ 24 000 foyers ont été privés d'électricité au Québec, pendant une ou plusieurs heures, surtout en Montérégie, en Estrie, dans les Laurentides et près de Hull. Les problèmes étaient cependant moins importants qu'au poste de Rouville.

M. Lefebvre a dit qu'Hydro-Québec avait entrepris un programme d'inspection des lignes affectées par le verglas.

« Chaque semaine, on règle des problèmes pour éviter des pannes, a-t-il dit. Jusqu'à maintenant, on a fait 70 % du travail. Par ailleurs, Hydro est engagée dans un vaste programme de reconstruction. »

## Réduction du débit du fleuve

ANDRÉ NOËL

La Commission mixte internationale a réduit de moitié le débit du fleuve Saint-Laurent à la hauteur de Cornwall parce que l'eau est déjà très haute autour de Montréal, a indiqué hier Ed Eryuzlu, un des responsables du contrôle.

Samedi, les autorités laissaient couler 10 200 mètres cubes par seconde au barrage de Cornwall, entre l'Ontario et l'État de New York. Depuis, elles ont réduit le débit à 12 reprises, si bien qu'hier, il ne s'écoulait plus que 4700 m<sup>3</sup>/s, a dit M. Eryuzlu.

Cette décision a été prise alors que l'administration de la Voie maritime du Saint-Laurent menaçait de poursuivre la Commission mixte devant les tribunaux. La Voie maritime estimait que le débit trop élevé rendait la navigation périlleuse.

Le président intérimaire de l'administration de la Voie maritime, Michel Fournier, dénonçait les pressions de deux sénateurs de l'État de New York, qui faisaient pression pour baisser le niveau du lac Ontario afin de protéger les intérêts de riches riverains, notamment à Rochester.

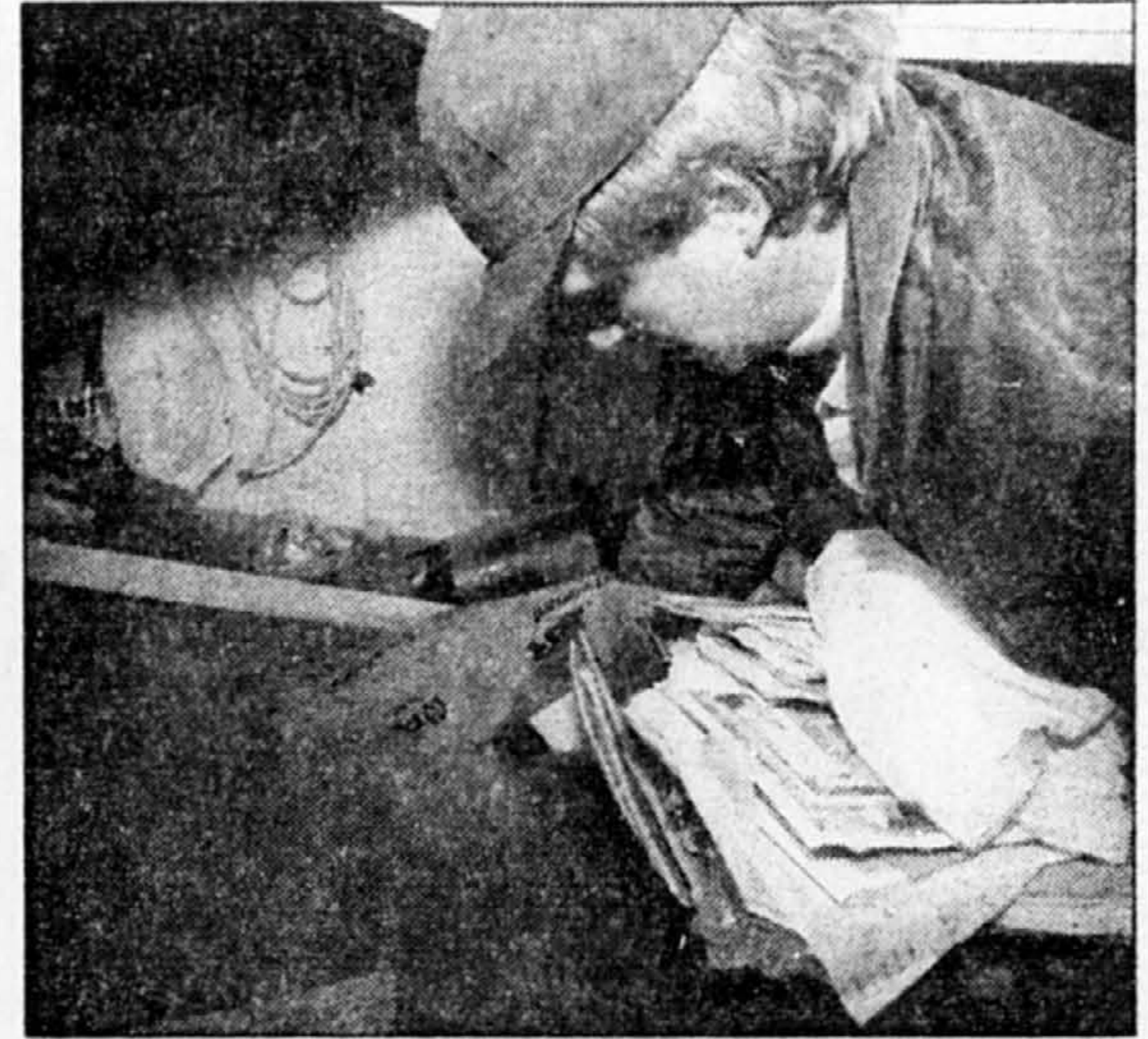
La Commission mixte est un organisme canado-américain qui gère le bassin du Saint-Laurent. Elle comprend divers comités, dont le conseil sur le contrôle du débit du Saint-Laurent, dont M. Eryuzlu est le secrétaire.

« Nous avons laissé s'écouler 10 000 m<sup>3</sup>/s durant le mois de mars en prévision de la crue printanière, a-t-il dit. Il était important de baisser le niveau du lac Ontario. C'est ce qui nous permet, maintenant, de le hausser légèrement et de réduire le débit du fleuve. »

Il est plus facile de jouer avec le débit du fleuve qu'avec celui de la rivière des Outaouais, où il n'y a pas de réservoirs importants pour stocker les surplus d'eau.



Jean Gauthier et ses enfants, Alexandre et Émile, devant des « visiteurs » apportés par la crue, rue Bellerive à Carignan.



Hier, Gaétan Moreau a dû aller à la pêche au sous-sol de sa maison de la rue Bellerive, à Carignan.



Pour Alexandre et Émile Gauthier, tout comme pour Charles-Alexandre Brollard et Simon Vallières, de l'île Goyer, les crues n'ont pas nécessairement que des mauvais côtés...



# Les municipalités s'organisent

MARTHA GAGNON

Comme à l'époque récente du verglas, les municipalités s'organisent pour faire face aux inondations dont la durée est imprévisible.

Ainsi, à Carignan, un service de navette d'autobus permet à des résidents des secteurs inondés, dont ceux de l'île Goyer, de circuler de leur demeure aux stationnements mis à leur disposition.

« Les gens ne peuvent pas circuler en automobile sur la route principale, la 223 ou le chemin Bellerive inondés par la rivière l'Acadie, a expliqué hier la mairesse, Renée Legendre. On leur a demandé de laisser leur voiture en sécurité dans des stationnements d'où ils peuvent se rendre ensuite à leur travail ou ailleurs. »

Cette situation touche environ 800 familles. Aux heures de pointe, deux autobus d'écoliers assurent le service qui est toutefois offert 24 heures sur 24 au cas où il se produirait une urgence.

Même la mairesse, qui demeure à l'île Goyer, doit utiliser la navette d'autobus pour se rendre à l'hôtel de ville. « On avait fait la même chose lors des inondations en 93, dit-elle. À chaque sinistre, on apprend à se débrouiller un peu mieux. Je me demande ce qui peut encore nous tomber dessus après le verglas et une crue printanière exceptionnelle. »

La municipalité surveille aussi de près le mouvement des glaces près du pont Goyer. « On a fait venir un brise-glace par mesure de



Gilles Viens et Chantal Saint-Cyr ont utilisé le service de navette mis à leur disposition par la Ville de Carignan pour se rendre à leur travail.

sécurité, explique Mme Legendre. Il interviendra seulement au besoin : pour l'instant, il est préférable de ne pas bouger les glaces. »

Hier, Diane Mainville-Blais, une résidente de Carignan qui habite rue Bellerive, surveillait avec anxiété le niveau de la rivière.

« Heureusement qu'après une inondation en 86, on a fait des travaux pour hausser le terrain de 16 pouces, expliquait-elle. Quand on vit au bord de l'eau, on se prépare. »

Dans la ville voisine, Chambly, où 150 demeures ont été inondées, huit familles avaient décidé hier matin de quitter volontairement leur domicile.

Dans la majorité des villes touchées par les inondations, c'était toujours l'incertitude hier.

« Le niveau des rivières baisse très, très lentement et la situation reste précaire, selon Marc Lavallée, de la Sécurité civile. Tout dépend des prochaines précipitations qui pourraient atteindre de 20 à 40 mil-

limètres et plus aujourd'hui et demain. Les embâcles sont toutefois terminés dans les secteurs de Sainte-Martine et d'Ormstown. »

À Châteauguay, le débit était toujours très élevé hier midi, au-dessus de 1000 mètres cubes. Les inondations affectent une trentaine de municipalités et plus de 1000 résidences. Même le fleuve dans lequel se jettent les différents cours d'eau commence lui aussi à se manifester le long des berges.

À Sherbrooke, les responsables municipaux étaient sur le qui-vive en raison du niveau élevé de la rivière Saint-François. En matinée, quelques résidences avaient été évacuées et on craignait qu'il y en ait d'autres. Un centre d'hébergement a d'ailleurs été ouvert au cas où la situation se dégraderait.

À Coaticook, le maire André Langevin espérait que le pire était passé.

« On a déjà perdu notre pont couvert et une mini-centrale électrique, ce qui pourrait représenter jusqu'à 800 000 \$ de dommages. On n'avait pas vu une telle inondation dans la municipalité depuis 1943 », a-t-il précisé.

Le niveau de la rivière Coaticook commençait à baisser.

La Ville possède quatre petites centrales qui permettent de produire 18 % de l'électricité et de réaliser des économies de 1,5 million. Le maire ignore s'il sera possible de reconstruire la centrale, de même que le pont Rouge qui mène au parc de la Gorge.

« Le pont est dans toutes les brochures touristiques ; il serait dommage de ne pas le reconstruire », dit-il.

# Un médecin aimé de tous meurt emporté par les eaux déchaînées à Frelighsburg

MARTHA GAGNON

Très appréciée dans son milieu de travail, le docteur Marielle Baillargeon, 54 ans, chef de la pédiatrie à l'hôpital du Haut-Richelieu, est morte prisonnière des eaux déchaînées par la débâcle hâtive dans la région de Frelighsburg, près de la frontière américaine.

« Nous sommes bouleversés, a déclaré hier le directeur des services professionnels de l'hôpital de Saint-Jean-Richelieu, le docteur Stephen Morgan, qui venait d'apprendre la triste nouvelle. C'était une femme aimée et respectée de tous. Pour l'hôpital, c'est une grosse perte. »

Le corps du docteur Baillargeon a été retrouvé par des équipes de secouristes hier midi dans la rivière aux Brochets, caché dans un buis-



Marielle Baillargeon

son à 1,5 kilomètre de sa résidence secondaire. Comme elle le faisait souvent, elle s'était rendue lundi à sa maison de campagne, située sur le chemin Richford, sans doute pour vérifier l'état des lieux en raison des inondations.

Selon la police, avant de partir, le docteur Baillargeon, qui demeurait à Candiac, avait prévenu des amis qu'elle leur donnerait un coup de fil dès son arrivée là-bas. En l'absence de nouvelles, ceux-ci ont envoyé des gens vérifier ce qui

se passait. Or, le secteur était inondé et on a retrouvé sa voiture abandonnée, ce qui indiquait qu'elle avait pris le risque d'essayer de se rendre à pied à sa maison.

D'après l'agent Serge Dubord, de la Sûreté du Québec, elle aurait emprunté le chemin privé inondé où il y avait des dépressions d'environ un mètre. Elle serait tombée et aurait été emportée par le courant qui était, semble-t-il, très fort.

La nouvelle a bouleversé plusieurs employés de l'hôpital où elle travaillait depuis dix ans.

« Ce n'était pas une femme qui passait inaperçue, dit Louise Meunier, psychologue à l'unité de psychiatrie qui l'a vue juste avant son départ pour Frelighsburg. Elle était engagée, motivée et très vivante. C'était avant tout une vraie clini-

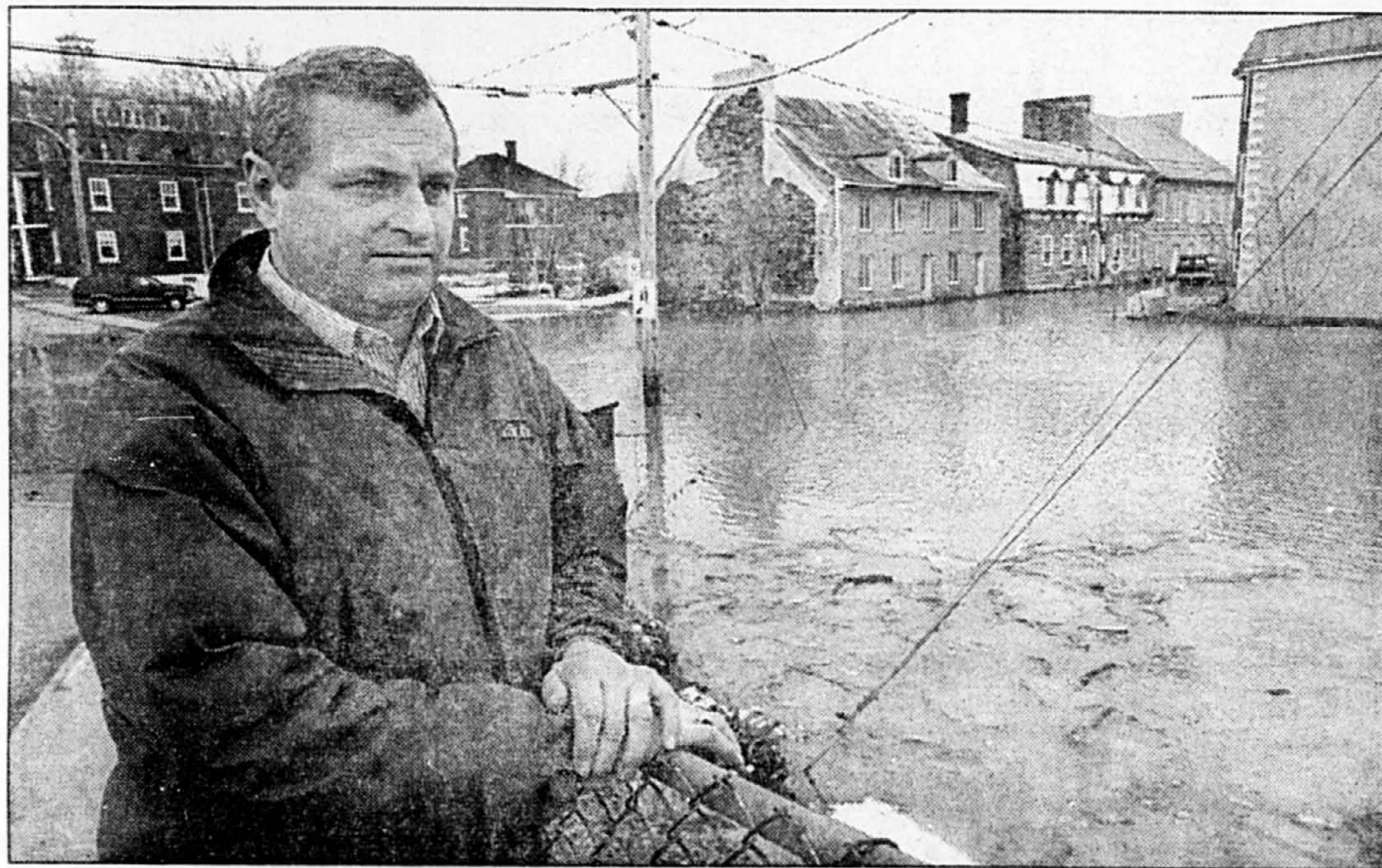
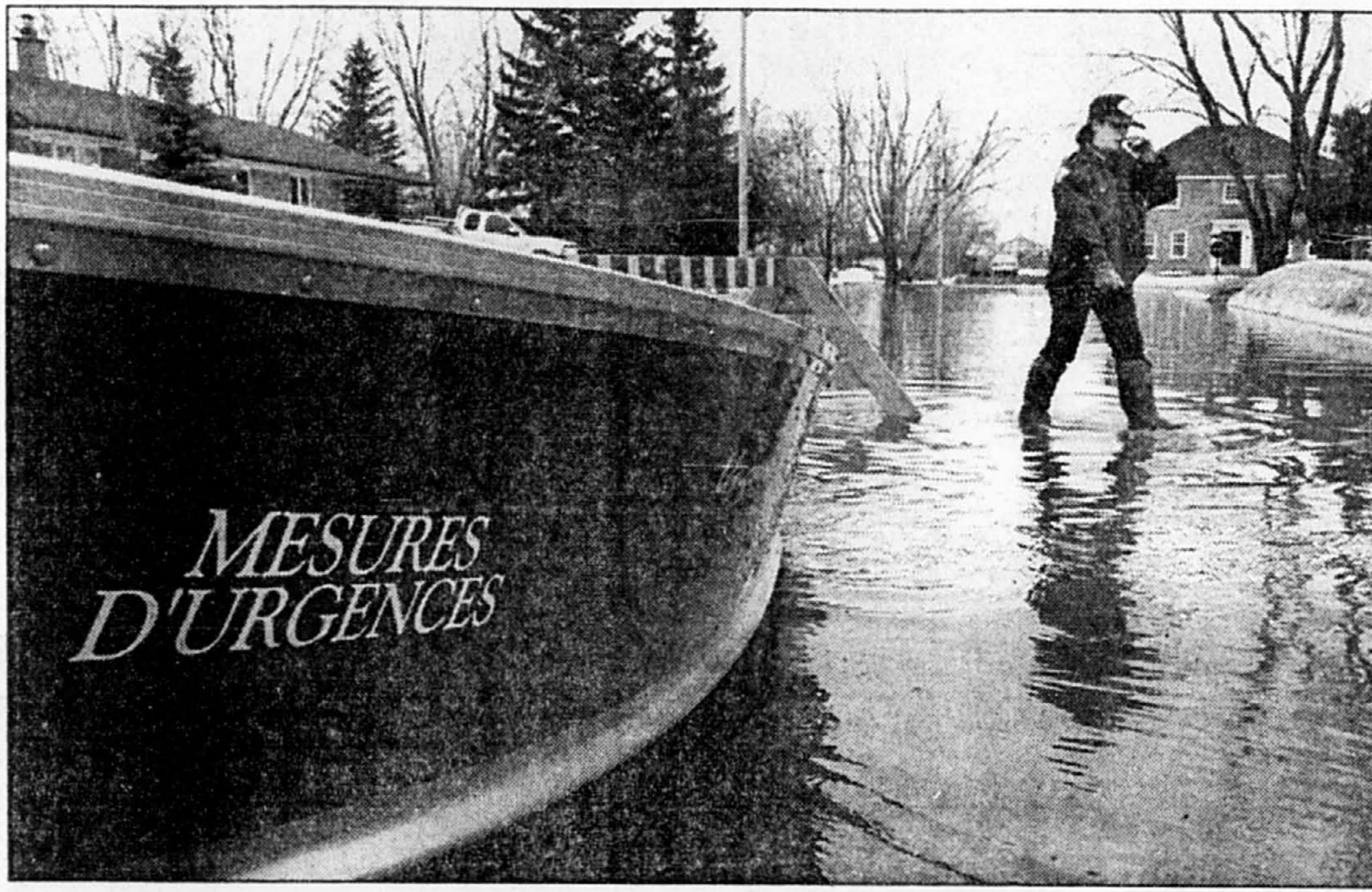
cienne, près de ses malades, les enfants et les adolescents. »

Elle était d'autant plus près qu'elle n'avait pas d'enfant.

Avant de travailler à Saint-Jean-Richelieu, le docteur Baillargeon était à l'hôpital Sainte-Justine. Selon le docteur Morgan, elle s'appropriait à modifier les services de pédiatrie pour réduire les listes d'attente et mieux répondre aux besoins de la population.

Le directeur des services professionnels souligne que « cette mauvaise nouvelle survient au moment où le personnel commence à peine à se remettre de la crise du verglas. Après un hiver difficile, on espérait avoir un beau printemps. Et voilà que nous perdons une collègue dans des circonstances dramatiques où la nature est encore responsable ».

# Les crues printanières



Le maire de L'Assomption, Lionel Martel, se promenait partout afin de reconforter ses concitoyens et de prêter main-forte à l'équipe de 30 bénévoles qui assurent les services d'urgence. Quelque 120 résidences ont été touchées par la crue de la rivière, dont 30 ont été évacuées.

## Les résidents de L'Assomption sur un pied d'alerte

Ils se rappellent l'inondation de 1976

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

La population de L'Assomption est sur un pied d'alerte, le niveau de la rivière ayant dépassé 29 pieds, une première depuis 1976 alors qu'il avait atteint 32 pieds.

Tous espèrent que les météorologues, qui annoncent de fortes pluies pour les prochaines heures, se trompent encore une fois et que le temps vire au froid.

Selon un décompte des mesures d'urgence de la municipalité, 120 résidences ont été touchées, dont 30 ont été évacuées. L'une d'elle logeait huit déficients mentaux. Cette municipalité de la région de Lanaudière compte 11 366 habitants.

Lors du passage de *La Presse* hier après-midi, des personnes épuisées pleuraient, tandis que d'autres, dans des chaloupes, faisaient le tour de leur propriété afin de placer leur mobilier en lieu sûr. La plupart de ces gens n'avaient pas dormi depuis lundi matin.

Des travailleurs s'affairaient à ériger un muret de sacs de sable devant la centrale régionale de Bell Canada.

Le maire, Lionel Martel, se promenait partout afin de reconforter ses concitoyens et de prêter main-forte à l'équipe de 30 bénévoles qui assurent les services d'urgence.

« Nous avons distribué plus de 5000 poches de sable et la Croix-Rouge nous a envoyé 100 lits. Ils sont à la disposition des évacués. Cette nuit nous avons hébergé huit personnes. Ici presque tout le monde se connaît et les familles qui

doivent quitter leur maison trouvent un refuge chez des parents ou amis », a-t-il dit.

Il souhaite que le gouvernement du Québec adopte un décret pour déclarer sa ville zone sinistrée.

Dans la rue Labelle, pas très loin de la rue Beauvillage, l'eau faisait son chemin. Chez le conseiller municipal Émile Goossens, on avait coupé l'électricité par mesure préventive. Beaucoup de meubles ont été sortis à l'extérieur. Sa conjointe, Geneviève Plante, avait les yeux rougis à cause de la fatigue et de quelques larmes.

Chez le voisin, l'eau n'avait pas encore atteint l'entrée de la maison, mais il y en avait toutefois dans la cave. Le fils des occupants, Michel Desnoyers, 38 ans, se souvient très bien de l'inondation de 1976.

« Au sous-sol de la maison, on regardait par les fenêtres et on avait l'impression d'être dans la rivière, dans un aquarium. Moi je ne demeure plus ici, j'habite Mascouche, mais je suis venu voir comment s'organisaient mes parents. Nous avons vidé le sous-sol et nous y avons placé une pompe. Si l'eau s'est rendue dans le sous-sol, c'est à cause du refoulement des égouts », a-t-il indiqué.

« Ce n'est pas comme en 1976 alors que de gros blocs de glace avaient envahi les rues. Aujourd'hui, il n'y a pas de morceaux de glace, seulement de l'eau qui vient de la rivière », a ajouté un homme qui se trouvait là.

Les enfants se sont rendus en classe comme à l'habitude, car les écoles ne sont pas situées dans la zone inondée.

PHOTOS ROBERT MAILLOUX, *La Presse*

### BUREAU EN GROS DES BAS PRIX SUR LA HAUTE TECHNOLOGIE !

Articles de bureau • Bas prix d'entrepôt

**Moniteur 15 po HP et imprimante compris**

**ENSEMBLE COMPLET 1899\$**

Notre prix 2074,00  
Rabais postal\* -175,00

**PRIX APRÈS RABAIS**

41083/38580

**HEWLETT PACKARD IMPRIMANTE COULEUR 670C**

38170

VALEUR : 269,99

**HEWLETT PACKARD ORDINATEUR 3260 PAVILION + MONITEUR + IMPRIMANTE**

P200 MMX	SD RAM 32 Mo	Disque dur 2,1 Go
CD-ROM 16 X	Modem 56 Ko	Moniteur 15 po HP
Graphiques 64 bits	Direct 3D	Haut-parleurs audio Polk

LOUEZ À PARTIR DE 75\$/MOIS SUR APPROBATION DE CRÉDIT - DÉLAI DE 36 MOIS

**Canon IMPRIMANTE COULEUR BJC-4300 720 X 360\***

- Technologie Drop Modulation™ pour des reproductions claires.
- CD-ROM Creative 3,0 Canon compris
- Jusqu'à 5 pages/minute
- Capacité d'impression de bannières

Notre prix 259,99  
Rabais postal -50,00

**PRIX APRÈS RABAIS 209,99** ÉTAIT 279,99

39008

Cartouche de remplacement : Cartouche d'encre couleur Canon, BCI-21CLR 27298

**LOUEZ À PARTIR DE 83\$/MOIS**

Sur approbation de crédit  
Délai de 36 mois

**TOSHIBA ORDINATEUR PORTATIF SATELLITE 300CDs**

P166 MMX	Mémoire vive EDO 16 Mo	Disque dur 2,0 Go
Lecteur CD-ROM 16 max.	WINDOWS 95	

**2299\$** ÉTAIT 2399\$

(Version française aussi offerte - 41908)

41576

**HEWLETT PACKARD IMPRIMANTE COULEUR 692C**

- Impression de 600 x 600 points/pouce
- Imprime 5 pages/min. en noir
- Mémoire vive intégrée de 512 Ko avec mémoire tampon de 32 Ko
- Trousse d'impression couleur HP

**319,99** ÉTAIT 349,99

36993

Cartouche de remplacement : Cartouche d'encre couleur Hewlett Packard HP51649A 27428

**EPSON IMPRIMANTE COULEUR STYLUS 400**

- Impression de 720 x 720 points/pouce de qualité photographique (3 pages/min. en couleur), de qualité laser (4 pages/min. en noir)
- Logiciel « Look your Best »

**259,99** ÉTAIT 274,99

36902

Cartouche de remplacement : Cartouche d'encre couleur Epson Stylus, 5020089 36900

# Réforme Trudel: Outremont refuse la bagarre judiciaire

MARTIN PELCHAT

Le conseil municipal d'Outremont a unanimement résolu lundi soir, au cours d'une séance extraordinaire, de ne pas se lancer dans une bataille judiciaire contre la réforme Trudel.

Premiers élus à se pencher en assemblée publique sur la recommandation de la Conférence des maires de la banlieue de Montréal en faveur de cette bataille, les membres du conseil d'Outremont n'ont pas été convaincus par les conseillers juridiques de la CMBM, qui étaient venus les rencontrer.

Selon le maire Jérôme Unterberg, qui est vice-président de la CMBM, une victoire en cour serait loin de garantir l'abolition des transferts de 375 millions de la réforme Trudel.

« Tout le monde s'entend pour dire qu'au bout du compte, le gouvernement peut reprendre l'argent, en éliminant les en-lieux de taxes ou en amendant la loi de façon cosmétique », dit-il.

À Outremont, la réforme Trudel coûte 1,8 million. Le maire explique que Québec versera 1,7 million à sa ville en en-lieux de taxes cette année, et que la municipalité réclamera plus d'un million en vertu des décrets de la tempête de pluie verglaçante.

« Il y a donc trois millions qu'on est en droit de recevoir de Québec, souligne-t-il. Ils peuvent se compenser. Même si on gagne, le contribuable ne verrait pas son argent. »

M. Unterberg ajoute qu'une ville qui décide de poursuivre se trouve devant la situation incongrue de percevoir des taxes auprès

de ses citoyens tout en ne payant pas au gouvernement une facture pour laquelle elle perçoit des taxes. « Je pense que la population aurait de la difficulté à comprendre ça. »

« Il ne faut pas présumer que c'est un acquiescement à la facture », dit-il du refus de sa ville de s'engager dans une bataille judiciaire. Mais il s'agit à son avis d'un débat politique. « Que le jugement se fasse aux élections. »

Au cours des prochains jours, les conseils municipaux des villes de banlieue se pencheront sur l'éventualité de s'adresser aux tribunaux afin de faire déclarer inconstitutionnelle la loi 173, qui a institué le fonds où sont recueillis les 375 millions.

La CMBM dispose d'avis juridiques selon lesquels la loi est contestable du point de vue des pouvoirs de taxation indirecte des

provinces. La Conférence ne peut toutefois pas s'engager elle-même dans cette démarche, puisque ce sont les villes qui sont mises à contribution. Chaque municipalité doit donc obtenir une résolution de son conseil. Plusieurs villes de l'ouest de l'île, Dorval en tête, seraient en faveur.

Grâce à la conclusion d'ententes à la CUM sur la récupération de 6 % des coûts de main-d'oeuvre, Outremont versera 739 000 \$ de moins pour sa part du financement de la CUM. Elle pourrait en outre réaliser des économies de 400 000 \$ en signant des ententes avec ses syndicats sur les 6 %, mais il lui restera encore 700 000 \$ à trouver pour éponger la facture Trudel. Les citoyens recevront donc d'ici quelques mois un compte de taxes supplémentaire, a reconnu hier le maire Unterberg.

## CORBEIL

ÉLECTROMÉNAGERS

## Le spécialiste de l'électroménager

# Grande vente Célébration!

## Dans tous nos magasins pour l'ouverture de notre 5<sup>e</sup> magasin à Dollard-des-Ormeaux

### Aubaines incroyables sur toutes les marques



#### Laveuse Frigidaire Gallery

- tambour en acier inoxydable, capacité de 2,7 pi cu
- 7 cycles de lavage

919<sup>99</sup>\$

#### Sécheuse Frigidaire Gallery

- 4 cycles de séchage minuté
- système à culbutage bidirectionnel

539<sup>99</sup>\$

### Offre exclusive à Dollard-des-Ormeaux!

Les 100 premiers clients obtiendront gratuitement un aspirateur d'une valeur de 139<sup>99</sup>\$ ou un système d'alarme d'une valeur de 500\$.

Tous les détails en magasin.

Venez rencontrer YUUPPI le samedi 4 avril de 9 h 30 à 11 h et de 14 h 30 à 16 h.

Recevez 4 BILLETS GRATUITEMENT pour un match des Expos à l'achat d'un appareil électroménager!

# 799<sup>99</sup>\$

(Incluant le rabais postal de 50 \$)

## BOSCH

### Lave-vaisselle Bosch

- très silencieux
- intérieur en acier inoxydable
- chauffe l'eau jusqu'à 161°

INTÉRIEUR EN ACIER INOXYDABLE



Exceptionnellement ouvert à partir de 9 h, le dimanche 5 avril

**DOLLARD-DES-ORMEAUX**  
3163, BOUL. DES SOURCES  
GALERIES DES SOURCES  
421-5395 OU 990-6859

**MONTRÉAL**  
7566, RUE ST-HUBERT  
271-1118

**LAVAL**  
3607, AUTOROUTE 440 OUEST  
682-4090 OU 682-4092

**ST-LÉONARD**  
6725, RUE JEAN-TALON EST  
259-2800

**LONGUEUIL**  
3595, CHEMIN CHAMBLAY  
646-7512

HEURES D'OUVERTURE  
LUNDI, MARDI ET MERCREDI : 9 h à 18 h  
JEUDI ET VENDREDI : 9 h à 21 h  
SAMEDI : 9 h à 17 h  
DIMANCHE : 11 h à 17 h  
Livraison 24 h (Montréal et banlieue)

## Montréal métro

# Le partage des écoles entre francophones et anglophones ne se fait pas sans douleur

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

Le partage des écoles entre francophones et anglophones provoque de plus en plus d'étincelles dans la région de Montréal, à 90 jours du grand chambardement, alors que les commissions scolaires linguistiques prendront le relais des commissions confessionnelles.

Sur la Rive-Sud, dans l'ouest et au centre de l'île, c'est partout la même histoire. Les parents francophones se plaignent que leurs enfants sont de plus en plus à l'étroit tandis que beaucoup d'écoles anglaises se vident. Même si la loi prévoit que chaque communauté conservera les établissements qui sont déjà fréquentés par ses élèves, les mécontents sont donc nombreux à lorgner dans la cour de leurs voisins et à réclamer un nouveau partage.

Ce soir, le conseil provisoire de la future Commission scolaire de Montréal décidera ainsi du sort des élèves de l'École internatio-

nale, qui sont maintenant trop nombreux pour partager l'école Saint-Léon avec les enfants de Westmount. La séance s'annonce houleuse puisque les parents veulent à tout prix réunir les jeunes du primaire et du secondaire à l'Académie Marymount, une école qui revient automatiquement au secteur anglophone.

« Il y a déjà des enfants anglais à Marymount et leurs parents ne veulent pas perdre leur école, explique le président du conseil provisoire de la future Commission scolaire de Montréal, Michel Pallascio. Faudrait-il les expulser alors qu'il existe d'autres espaces disponibles ? »

De leur côté, les parents s'offusquent qu'on veuille les « refouler » dans l'Est. « Les francophones de l'Ouest ont aussi des droits, lance la présidente du comité d'école, Nicole Gagnon. Nous sommes ici depuis 10 ans et nous n'avons rien alors que les résidents de l'Est ont plein d'écoles à vocation spéciale. Si notre école doit déménager sur le

Plateau, comme on nous le propose, beaucoup de nos enfants se ramassent au secteur anglais ou dans les collèges privés. »

À Lachine, on se gêne encore moins pour transformer la bataille en lutte politique. Hier, deux jours avant que le dévoilement des desseins des conseils provisoires francophone et anglophone, les parents de l'école primaire Victor-Thérien ont répété qu'ils se battraient pour obtenir l'école Bishop Whelan, bien qu'on leur offre plutôt l'école secondaire anglaise John Grant (mieux connue sous le nom de Sommerlea).

« C'est une école mal entretenue et délabrée », a protesté le président du comité d'école, Normand Bastien.

« On reconnaît qu'il manque de place à Victor-Thérien, mais le dossier des parents ne nous démontre pas qu'il faut pousser nos anglophones à l'extérieur pour y mettre les francophones », a rétorqué le président du conseil provisoire de la future commission Lester-B.-Pearson, Patrick Carroll.

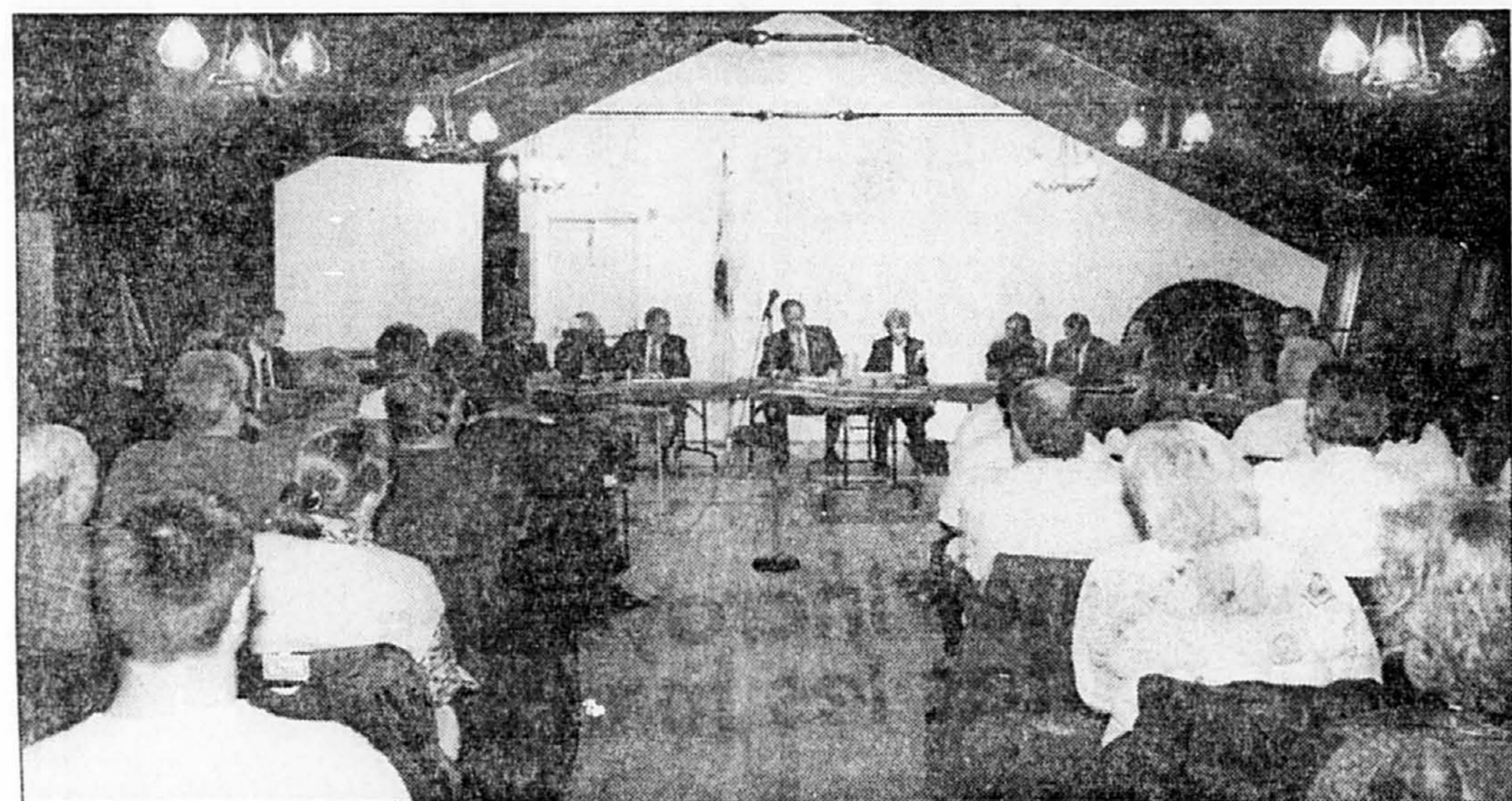
Plus compliqué

Sur la Rive-Sud, c'est encore plus compliqué. Bien entremêlés, francophones et anglophones cohabitent dans certains cas au sein des mêmes édifices que chaque communauté revendique. Et les députés étaient si compliqués, que les conseils provisoires ont décidé de les garder « bilingues » dans la moitié des cas, quitte à ce qu'elles soient administrées par deux commissions à la fois, même si celles-ci disposaient de budgets distincts.

Sept écoles ont toutefois été chaudement disputées. Hier, à Saint-Lambert, le conseil de la future commission anglophone Riversi-de a même affronté une salle pleine de parents outrés des changements à venir. Il a alors renvoyé la balle à la ministre de l'Éducation en lui demandant de trancher le sort de deux écoles : l'école secondaire John Adam Memorial, de Delson, et l'école primaire Préville, de Saint-Lambert, que les francophones tentent d'arracher aux anglophones depuis des années.

## Le bonheur des uns et le malheur des autres

La création du cégep Gérald-Godin ne plaît pas à certains citoyens de Sainte-Genève



Il y avait du monde lundi soir à l'assemblée du conseil de Sainte-Genève.

PHOTO DENIS COURVILLE, La Presse

MARTIN PELCHAT

La petite municipalité de Sainte-Genève deviendra la « plaque tournante de la francophonie de l'ouest de l'île de Montréal » grâce à son cégep et à son quartier latin, a promis lundi soir au cours d'une assemblée publique le directeur général du futur collège Gérald-Godin, André Campagna.

Cette promesse n'a toutefois pas rassuré plusieurs citoyens de Sainte-Genève, qui ont fait passer un mauvais quart d'heure à leur maire, Jacques Cardinal, lors de cette assemblée de consultation sur les changements de zonage associés au projet.

La venue du cégep et surtout de son quartier latin signifie pour 18 propriétaires du secteur Saint-Joseph qu'ils se retrouveront au milieu d'une nouvelle zone commerciale.

Dix-huit autres citoyens, propriétaires de maisons mobiles, devront céder la place à un stationnement de 350 places. Avec l'appui de M. Campagna, ils avaient proposé que le gouvernement rachète chaque propriété 30 000 \$, mais Québec a refusé d'allonger le demi-million de dollars nécessaire. La municipalité vient donc d'écopier du dossier du relogement de ces gens.

Au nom du comité de citoyens « Quartier libre », qui regroupe les résidents du secteur Saint-Joseph, Jacques Langevin a souligné que ces derniers n'avaient appris les changements de zonage réclamés que dans un avis publié le 15 mars dans un journal local.

« Jamais nulle part on ne nous a dit ou laissé entendre que ce projet viendrait créer un pôle commercial dans notre secteur résidentiel », a-t-il dénoncé.

« Aux plans moral et social, ces procédures ont été pour le moins surprenantes, cavalières et intimidantes, selon ce que nous disent des citoyens qui ont reçu des visites », a ajouté M. Langevin, pendant qu'un autre membre du comité, Sylvie Rocque, parlait d'« expropriation déguisée » et affirmait que la municipalité dérogeait à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Une autre résidente, Françoise Théoret, a prédit que quelques propriétaires de maisons longeant la rivière des Prairies recevraient pro-

bablement des propositions d'achat, mais que les autres devraient vivre avec les « odeurs de cuisine, le bruit des thermopompes et les mouettes au-dessus de leurs têtes ». « Quel autre choix aurait ces gens que de vendre à rabais ? »

Pas de référendum

« On va demander un référendum de quartier, on n'en veut pas de changement de résidentiel à commercial », a dit M. Langevin.

« Il n'y en aura pas, de référendum », a tranché le maire Cardinal, qui a expliqué avoir obtenu un avis juridique en ce sens.

M. Cardinal a répété que le zonage demeurerait résidentiel, même si la zone recevrait désormais une « affectation commerciale ». « Si vous ne voulez pas vendre, ne vendez pas, a-t-il lancé. Vous payerez des taxes résidentielles. »

La municipalité entend en outre interdire le quartier latin aux bars, brasseries, discothèques, et salles de billard, de même qu'à la restauration rapide. Les commerces recherchés seront plutôt des cafés, bistros, boîtes à chanson, et des boutiques culturelles ou d'informatique.

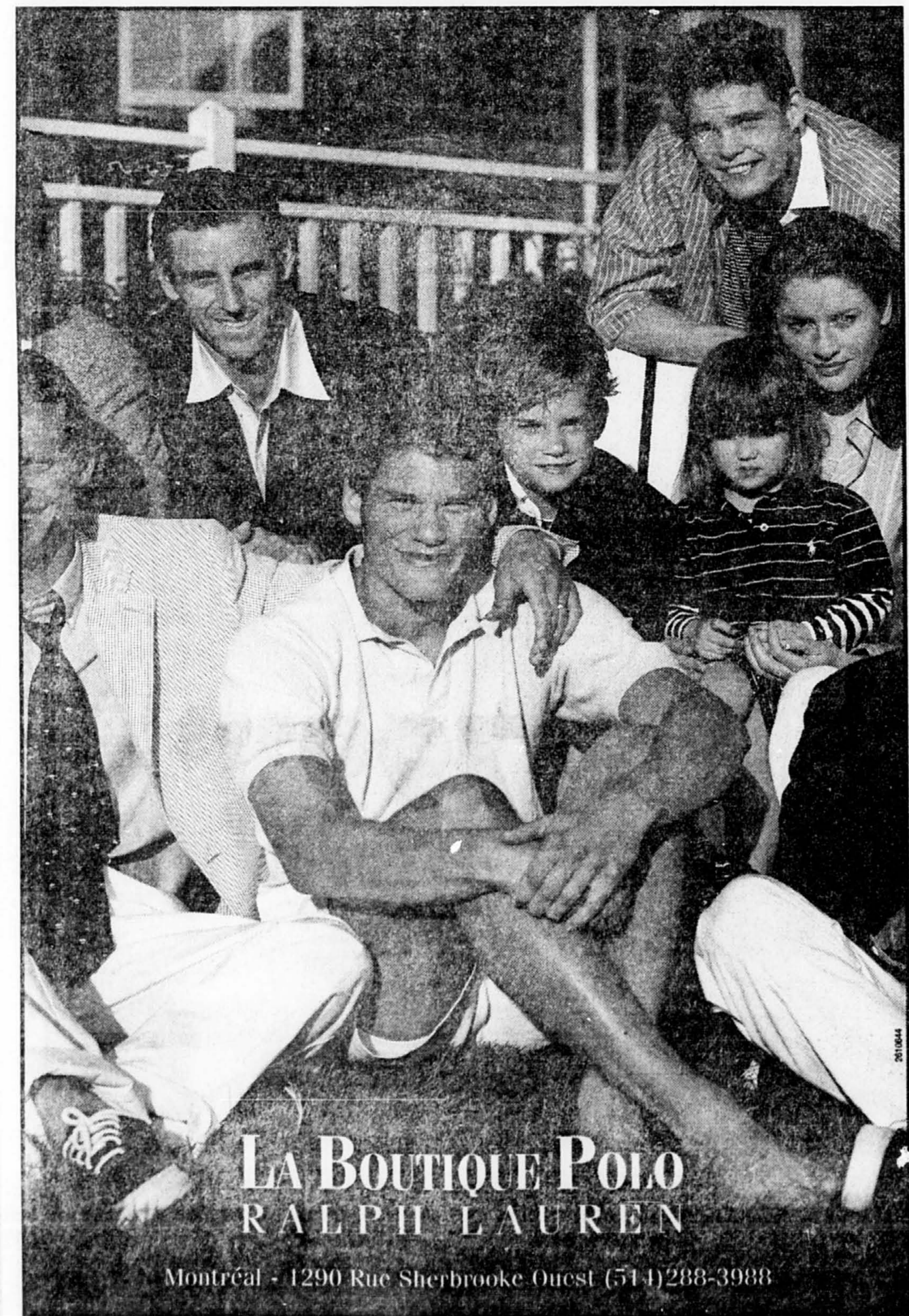
« Vous êtes 15; la ville c'est 3400 citoyens », a fini par lancer le maire. Et à l'intention de certains résidents il a ajouté : « Vous allez finir par vous croire ! »

Le maire n'a pas été en mesure de rassurer les résidents du parc de maisons mobiles, arguant que la municipalité venait à peine d'hériter du dossier. « Donnez-nous une chance ! » a-t-il plaidé. Il a plus tard ajouté que ces propriétaires recevraient probablement « de bonnes nouvelles ».

Le conseil municipal doit entériner les changements de zonage le 14 avril.

Le cégep ouvrira en août 1999. Attendu depuis 20 ans par les francophones de l'ouest de l'île, il sera aménagé au coût de 14 millions dans un ancien noviciat érigé en 1932 sur une colline surplombant la rivière des Prairies.

Avec la venue du cégep, la municipalité recevra annuellement 200 000 \$ d'en-lieux de taxes, sans compter les bénéfices qu'elle tirera du développement du quartier latin. M. Campagna a aussi promis d'y attirer la première librairie française de l'ouest de l'île.



LA BOUTIQUE POLO  
RALPH LAUREN

Montréal - 1290 Rue Sherbrooke Ouest (514) 288-3988

FORD WINDSTAR GL 98

TOUT TOUT  
ÉQUIPÉ

GRUPE  
357 B



- Climatiseur avant et arrière
- Console de pavillon
- Moteur V6, 3,8 l
- 4 sièges capitaine
- Roues « mag »

- Freins ABS
- Groupe électrique
- Volant inclinable
- Régulateur de vitesse

45 EN  
STOCK

NOUS BATTONS TOUS  
LES PRIX ANNONCÉS DE  
NOS COMPÉTITEURS

CHATEAU  
AUTOMOBILE

11885, boul. Laurentien,  
Montréal  
Entre le boul. Henri-Bourassa  
et la rue De Salaberry

331-4020

# Carrière choisit un procès devant un juge

Accusé de délit de fuite et de conduite avec facultés affaiblies ayant causé la mort du jeune Vincent Desjarlais

MARCEL LAROCHE

L'homme d'affaires Ronald Carrière, accusé d'être le conducteur de la Mercedes noire qui a heurté mortellement le jeune Vincent Desjarlais, à Vaudreuil-Dorion, connaîtra la date de son procès le 16 juin prochain, au palais de justice de Valleyfield.

Le Montréalais de 42 ans, qui devait subir hier son enquête préliminaire, a décidé de sauter cette étape des procédures judiciaires pour être cité directement à son procès sous deux chefs d'accusations de délit de fuite et de facultés affaiblies ayant causé la mort de Vincent Desjarlais.

Dès le début de l'audience, qui a duré à peine cinq minutes, l'avocat de la défense, Richard Shadley, a fait valoir, devant la juge Ellen Paré, de la Cour du Québec, que la communication de la preuve dans ce dossier était très complexe.

Comme plusieurs témoins assignés



Ron Carrière

dans cette cause sont des experts en reconstitution d'accidents, le crimineliste a exprimé son intention de se prévaloir de l'article 549 du Code criminel pour sauter l'enquête préliminaire.

Assis dans la première rangée de la salle d'audience bondée de spectateurs, Ronald « Ron » Carrière s'est montré attentif aux représentations de son procureur qui a annoncé sa décision de subir son procès devant un juge de la Cour du Québec.

Me Jean-Pierre Proulx, procureur-chef de la Couronne, n'a fait aucune objection à cette procédure.

On se souviendra que l'adolescent de 14 ans rentrait en vélo à la maison, en fin de soirée du 30 mai 1997, quand il a été happé par un chauffard circulant dans la rue de Lotbinière, tout près du golf Summerlea, à Vaudreuil-Dorion.

Au terme d'une laborieuse enquête qui a duré 82 jours, les policiers finissaient par appréhender le présumé conducteur de la Mercedes noire, l'industriel Ronald Carrière.

L'homme d'affaires qui habitait à l'époque, rue Budge, à Pierrefonds, a dû fournir au tribunal sa nouvelle adresse, rue Frobisher, à Pointe-Claire, avant de quitter le palais de justice de Valleyfield.

C'est avec résignation que les parents de la victime, Guy Desjarlais et Suzanne Bouffard, qui se trouvaient hier dans la salle d'audience, ont vu Carrière reprendre sa liberté en attendant l'instruction de son procès.

**L'ÉVÉNEMENT FAITES FONDRE VOS KILOS D'HIVER**

**Du vendredi 3 avril au dimanche 5 avril**

- Rabais incroyables sur une grande variété de tapis roulants
- Épargnez 60% sur une sélection d'accessoires
- Gagnez une croisière de conditionnement physique d'une semaine (valeur de 4000\$)
- Les 100 premiers clients chaque jour recevront GRATUITEMENT un manuel de conditionnement physique

**TRO FITNESS**

DES SOLUTIONS SUR MESURES

179, COTE VERDURE, VILLE ST-LAURENT, QC 514 331 8777

11h - 8h - 10h - 4h - 6h - 7h - 11h

StruMaster • CYCLES • TROTTER

# Chicane de famille autour de la Taverne Magnan

Bernard Magnan a déposé la semaine dernière en Cour supérieure une poursuite de 300 000 \$ contre son père, Yves Magnan, fondateur de la célèbre Taverne Magnan, de Pointe-Saint-Charles.

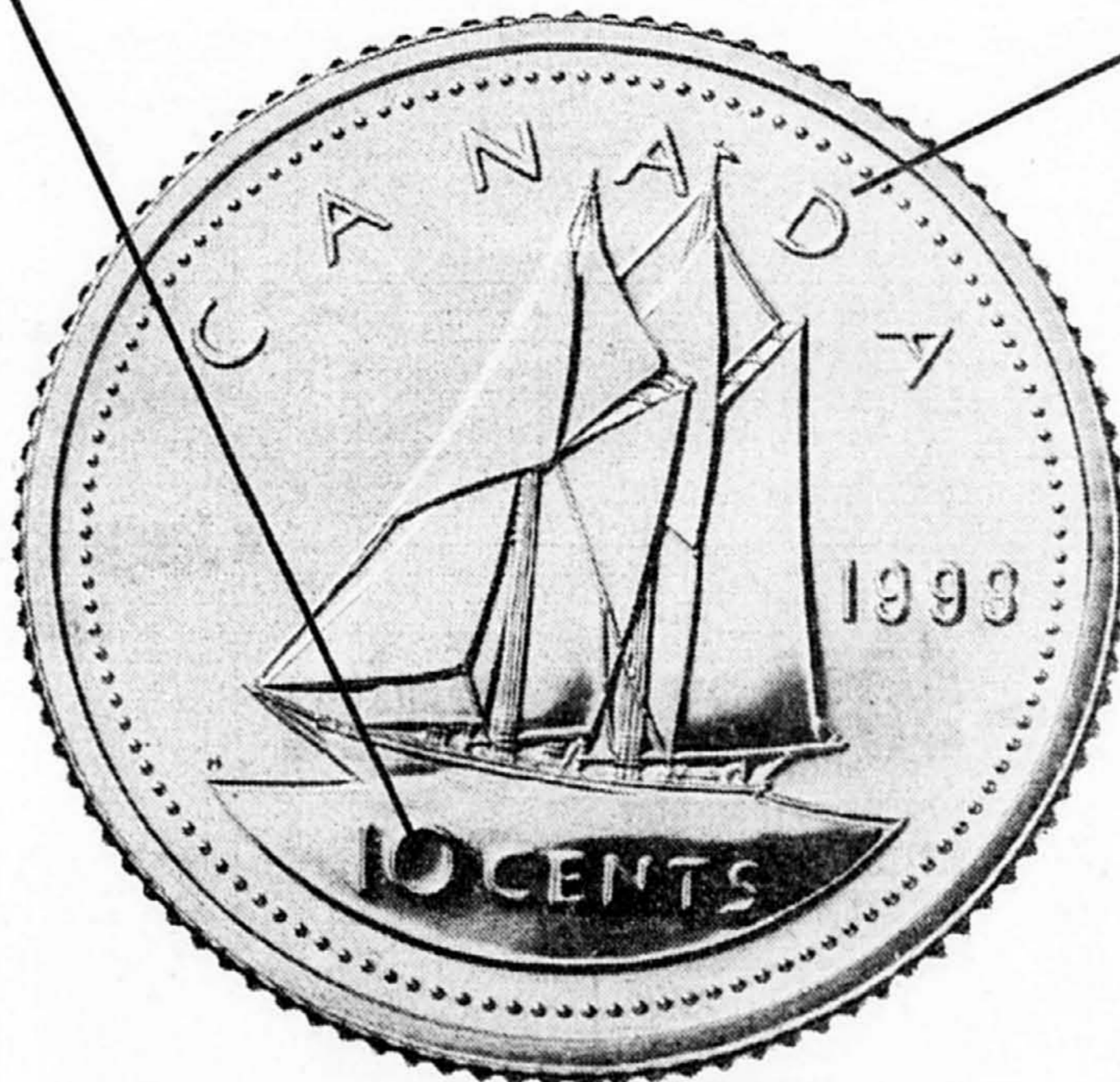
Le fils Magnan, congédié de son poste de directeur général des Entreprises Magnan le 1<sup>er</sup> décembre 1997, estime que son père l'a diffamé en public à plusieurs reprises cet hiver. Il dit que son père a noirci sa réputation devant des employés et des clients, répandant de fausses accusations à son sujet.

Bernard, qui demeure actionnaire du restaurant à travers certaines sociétés, réclame 300 000 \$ pour atteinte à sa réputation et dommages exemplaires.

# Le plan Simplitel en résumé<sup>MC</sup>

10¢ la minute

au Canada



Profitez du plan d'économie résidentiel Simplitel dès la première minute d'interurbain, les soirs et les week-ends. Abonnez-vous au **1 888 377-Bell**.



Communiquez comme personne

## DÉPRIMÉS ANONYMES

Recherchons bénévoles pour service d'écoute téléphonique.  
Des personnes en souffrance ont besoin de votre soutien.  
Cours de formation  
**GRATUIT**  
Contactez Josée au  
**278-2124**

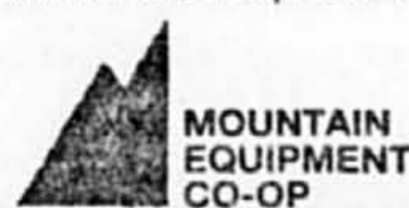
## AVIS DE CORRECTION DE PRIX

Les catalogues postés récemment contiennent les erreurs de prix suivantes:

Dans notre catalogue printemps et été 1998:  
À la page 19, l'article Franklin Campus Blocks (4006-660) coûte 69 \$ plutôt que 30 \$.

À la page 58, l'article LiteFoam Standard Long Thermo-a-Rest (numéro 4006-973 et non 4006-974) coûte 69 \$ plutôt que 52 \$.

Mountain Equipment Co-op regrette sincèrement tout inconvenient occasionné par ces erreurs.



## loto-quebec résultats

**Banco** Tirage du 98-03-31  
1 6 7 8 9

**Quotidienne** Tirage du 98-03-31  
3 4  
228 0182

**Extra** Tirage du 98-03-31  
37 39 41 44 46

57 59 60 67 68 NUMÉRO: 510667

T.V.A. LE RÉSEAU DES TIRAGES  
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de désaccord entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

## Tilley Endurables



Des vêtements dans lesquels il fait bon vivre!

1050, ave. Laurier Ouest 272-7791  
Obtenez un catalogue gratuit  
1-800-465-4249

# Le 14<sup>e</sup> Tour de l'île: 31 mai

Sophie Lorain présidente d'honneur

PAUL ROY

Le 14<sup>e</sup> Tour de l'île de Montréal aura lieu le 31 mai. Les 45 000 cyclistes attendus, dont la présidente d'honneur, la comédienne Sophie Lorain, partiront du centre-ville, soit de l'intersection René-Lévesque et Panet, une première cette année.

Autre première: le parcours ne formera pas une boucle. Plutôt, un fer à cheval de 60 kilomètres qui explorera la pointe est de l'île pour se terminer au parc Jarry, aménagé pour la circonstance en « lieu de fête et de rassemblement ».

« Plus de la moitié du parcours longera le bord de l'eau (le Saint-Laurent et la rivière des Prairies), a précisé hier la PDG du Tour de l'île, Suzanne Lareau. Et trois des cinq relais seront aménagés dans des parcs situés au bord de l'eau. »

Pour Sophie Lorain, amateur de vélo, « le Tour de l'île c'est une force tranquille, une façon pour les cyclistes d'affirmer que les rues appartiennent aussi aux vélos. »

Quelque 1 300 sportifs, inscrits à L'Express du Tour, partiront les premiers, à compter de 7 h 30. L'Express roule à 35 à l'heure; il ne bloquera pas le chemin longtemps.

Le Tour de l'île a commencé à limiter la participation à 45 000 en 1992. Et il a toujours affiché complet depuis.

Le premier Tour remonte au 13 octobre 1985. Journée mémorable pour ses 3 500 participants, qui avaient roulé 60 kilomètres sous une pluie glaciale balayée par le vent. Depuis, tous les Tour se sont déroulés début juin. La date retenue cette année, le 31 mai, est la plus hâtive.

Les inscriptions ont débuté hier et se poursuivront tant qu'il y aura des places. Mais pas de panique! Suzanne Lareau a indiqué hier que l'opération devrait durer trois semaines.

Les billets sont en vente dans les magasins Canadian Tire: 22 \$ (adultes), 9 \$ (enfants de 6 à 14 ans et adultes de 65 ans et plus); gratuit pour les 5 ans et moins.



La comédienne Sophie Lorain, présidente d'honneur du 14<sup>e</sup> Tour de l'île, en compagnie de la PDG du Tour, Suzanne Lareau.

## Stanley Sanon coupable d'avoir agressé et volé sept « escortes »

YVES BOISVERT

Stanley Sanon, 27 ans, a été déclaré coupable hier d'avoir agressé sexuellement sept « escortes » de la région de Montréal.

La juge Rolande Matte, de la Cour du Québec, n'a accordé aucun poids aux explications de l'accusé et l'a déclaré coupable de presque toutes les accusations d'agression sexuelle et de vol qui pesaient contre lui.

Sanon avait grosso modo toujours le même stratagème. Il donnait rendez-vous à une « escorte » dans un motel des environs. Là, avec un faux revolver ou un couteau, il forçait la jeune femme à avoir une relation sexuelle avec lui. Dans deux cas, il y a eu viol, et la preuve d'ADN ne laissait aucun doute sur l'identité de l'agresseur.

Sanon a dit que dans ces cas-là, les « escortes » étaient consentantes. Dans les autres cas, il niait les faits purement et simplement. Il a même produit en preuve un faux document destiné à démontrer qu'une des victimes avait une dette envers lui, et qu'ils se connaissaient depuis longtemps. Les experts ont facilement démontré que le document avait été écrit par... Sanon lui-même.

En plus d'exiger des faveurs sexuelles, il volait ses victimes à la pointe du couteau. Il a été déclaré coupable de dix vols qualifiés. Il a par ailleurs été acquitté de deux agressions sexuelles, une des deux plaignantes ayant refusé de témoigner.

D'autres accusations de même nature pèsent encore contre Sanon, détenu depuis juin 1997.

Me Éliane Perreault, de la Couronne, a recommandé hier une lourde peine de pénitencier, vu le nombre de victimes et la nature des gestes. La défense a demandé un délai pour plaider, et reviendra le 20 avril devant la juge Matte.



# PREMIERS SUR TOUTE LA LIGNE

## Ranger Rebel 98

SEULEMENT

**199 \$**  
PAR MOIS

TRANSPORT INCLUS  
AUCUN DÉPÔT DE SÉCURITÉ REQUIS

CHOISISSEZ LE PAIEMENT  
QUI VOUS CONVIENT LE MIEUX

MISE DE FONDS OU ÉCHANGE ÉQUIVALENT	MENSUALITÉ LOCATION 24 MOIS
1 995\$	199\$
995\$	249\$

LOCATION SANS COMPTANT DISPONIBLE



Plus l'ensemble  
« Jeune Rebelle »  
sans frais!

- Boîte à ailes saillantes
- Jantes chromées de 15 po
- Pneus P235/60R de 15 po



LE PLAISIR DE CHANGER DE  
VÉHICULE AUX DEUX ANS  
OPTION D'ACHAT À  
VALEUR GARANTIE  
MINIMISEZ VOTRE  
OBLIGATION FINANCIÈRE

## F-150 XLT 98 – 50<sup>e</sup> Anniversaire

SEULEMENT

**279 \$**  
PAR MOIS

TRANSPORT INCLUS  
AUCUN DÉPÔT DE SÉCURITÉ REQUIS

CHOISISSEZ LE PAIEMENT  
QUI VOUS CONVIENT LE MIEUX

MISE DE FONDS OU ÉCHANGE ÉQUIVALENT	MENSUALITÉ LOCATION 24 MOIS
1 995\$	279\$
995\$	329\$

LOCATION SANS COMPTANT DISPONIBLE

- Moteur de 4,2 L, 210 ch
- Climatiseur
- Lève-glaces et verrouillage électriques
- Rétroviseurs à réglage électrique
- Programmeur de vitesse et volant réglable
- Boîte de 8 pi
- Radio AM/FM stéréo/cassettes
- Jantes en aluminium poli
- Pneus de 17 po
- Pare-chocs avant et arrière de teinte harmonisée
- Baguettes de flancs de teinte harmonisée
- Service de dépannage 24 heures sur 24



Vos concessionnaires Ford et vos  
concessionnaires Lincoln Mercury  
www.acfmq.qc.ca



PROGRAMME POUR DIPLÔMÉS: OBTENEZ UN RABAI SUPPLÉMENTAIRE DE 1 000 \$. VOYEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE POUR LES DÉTAILS.

Les photos sont à titre indicatif seulement. Première mensualité exigée. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Des frais de 0,08 \$ du kilomètre après 36 000 kilomètres et d'autres conditions s'appliquent.